

CENTRE UNIVERSITAIRE MULTIDISCIPLINAIRE

REVUE APPROCHE

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef

Professeur LOHATA TAMBWE OKITOKOSA Paul-René

Rédacteur en Chef adjoint

Professeur EBEDI MUKUTENGA

Secrétaire de Rédaction

Chef de Travaux et Doctorant YENYI ASEKE Emile

Secrétaire scientifique et Administratif

Chef de Travaux et Doctorant OKONGANDJOVU Léon

Secrétaire de Rédaction adjoint

Doctorant PALUKU KATALIKO Philémon

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Bureau permanent

Président

Professeur KIBISWA Naupes

Vice-Président

Professeur KALINDYE Dieu Donné

Secrétaire

C.T BUNGUDI MBENGO Centil

III. Membres

Professeur KIBISWA Naupes
Professeur KURA P.
Professeur SOMBO B.
Professeur NGWABA B.
Professeur OTSHOMAMPITA ALOKI
Professeur LOKADI LONGANJO
Professeur ABEDI K.
Professeur MULENDA KIPOKE
Professeur KALINDYE Dieu-Donné
Professeur OMANYONDO Marie-Claire
Professeur WETSHODIMA Georges.
Professeur KASORO MULENDA
Professeur WEMBODINGA Junior
Professeur OKENGE Léon
Professeur PANGA DJANGA B.
Professeur OMASONGA Jean
Professeur LOHATA TAMBWE
Professeur LOWOLO Sylvain
Professeur TUKANDA MANYA Daniel
Professeur MPWATE
Professeur ODIMBA KAYONGO Placide

Siège social

Université de Kinshasa ^c /° C.D.S.

(+243) 825526973 / 998267717

Mail :

revueapproche111@gmail.com

lohatapaulrene@gmail.com

Dépôt légal n° JN 3.01606-169

NOTA BENE

Avertissement

Les articles publiés dans la Revue Approche, sont en « LIBRE ACCÈS » et devront se conformer aux dispositions ci-après :

Chaque auteur mentionnera ses noms, post-nom, prénom, titre académique ou professionnel, affiliation, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Les articles signés n'engagent que les auteurs ;

Les articles publiés dans l'« Approche » ne reflètent pas essentiellement le point de vue de la rédaction ;

Les manuscrits non publiés restent propriétés de l'Approche.

Présentation du texte

Un résumé de 15 lignes au maximum, en deux langues (français et anglais) avec 10 (dix) mots clés, doit être joint au manuscrit ;

Les manuscrits ne doivent pas excéder, sauf exception, 18 pages (notes et bibliographie comprises) et doivent être saisis de la manière suivante :

Style police : Normal

Police : Calisto MT

Taille : 12

Interligne : Simple

Espacement avant et après : simple

Mise en page :

Haut : 2,5cm

Bas : 2,5cm

Gauche : 2,5cm

Droite : 2,5cm

Les références de bas de page devront être continues dans le respect des normes ci-dessous :

Pour un livre : initiale du prénom et nom (en majuscules) de l'auteur, titre (et sous-titre,

s'il existe) du livre (en italique), collection (si elle est mentionnée), maison d'édition, lieu de publication, année d'édition et page(s).

Exemple :

Pour un article : initiale du prénom et nom (en majuscules) de l'auteur, titre de l'article (entre guillemets), dans ou in, titre du périodique (en italique), volume, tome, numéro, année, page(s) citée(s).

Exemple :

Pour les citations des sources sur Internet :

Exemple :

Nsomwe-a-nfunkwa, B., The well being of people Kabongo, 2007 (consulté le 15 juillet 2010).

University of Kinshasa, Buying software, in <http://www.unikin.cd/helpdesk/>

(consulté le 20 septembre 2008).

<http://fr.allafrica.com/stories/201702080376.html> (consulté le 15 avril 2017)

La Bibliographie doit être établie de la manière suivante :

Pour un livre : nom et initiale du prénom de l'auteur (en majuscules et séparés par une virgule). La suite, voir point 4 a).

Exemple :

Pour un article : nom et initiale du prénom de l'auteur (en majuscules et séparés par une virgule). La suite, voir point 4 b) plus la première et la dernière pages.

Exemple :

Pour les citations des sources sur Internet :

Exemple : <http://fr.allafrica.com/stories/201702080376.html> (consulté le 15 avril 2017).

On peut indiquer le nombre de pages si le document exploité le mentionne

expressément.

Les manuscrits doivent être envoyés en version électronique au format Microsoft Word et transmis par courriel aux adresses suivantes :

Conditions de publication

Frais de publication (frais de lecture et d'impression) + un exemplaire : 170 USD

Prix au numéro (Vente exemplaire)

Voie ordinaire : 50 USD

Voie aérienne : 70 USD

Prix spécial des organismes, établissements publics et autres institutions pour le soutien : 100 USD

Contacts :

+243 998267717 / 816990922 / 821517597 / 813136593

EDITORIAL

L'Approche, revue scientifique interdisciplinaire, est un moyen efficace et efficient, pour les chercheurs congolais en général et ceux vivant en milieu rural en particulier (la plupart des auteurs qui envoient leurs œuvres vivent à l'intérieur de la RDC) d'exposer et d'échanger leurs produits, afin de promouvoir le savoir-faire et le savoir théorique issus de ce milieu d'une part et d'éclairer les gestionnaires de notre pays d'autres part.

L'Approche est une revue caméraliste et productrice du savoir objectif.

La science est d'abord contextuelle, locale et nationale avant d'être universelle. La connaissance objective et falsifiable de son milieu est à la fois une valeur culturelle et utilitaire.

La force de l'Approche réside dans l'accent mis sur les faits empiriques issus de première main. Nous ne rejetons pas les informations de seconde main mais notre première exigence épistémologique et méthodologique repose sur les faits empiriques construits par les auteurs eux-mêmes. Ce qui permet de combattre le mimétisme et les altérations au cours du processus de transmission des informations scientifiques.

En mettant l'accent sur les faits empiriques du milieu, l'Approche est une revue du développement. Celui-ci ne rime ni avec les apports étrangers non adaptés ni avec la solution de facilité.

La rigueur de l'Approche s'éloigne de la solution de facilité et les lecteurs et auteurs de notre revue savent que le produit fini implique les acteurs internes (comité scientifique) et externes (les évaluateurs étrangers à l'Approche) qui s'investissent dans l'encadrement des textes qui leur sont soumis avant publication. Rares sont les articles qui sont publiés chez nous à la première lecture. Les échanges entre les auteurs et les correcteurs sont une des spécificités légendaires de l'Approche.

Nous en sommes aujourd'hui, à la 12ème année et au 25ème numéro de notre alma mater, depuis 2015, année de sa création mais, rigueur et fécondité ne baissent pas.

Au nom de la méthode contingente et environnementale, l'Approche est collée aux événements de tout genre, preuve de son lien avec le développement : Sida, Ebola, Covid19, Mpox, guerre dans la partie Est de la RDC, les différents coop, les politiques publiques, la constitution, le développement, l'agriculture, l'exode rural, l'informatique et l'internet, les droits de l'homme, l'éducation nationale, le phénomène de banditisme urbain (kuluna) et autres corruption et détournements, sans oublier la santé de reproduction, retiennent constamment l'attention de nos chercheurs.

Rédacteur en chef

Professeur LOHATA TAMBWE OKITOKOSA Paul René

Facteurs Déterminants l'utilisation des latrines des marchés dans la Zone de Santé D'Ibanda au Sud-Kivu.

Par

Mboko Olongo Robert et Dikete Dikete Aimé-Paul, tous Assistants à l'ISC/LODJA

Introduction

La déclaration du millénaire de 2000 et le sommet de Johannesburg de 2002 ont conduit la communauté internationale à établir des objectifs ambitieux pour l'assainissement et l'hygiène, visant à réduire de moitié le nombre de personnes sans accès à un assainissement adéquat.

L'évacuation des excréta est primordiale au niveau des ménages, car la défécation non contrôlée constitue une source majeure de maladies, souvent désignée sous le terme de "péril fécal", ainsi qu'une source de gêne dans la vie quotidienne. L'UNICEF et l'OMS considèrent l'accès à une latrine améliorée comme un indicateur clé de l'assainissement de base, avant d'évaluer les aspects liés aux eaux usées et aux déchets solides. Les méthodes de défécation non améliorées sont responsables de maladies fécales-orales, telles que la diarrhée, qui causent plus de 2,2 millions de décès par an, principalement chez les enfants de moins de 5 ans.

À l'échelle mondiale, des milliards de personnes n'ont pas accès aux services d'assainissement les plus élémentaires, et beaucoup sont exposées à des agents pathogènes nocifs en raison d'une gestion inadéquate des systèmes d'assainissement. Cette situation est exacerbée par l'urbanisation, le changement climatique, la résistance aux antimicrobiens, les inégalités et les conflits. Depuis des décennies, le droit à l'eau et à l'assainissement est devenu un élément fondamental des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cependant, il ne suffit pas de disposer de toilettes ; il est également essentiel de mettre en place des systèmes sûrs, durables et bien gérés.

La situation de l'assainissement en milieu rural est l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde, touchant particulièrement les communautés à forte densité démographique. En Afrique, l'accès à un assainissement amélioré est souvent précaire, entraînant la propagation de maladies telles que la diarrhée et la fièvre typhoïde. Dans certains pays, les installations sanitaires sont insalubres ou dangereuses, polluant les cours d'eau et favorisant la transmission des maladies par l'intermédiaire des mouches et des personnes, ce qui a causé la mort d'environ 760 000 enfants de moins de 5 ans en 2013, soit environ 2 000 par jour, selon l'OMS. Actuellement, seulement 30 % de la population africaine a accès à un assainissement amélioré, et un quart des Africains défèque à l'air libre, contre 14 % dans le monde entier. En 2016, cette problématique était particulièrement aiguë dans des lieux publics tels que les marchés, où les latrines sont souvent mal entretenues ou absentes,

constituant ainsi un obstacle à l'assainissement. Depuis 1990, le nombre de personnes pratiquant la défécation à l'air libre a augmenté dans 26 pays du continent. Au Bénin, 761 cas de choléra ont été signalés, tandis qu'en Somalie, une sécheresse aggravée a contribué à une épidémie de choléra touchant 15 619 personnes en 2015.

La situation en République Démocratique du Congo (RDC) est similaire. En effet, 70 % de la population n'a pas accès à des latrines améliorées, et dans de nombreux endroits, elles sont difficiles à trouver. Les conditions d'hygiène dans les établissements publics (écoles, hôpitaux, marchés, hôtels, restaurants, bars, etc.) sont souvent déplorables.

Bien que plusieurs projets visant à créer des espaces verts, améliorer l'assainissement des eaux pluviales et gérer les déchets solides aient été initiés par l'État, il est regrettable de constater que les défis en matière d'hygiène et d'assainissement persistent dans les villes congolaises.

Dans les marchés de Bukavu, autrefois dotés d'un nombre significatif de latrines publiques, celles-ci sont désormais souvent inexistantes ou mal entretenues par les services responsables. Les usagers des latrines rencontrent des conditions insalubres, avec des mouches omniprésentes, des urines et des excréments au sol, ce qui augmente le risque de maladies et d'infections.

Actuellement, dans les communes d'Ibanda, Bagira et Kadutu, la situation est alarmante. Les usagers, inquiets pour leur santé, se voient contraints d'utiliser des espaces verts le long des routes ou sur les murs d'infrastructures pour répondre à leurs besoins. Les odeurs des déchets attirent les mouches, qui propagent des maladies comme le choléra et la fièvre typhoïde.

Le manque d'accès à l'eau potable et l'utilisation d'installations sanitaires non hygiéniques, combinés à une faible adoption de pratiques d'hygiène appropriées, favorisent la propagation de maladies liées à l'eau et à l'insalubrité, telles que la diarrhée, le trachome et les dermatoses. Cette situation constitue un problème majeur de santé publique, compromettant la croissance des enfants et des adultes. Le manque d'eau et l'insalubrité des alentours des marchés, notamment dans la zone de santé d'Ibanda, aggravent la situation. L'entretien des infrastructures dans les marchés est un problème crucial, et les règles d'hygiène sont souvent ignorées par les marchands.

Le manque des latrines est un problème de santé publique, car dans certains endroits, on observe un état d'insalubrité alarmant suite à la mauvaise gestion des ordures ; certains habitants se permettent même de déverser les déchets issus de leurs latrines et fosses septiques dans des caniveaux. Ces déchets ne sont pas stockés dans un endroit appropriés, ni évacués loin des lieux d'habitation pour être traités.

Face à tout ceci, nous nous sommes posés la question de savoir pour quelles raisons certains marchands s'abstiennent-ils à utiliser les latrines publiques au sein du

marché ou ils passent la journée ?

En rédigeant ce travail, nous avons défini un objectif général et deux objectifs spécifiques. L'objectif général est d'identifier les raisons de la non-utilisation des latrines publiques dans les marchés de la zone de santé d'Ibanda par les marchands. Pour atteindre cet objectif, les objectifs spécifiques suivants ont été établis :

- Contribuer à la réduction des risques sanitaires liés à la mauvaise gestion des latrines publiques dans les marchés ;
- Déterminer le taux d'utilisation des latrines dans les marchés étudiés ;
- Identifier les facteurs associés à l'utilisation des latrines dans ces marchés.

Notre étude se concentre sur les latrines publiques des marchés de la zone de santé d'Ibanda, dans la province du Sud-Kivu, à Bukavu, et a été réalisée entre le 25 avril et le 25 septembre 2021.

Outre cette introduction et la conclusion, ce travail se divise en quatre points : Généralités sur les latrines ; Présentation du site d'étude et cadre méthodologique ; Résultats de l'enquête ; Enfin, discussion des résultats.

I. Généralités sur les latrines publiques

I.1. Définition et notions

La latrine publique collective peut être défini comme tout édifice comprenant plusieurs postes et dont l'accès est autorisé à tous d'une manière ou d'une autre. En particulier ne sont pas considérés comme appartenant à ce type, les latrines fermées (écoles, centre de repos ou de soins prisons, etc....). Par contre, les latrines attachées à des milieux ouverts, tels que les marchés sont à considérer comme des latrines publiques afin de palier à l'absence des latrines individuelles.

Il importe de signaler ici que le faible nombre des latrines publiques entravent très fortement l'accès universel aux services d'hygiène. En matière d'infrastructures, les besoins des hommes et des femmes diffèrent pour diverses raisons : les facteurs biologiques, comme la menstruation et la grossesse ; ou des aspects socioculturels, comme la perception des notions de « dignité » et de « pudeur », c'est ainsi que, l'objectif de développement durable vise à assurer l'accès universel à des services d'assainissement.

Dans les pays en développement, il est très fréquent de voir des latrines publiques inutilisables, à cause d'un manque d'entretien. Les initiatives fructueuses dans ce domaine sont rares; on peut citer les latrines communautaires Sulabh en Inde, résultat d'une coopération public- privée et d'un investissement de son fondateur.

I.2. Type des latrines

I.2.1 Les latrines à fosse

Les latrines à fosse peuvent prendre les formes ci-après :

- Les latrines à fosse unique qui sont plus simple et plus répandue, facile à

construire et à entretenir et peu coûteuse avec comme inconvénient d'être plus vite remplie avec risque d'odeurs ;

- Les latrines à double fosse permettent l'utilisation en alternance. Ces types de latrines permettent de creuser moins lorsque le sol est dur et une fois pleines risque d'odeurs

Les variantes de ces premiers types de latrines sont :

- Latrines surélevées : Sont particulièrement intéressantes dans les zones où la nappe est voisine de la surface.
- Latrines forcées : Disposent d'une fosse plus étroite façon mécanique avec une fosse d'environ 1m de diamètre, et essentiellement employée en cas d'urgence humanitaire car, elles sont relativement rapides à les creuser.
- Latrines suspendues : Sont installées dans une minuscule pièce d'étage, formant une excroissance souvent confondue avec un dispositif de défense.
- Les latrines VIP (à ventilation améliorée)

Elle se caractérise par une aération faite par auto-ventilation, permettant un meilleur contrôle des odeurs et des mouches. Ces latrines ne sont pas faciles à construire sans l'aide d'une personne expérimentée et son efficacité dépend de son orientation.

1.2.2. Les latrines écologiques

Ces latrines nécessitent plus de soins qu'une latrine classique ainsi qu'une motivation particulière de la population (risque de rejet ou de tabou par la population suite aux manipulations plus nombreuses des fèces), l'accessibilité est souvent difficile aux personnes âgées ou handicapées. Ces dernières ont comme avantage la valorisation des fèces par la fabrication des engrais.

1.2.3 Les latrines à siphon

Nécessitent une chasse d'eau, manuelle ou mécanique. Ces latrines ont un meilleur confort et le contrôle des odeurs est quasi-total, et une vidange régulière ou un raccordement à l'égout est souvent nécessaire.

1.2.4 Les latrines publiques/communautaires

Ces latrines sont rencontrées dans des milieux tels que les écoles, des marchés où un grand nombre d'utilisateurs est susceptible d'utiliser les latrines en même temps. L'installation d'une latrine publique est en général motivée par des raisons économiques et de gain d'espace dans les zones peuplées. Les latrines publiques souffrent d'un problème de gestion. Ainsi, pour qu'elles restent utilisables, il faut qu'un nettoyage régulier soit fait par une organisation quelconque.

1.3 Divers modes de gestion

D'après la source WSP, la couverture de l'assainissement de base dans les pays en développement atteignait 73% dans les zones urbaines et 31% dans les zones rurales pour une moyenne de 48%, en 2002 ; Selon cette même source, dans les pays les moins

avancés, la couverture tombe à 57% dans les zones urbaines et 27% dans les zones rurales pour une moyenne de 35%, et 2% de connexions à un égout. Les méthodes de défécation non améliorées sont les principales responsables de maladies fécales-orales telles que la diarrhée ; 4,4 milliards de cas entraîne plus de 2,2 millions de morts par an, principalement des enfants de moins de 5 ans. Pour les objectifs de 2015, il ne s'agit pas non seulement de construire plus des latrines par jour, mais également assurer l'entretien et la maintenance des structures existantes.

I.3.1 Gestion privée

La gestion privée offre à la fois des avantages et des inconvénients :

- Avantages du système : la collectivité n'a que peu de frais à gagner, la municipalité peut avoir un contrôle le plus strict et des prix pratiques avec une fréquentation élevée.
- Inconvénients du système : l'absence d'un contrôle assez strict des autorités administratives, des prix élevés décourageant un bon nombre d'usager car la société qui a pour vocation d'exploiter ces installations, cherche à couvrir ses frais et en à tirer bénéfice.

I.3.2. La gestion publique

Tout comme la gestion privée, la gestion publique présente aussi des inconvénients et des avantages ci-après :

- Les avantages : les usagers paient peu, la fréquentation est importante et alternative. S'agissant de l'accès gratuit, la latrine devient incontrôlée et mal entretenue ; donc un élément social qui se veut servir à tous y compris aux plus démunis.
- Les inconvénients : les budgets communaux concernant l'assainissement sont le plus souvent calculés en plus juste et ne sont pas de façon très générale réévalués d'année en année de sorte que l'argent manque lorsqu'un imprévu se présente (réparation) ou par un gros entretien (réfection...), les fonds collectés sont souvent affectés à d'autres priorités. En fin le personnel affecté n'est pas souvent motivé car peu payé et insuffisamment surveillé, d'où la prestation se voit au ralentie.

I.3.3 La gestion communautaire

Enfin, la gestion communautaire à l'instar d'autres modes de gestion, renferme un inconvénient majeur suivi des avantages ci-dessous :

- Les Avantages résident en une délégation des tâches aux populations et donc un allègement des charges tant matériels que financières pour les services municipaux et en principe devaient aboutir à une responsabilisation de l'usager vis-à-vis d'un bien qu'il devait sentir comme lui étant propre.
- L'inconvénient en est qu'il est difficile d'exiger d'un travail bénévole et une disponibilité « professionnel », ce qui fait que les latrines sont souvent fermées et il n'y a personne qui peut s'occuper de leurs entretiens.

Après avoir parlé brièvement des latrines, passons sans tarder au deuxième point de notre travail qui aborde de manière l'acronyque la présentation de notre site d'étude complété du cadre méthodologique.

II. Cadre méthodologique

II.1. Brève présentation du site d'étude

Cette étude s'est effectuée dans les marchés publics de la zone de santé urbaine d'Ibanda. Cette zone de santé se situe dans la commune d'Ibanda, district sanitaire de Bukavu, province du Sud Kivu. Elle est issue du découpage en 2003 de l'ancienne zone de santé de Bukavu en 3 : la zone de santé de Kadutu, Bagira et Ibanda.

Elle est limitée :

- Au Nord par le lac Kivu ;
- A l'Est par la rivière Ruzizi et le Rwanda ;
- Au Sud-Ouest par la zone de santé de Nyantende ;
- A l'Ouest par la zone de santé de Kadutu.

La population totale est estimée à 496021 habitants en 2021 sur une superficie d'environ 14.268 km², soit une densité moyenne de 35 habitants par km², Elle est composée en majorité des groupes ethniques Shi, Rega, Havu, Bcmbe et Fuliru.

Le relief est montagneux, le sol argileux, avec une végétation herbeuse. La zone jouit d'un climat tropical avec 2 saisons : la saison des pluies de septembre à mai, et la saison sèche, de juin à septembre. La température moyenne annuelle est de 19°C.

La zone de santé d'Ibanda compte 17 aires de santé fonctionnelles notamment : CECA 40, CHAI, CIDASA, CR NGUBA, CR SAIO, GIHAMBA, IBANDA, IRAMBO, KABUYE, MALKIA, MAMA MWILU, MUHUNGU BDOM, MUHUNGU ETAT, NYAWERA, PANZI, MUSHUNUNU, MULUNGULUNGU.

II.2. Brève présentation unités d'enquêtes

II.2.1. Echantillonnage

1. Population cible

La population cible est constituée des marchands des marchés publics de la Z.S d'Ibanda soit 3450.

2. Type d'échantillonnage

Afin d'atteindre les objectifs assignés dans le cadre de ce travail, nous avons mené une enquête par sondage stratifié avec allocation proportionnelle de l'échantillon dans les différents marchés.

3. Taille de l'échantillon

D'une manière générale pour trouver la taille de l'échantillon, nous allons utiliser la formule

suivante : $n =$

Légende : z^2 = risque d'erreur consentie à l'IC 95% : $z^2 = (1,96)^2$; p = prévalence des phénomènes étudiés ; $1-p$ (complément de p) ; d^2 = la précision souhaitée à l'IC 95%, $d^2 = (0,05)^2$ et n = taille de l'échantillon. Avec $p=0,5$; $p=0,5$; et $d=0,05$, la taille minimale de l'échantillon a été estimée à 384 que nous avons arrondi à 390.

Sur base de la taille approximative des vendeurs sur les différents marchés retenus, l'échantillon a été réparti proportionnellement de la manière ci-dessous :

Tableau n°.1 : Répartition de la population cible dans les marchés

Marché	Population Par marché	Population Marchands	Echantillon	
Nguba	138	126126	14	14
Nyawera	2018	2000	229	
Feu-rouge	128	120	14	
Kamagema / Panzi	1166	1157	133	
Total	3450	3403	390	

Source : Résultats de nos enquêtes sur terrain.

Commentaire : Plus le marché est peuplé, plus il est plus représenté dans l'échantillon.

4. Critères d'inclusion

Pour participer à notre enquête, il fallait répondre aux critères suivants :

- Etre vendeur au sein du marché concerné ;
- Etre reconnu par les autorités des marchés et l'administration de la zone de

santé d'Ibanda ;

- Etre disponible à répondre aux questions posées.

II.2.2 Collecte des données

La collecte des données a été faite à partir d'un questionnaire pré- établi et ce là dans chaque marché de la ZS chez les usagers/marchands, selon les critères d'inclusion. Pour atteindre notre taille de l'échantillon, nous avons procédé à une distribution de questionnaires dans les marchés ciblés de la Z.S d'Ibanda par la méthode proportionnelle.

II.2.3 Paramètres d'études

Notre étude a dû recourir aux deux variables ci-après :

- Variable dépendante : Utilisation des latrines,
- Variable indépendante : La salubrité des latrines, les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, etc.), la disponibilité des intrants hygiéniques.

II.3. Traitement et Analyse des données

Pour la saisie des données, nous avons utilisé les logiciels ci- après : Windows, Excel, Spss et EPI info pour le calcul des données sous-formes des tableaux, graphiques et en pourcentage.

II.4. Difficultés rencontrées

Dans la rédaction de ce travail, nous avons rencontré plusieurs difficultés lesquelles ont été surmontées grâce à notre détermination. Voici, les plus majeures :

- Le climat de méfiance a été beaucoup observé par les répondants ;
- Difficulté de l'interprétation de la langue du milieu ;
- Exigence de l'argent par les enquêtés constituait un obstacle majeur pour la collecte des données.

II.5. Impact prévu

Au terme de notre recherche, nous allons mettre les résultats produits de ce travail à la disposition des différents Bureaux de service d'hygiène et assainissement du BCZ d'Ibanda, de la DPS, de la mairie de la commune d'Ibanda, et de la ville de Bukavu afin de combattre les problèmes liés à l'hygiène, eau et assainissement (mauvaise maintenance des latrines au niveau des marchés) dans la Z.S d'Ibanda en particulier et de la ville de Bukavu en générale.

II.6. Considération éthique

Afin d'amener nos enquêtés à la compréhension facile, nous avons expliqué à la population en plusieurs langues, voir en langue maternel par le truchement de nos interprètes. Ainsi la confidentialité des données était de rigueur. Ainsi, passons à l'avant dernier point de notre article qui aborde la question relative à la présentation des résultats des enquêtes que nous avons menées sur terrain.

III. Présentation des Résultats

III.1. Caractéristiques sociodémographiques des marchand(e)s

Le tableau n°III.1 résume les caractéristiques sociodémographiques des marchands.

Tableau n°III.1: Répartition des sujets selon les caractéristiques sociodémographiques

Variables	<u>n=390</u>	%
Age		
20 à 35 ans	167	42,8
36 à 55 ans	131	33,6
56 à 65 ans	92	23,6
Moyenne	±Ecartype	41,2±8,8 ans
Sexe		
Masculin	154	39,5
Féminin	236	60,5
Etat civil		
Célibataire	135	34,6
Marié	197	50,5
Veuf/Veuve	29	7,4
Divorcé	29	7,4
Niveau d'études		
Sans niveau	51	13,1
Primaire	96	24,6
Secondaire	178	45,6
Universitaire	65	16,7
Religion		
Catholique	149	38,2
Protestante	98	25,1

Musulmane	37	9,5
Kimbanguiste	57	14,6
Témoins de Jéhovah	35	9,0
Armée du salut	2	0,5
Combat spirituel	2	0,5
Fepaco	3	0,7
Néo apostolique	7	1,7

Source : Nos enquêtes sur terrain

Il ressort de ce tableau que près de la moitié des enquêté(e)s ont un âge compris entre 20 à 35 ans, leur âge moyen est de $41,2 \pm 8,8$ ans. Le sexe féminin est plus représenté; par rapport au statut matrimonial, les mariés sont plus nombreux que d'autres. Concernant le niveau d'étude, près de la moitié des enquêté(e)s ont un niveau d'étude secondaire. La religion catholique et protestante sont plus représentées par rapport à d'autres religions.

III.2 TYPOLOGIE DES INSTALLATIONS DE VENTE DES MARCHANDS

Le tableau n° III.2 présente les résultats en rapport avec la répartition des marchés et la typologie d'installations de vente.

Tableau n°III.2 : Répartition des marchés ainsi que la typologie d'installations de vente

Variables	n=390		%
Marchés			
Nyawera	204		52,3
Nguba	14		3,6
Feu rouge	39		10,0

Panzi	133	34,1
Typologie d'installation de vente		
Boutique	35	9,0
Hangar	62	15,9
Table	162	41,5
Étalage	82	21,0
A même le sol	49	12,6
Ancienneté au marché		
1 à 5 ans	236	60,5
6 à 9 ans	120	30,8
10 à 15 ans	34	8,7
Type de commerce		
Produits agricoles	112	28,7
Poissons et viandes	81	20,8
Artisanat local	40	10,3
Articles divers	87	22,3
Habillement	28	7,2
Quincaillerie	42	10,8

source: Nos enquêtes sur terrain

De ce tableau nous remarquons que les enquêté(e)s du marché de Nyawera sont nombreux par rapport à d'autres marchés. Les enquêté(e)s étalant leurs marchandises sur les tables prédominent suivi de ceux qui les font sur les étalages. Plus de la moitié d'entre eux ont une ancienneté variant de 1 à 5 ans et les types de commerce les plus dominants sont les produits agricoles, les articles divers, les poissons et les viandes.

III.3 DONNEES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES LATRINES

Le tableau n° III.3 résume les résultats en rapport avec l'utilisation des latrines.

Tableau n° III.3 : Répartition des enquêté(e)s en fonction de l'utilisation des latrines et les motifs de la non utilisation

Variables	n=390	%
Existence des latrines		
Oui	387	99,2
Non	3	0,8
Répartition des portes selon les différents usagers		
Aucune répartition	174	44,6
Répartition par catégorie	216	55,4
Habitue d'utilisation des latrines		
Oui	116	29,7
Non	274	70,3
Motifs de la non utilisation des latrines n=274		
Mauvaise odeur	141	51,5
Présence des urines et matières fécales	109	39,9
Manque d'eau et papiers hygiéniques	24	8,8
Etat des latrines n=116		
Propres	15	12,9
Salles	101	87,1
Attitudes des usagers en cas de mauvais état des latrines		
Je fais les besoins dans les mêmes conditions	112	96,6
Je nettoie d'abord	4	3,4
Mode de nettoyage anal		
Papier hygiénique	1	0,8
Papier ordinaire	96	82,8
Eau seule	14	12,1
Eau et savon	5	4,3

Source : Résultats de nos enquêtes sur terrain

Au vu des résultats de ce tableau nous constatons que la majorité des

enquêté(e)s affirment l'existence des latrines dans les marchés. La majorité d'entre eux ont l'habitude de les utiliser : malgré que leur état soit jugé sale. Concernant le mode de nettoyage anal, plus de la moitié d'entre eux utilisent des papiers ordinaires.

III.4 RESULTATS SUR LES FACTEURS ASSOCIES A L'UTILISATION DES LATRINES

Les résultats du tableau n°III.4 montrent l'influence des caractéristiques sociodémographiques sur l'utilisation des latrines par les marchand(e)s.

Tableau n°III.4 : Relation entre l'utilisation des latrines et les facteurs associés à cette dernière

Variables	Utilisent		N'utilisent pas		Total	Chi2	p-valeur
	n	%	N	%	général		
Age							
≤35 ans	61	58,1	44	41,9	105		
>35 ans	177	60,6	108	39,4	264	3,904	0,142
Sexe							
Masculin	128	82,1	28	17,9	156		
Féminin	110	47,0	124	53,0	234	48,326	0,00001
Etat civil							
Célibataire	87	61,3	55	38,7	142		
Marié	108	55,7	86	44,3	194		
Veuf/ divorcé	43	85,7	11	14,3	28	11,106	0,0112
Niveau d'études							
Sans niveau	50	94,3	3	5,7	53		
Primaire	72	74,2	25	25,8	97		
Secondaire	90	51,1	86	48,9	176	50,274	0,00001
Universitaire	26	40,6	38	59,4	64		
Religion							
Catholique	109	70,8	45	29,2	154		
Protestante	68	73,1	25	26,9	93		

Musulmane	0	0,0	38	100,0	38	99,169	0,00001
Kimbanguiste	44	75,9	14	24,1	58		
Témoins de Jéhovah	17	22,9	20	77,1	35		
Eau disponible							
Non	176	66,2	90	33,8	266	34,481	0,00000
Oui	62	43	82	56,9	144		
PH Disponible							
Non	207	65,1	111	34,9	318	11,0802	0,0008
Oui	31	43	41	56,9	72		
Etat des latrines							
Sale	218	65,5	115	34,5	333	17,627	0,00002
Propre	20	35,1	37	64,9	57		

Nous remarquons au vu des résultats de ce tableau qu'il existe une différence statistiquement significative entre les caractéristiques sociodémographiques et l'utilisation des latrines car $p-v$ est inférieur à 0,05. De même l'état des latrines, la disponibilité de l'eau et des papiers hygiéniques sont en relation avec l'utilisation des latrines. Ceci signifie que ces facteurs influencent l'utilisation des latrines par les marchands.

Après avoir présenté les résultats de notre article, passons maintenant à la discussion des résultats.

IV. Discussion es Résultats

Dans ce dernier point de notre article, nous présentons nos résultats en comparaison avec les résultats des études antérieures pour confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Ces résultats présentent plusieurs tendances dont les plus importantes se présentent comme suit :

IV.1 Caractéristiques sociodémographiques des usagers et des gestionnaires des latrines

Il ressortait de nos résultats que la majorité des usagers des latrines avaient l'âge compris entre 20 à 35 ans soit 42,8%, ceux de 36 à 55 ans représentaient 33,6%. Leur âge moyen était de $41,2 \pm 8,8$ ans. Les enquêté(e)s de sexe féminin prédominaient avec 60,5% contre 39,5% pour le sexe masculin. Les mariés et les célibataires étaient nombreux soient 50,5% et 34,6 % respectivement. Pour le niveau d'étude, les enquêté(e)s avec le niveau d'étude secondaire et primaires étaient plus représentées soient 45,6% et 24,6%. Par rapport à la religion, les catholiques et les protestants prédominaient.

En ce qui concerne les gestionnaires des latrines, les enquêté(e)s dont l'âge variait entre 36 à 50 ans étaient majoritaires. Le sexe masculin prédominait avec 59,6% versus 40,4% de sexe féminin. Les mariés étaient plus nombreux (68,1%) et les célibataires (27,7%). Les enquêté(e) du niveau d'étude secondaire et primaire prédominaient soient 63,8% et 25,5% respectivement. Pour la religion, les catholiques (38,3%) et les protestants (31,9%) étaient plus représentés.

Nous avons remarqué aux travers nos analyses statistiques qu'il existait une relation statistiquement significative entre l'utilisation des latrines et les caractéristiques sociodémographiques notamment le sexe ($p-v=0,00001$), le statut matrimoniale ($p-v=0,0112$), le niveau d'étude ($p-v=0,00001$), la religion ($p-v=0,00001$), la disponibilité de l'eau ($p-v=0,0000$), la disponibilité des papiers hygiéniques ($p-v=0,00008$) et l'état des latrines ($p-v=0,0002$). Ceci signifie que ces caractéristiques sociodémographiques influencent l'utilisation des latrines par les marchands. Par contre l'âge n'avait aucune influence sur l'utilisation des latrines $p-v$ était supérieur à 0,05.

Par ailleurs, Kalakuko E et ses collaborateurs affirme que les femmes avaient participé à 64,8 % et les hommes à 35,2% .¹¹ s'est observé une différence significative entre les deux sexes selon leur tranche d'âge ($p < 0,05$). L'âge minimum était de 18 ans et le maximum était de 80ans. Les femmes et les hommes n'ayant pas étudié et ayant un niveau d'étude primaire étaient à 28,8 % tandis que ceux ayant

atteint le niveau secondaire et universitaire représentent 71,2% d'enquêtés. Les femmes et les hommes ayant un emploi étaient à 90,1% et non employés étaient à 9,9%. Selon la tribu, les ressortissants de la province du Sud-Kivu (S/K) et les non ressortissants (Hors S/K) participant à son étude représentaient respectivement 96,3% et 3,7% par contre selon les religions, les chrétiens étaient majoritaires à 97,6 % que les musulmans minoritaires représentant 2,4 %. Les principales religions rencontrées étaient les Catholiques, les Protestantes, les kimbanguiste et les Musulmans.

IV.2. De l'utilisation des latrines et sa maintenance

Il ressortait de nos résultats que pour près de la moitié des enquêtés installent leurs articles sur les tables soit 41,5%, 21 % sur les étalages, 12,6 % sur le sol et seulement 9 % dans les boutiques. Par rapport à l'ancienneté dans marchandes, 60,5% ont une ancienneté compris entre 1 à 5 ans et 8,7% ont une ancienneté compris entre 10 à 15 ans.

Concernant le type de commerce, les produits agricoles sont les plus vendus (28,7%), les articles divers (22,3%), les poissons et viandes (20,8%) et les quincailleries (10,8%).

Nos résultats ont montré que presque l'ensemble des enquêtés affirment l'existence des latrines dans les marchés. Néanmoins, la répartition des portes n'était pas faite par catégorie des marchands soit 44,6 % des répondants. La minorité des marchands ont l'habitude d'utiliser ces latrines installées malgré leurs conditions hygiéniques soient 29,7% contre la majorité écrasante de 70,3% qui ne veut pas utiliser ces latrines. Pour ceux qui ne les utilisaient pas, ils avaient évoqué les raisons telles que la mauvaise odeur (51,5%), la présence des urines et matières fécales (39,9%) et le manque d'eau et des papiers hygiéniques dans 8,8% des cas. L'état des latrines était mal apprécié par la majorité des enquêtés soit 70,3 % contre seulement 29,7% qui trouvaient que cet état des latrines étaient propres.

Par rapport aux attitudes des usagers en cas de mauvais état des latrines, la majorité d'entre eux faisaient les besoins dans les mêmes conditions soit 96,6%, seulement 3,4 % faisaient le nettoyage d'abord et 18,7% s'en allaient pour faire le besoin ailleurs. Comme mode de nettoyage anal, 82,8% des enquêtés utilisaient des papiers ordinaires, pendant que seulement 4,3 % d'entre eux utilisaient l'eau et du savon.

IV.3 De l'impact lié à la mauvaise gestion des latrines

S'agissant de l'impact lié à la mauvaise gestion de ces latrines, la propagation des maladies infectieuses était la plus citée par les répondants (70,2%) suivi de la contamination des aliments (21,2%) et enfin la multiplication des microbes (8,5%).

Il revient aussi à noter que selon l'étude menée par Bilubi à Bukavu dans le district sanitaire de Bukavu en 2014, les problèmes des latrines étaient liés à l'évacuation des excréta. Tout d'abord l'absence d'espace (33%), le nombre élevé des usagers (27%), le mauvais état des latrines (16%), les odeurs nauséabondes (11%), accès difficile (7%), et absence des latrines (4%) avec comme conséquences les odeurs nauséabondes (56%), le remplissage rapide (21%), la prolifération des mouches (9%). Tout ceci prouve combien de fois le mauvais état des latrines était à la base de la pollution de l'environnement.

Les résultats d'une étude de KAYOBOLA KINGOMBWE confirment également que l'entretien des latrines est également une question réputée problématique. Ainsi, les problèmes les plus manifestes pour la fréquentation des latrines dans les discours des vendeurs étaient (à 78%) les odeurs (à 65%), la malpropreté des latrines c'est-à-dire il y a présence d'agents vecteurs (blattes, mouches, etc.) et les conséquences notamment souillure des aliments et de l'eau non protégés, de dissémination des germes pathogènes et des œufs d'helminthes.

Conclusion

Après un long parcours, nous voici au terme de la rédaction de notre article ayant porté sur : « les facteurs déterminant l'utilisation des latrines des marchés dans la zone de santé d'Ibanda ».

Notre objectif principal était de comprendre pourquoi les marchands de cette zone, située dans la commune d'Ibanda, district sanitaire de Bukavu, province du Sud Kivu en RD Congo, n'utilisent pas les latrines publiques des marchés.

Cette étude a impliqué 390 marchands et 47 gestionnaires de latrines. Nous avons réalisé une étude analytique transversale pour identifier les facteurs liés à l'utilisation des latrines, en utilisant le logiciel Kobocollect pour la collecte des données, qui ont ensuite été analysées avec Epi-Info version 8.0. Les résultats montrent que sur 100 % des participants, seulement 29,7 % utilisent régulièrement les latrines des marchés, tandis que 70,3 % ne les utilisent pas pour les raisons suivantes :

- Mauvaise odeur (51,5 %) ;
- Présence d'urines et de matières fécales (39,9 %) ;
- Manque d'eau et de papiers hygiéniques (8,8 %).

Concernant les comportements des utilisateurs face à l'état des latrines, 96,6 % d'entre eux continuent de les utiliser dans de mauvaises conditions, contre 3,4 % qui prennent le temps de les nettoyer. En ce qui concerne le nettoyage anal, 82,8 %

utilisent des papiers ordinaires, 12,1 % de l'eau seule, 4,3 % de l'eau et du savon, et 0,8 % utilisent des papiers hygiéniques.

Il est souvent dit que l'hygiène corporelle commence par l'utilisation des toilettes. Toutefois, cette règle ne s'applique pas normalement dans les marchés publics de Bukavu, où la propreté et l'entretien des latrines sont insuffisants. Cette situation expose les utilisateurs à divers risques de maladies infectieuses, menaçant ainsi la santé des vendeurs, qui paient pourtant des taxes destinées à l'assainissement.

En conséquence, nous recommandons aux gestionnaires des latrines :

- D'allouer les fonds collectés pour l'achat de matériel d'entretien ;
- De solliciter la mairie pour désigner un personnel qualifié en hygiène et assainissement ;
- Faire un plaidoyer aux partenaires de bonne volonté afin de fournir des sources d'eau pour une utilisation adéquate des latrines.

Aux usagers des latrines, nous conseillons :

- D'utiliser les latrines de manière hygiénique pour prévenir la propagation des microbes et des maladies ;
- D'adopter un changement de comportement vis-à-vis de l'utilisation des latrines.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet des facteurs déterminants de l'utilisation des latrines des marchés dans la zone de santé d'Ibanda et encourageons d'autres recherches pour des analyses plus approfondies.

Bibliographie

- DCLONNEL, M.A., La toilette de la personne âgée, un soin chargé de sens à accompagner, In ESEVIER MASSON, Volume 1 I, n°57, 2019.
- FAWCETT, B., Water and Sanitation for Developing Countries, Lectures Notes, University of Southampton, 2005
- GHK, Research and training, stratégie planning for municipal sanitation: A Guide (Part C3: Tools for sanitation choice), Londres, 2000.
- HASNAT, K. et GITALI, B., CBO-management of slum Neighbourhood Sanitation Services: The Aynal's Bastee Case, Dhaka, Bangladesh, WaterAid-IRC Case Study, December, 2004.
- HYDROCONSEIL, ingénieur-conseil : Eau potable, environnement, services publics étude des latrines institutionnelles au BURUKINA FASO, 2012.
- KIHIMBA, M.T., Problématique de gestion des latrines dans les institutions supérieures et universitaires, mémoire en santé et développement

communautaires, ULPGL/GOMA, 2012.

- KINGOMBWE, K.T., la gestion des déchets solides des marchés urbains, Kinshasa, 2014.
- L'enquête de l'OMS réalisée en 2009 au niveau des établissements d'enseignement supérieur et universitaire.
- LUDOVIC, la maîtrise d'ouvrage des latrines publiques en milieu urbain. RD Congo. 2017.
- OLENGA, D.U., Problématique des conditions d'hygiène et assainissement dans le Quartier Nkàfu Zone de Santé de Kadutu, Mémoire de Licence, ISDR, 2018. [www.Lesconditiond'hygienectassainissement](#)
- Organisation Mondiale de la Santé, lignes directrices relatives à l'assainissement et à la santé, 2019.
- Radio Okapi, Environnement et santé, 2019 disponible sur [www.Radiookapi.net](#)
- Rapport ONEA, Gestion de latrines publiques et institutionnelles au Burkina Faso : Cas de Ouagadougou, Inédit, 2010.
- Rapport sur l'étude faite dans la commune d'Ibanda sur la situation des latrines publiques. 2016. Disponible sur [www.Lesconditiond'hy^ieneetassainissement](#)
- ULENGABO, B.M., Insalubrité publique et santé environnementale dans le district sanitaire de Bukavu, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'environnement, UEA, 2014.
- Water and sanitation program, joint monitoring program for water supply and sanitation accessible, 2005 in [www.wsp=watersanitationprogram.cd](#)
- Water and Sanitation Program, Sanitation is a business, approaches for demand- oriented policies, SDC, 2004.
- WIKIWATER, Les latrines généralités : les principaux types, comment les choisir ?, 2021.

Prolifération de la vente des matériels de construction (poteaux, chevrons ainsi que leur lieu de provenance sur les écosystèmes forestiers). Cas de la cité de Lodja

Par

Joseph Ndjo Ekonda et Texas Okito Kenge Alomba, Tous Assistants à l'ISC Lodja

Introduction

Il est possible que les populations autochtones qui vivent dans la zone faisant objet de l'étude ne comprennent pas le concept de réchauffement de la planète et celui de changement climatique mais, elles observent et ressentent les effets de la baisse des précipitations de l'augmentation de la température de l'air, de l'intensité croissante du soleil et des changements saisonniers dans le régime des précipitations.

Leurs observations sont corroborées par une étude qui a enregistré une réduction des précipitations moyennes de 22,2 pourcents et une hausse réduction progressive de la moyenne des températures maximales de 1,3°C au 4,3 pourcents entre 1961.

De ce fait, quelques questions méritent d'être posées :

- Quel est l'impact de la prolifération de la vente des matériels de construction (poteaux, chevrons, traverses et autres) dans le territoire de Lodja cas de la cité de Lodja et ses environs par rapport à la distance parcourue ?
- Comment sera l'avenir de ladite étendue si l'on ne songe pas au système de rabaissement ?

Les questions nous plongent à une série de réflexion et il nous est opportun de les éclairer par des réponses anticipatives.

Il a été établi que la prolifération de la vente des matériels de construction dans la cité de Lodja aurait un impact négatif sur la forêt dans la cité de et ses environs, notamment la déforestation.

Il s'en est suivi également que l'avenir de la forêt du territoire de Lodja surtout de la cité de Lodja serait dégradé si les conditions d'exploitation ne constituent pas un frein, voire un blocage et à plus forte raison si ces mêmes conditions ne sont pas contrôlées par les services compétents, tels que le service d'environnement et habitat...

Face à cette déficience au non contrôle du service habileté à prendre en mains, toute sa responsabilité. Il lui est demandé de vérifier la prolifération de la vente des matériels de construction observés actuellement sur l'étendue du territoire de Lodja, plus particulièrement dans le Chef-Lieu et ses environs.

Vue l'ampleur de notre étude, nuis à notre porté, sujet eu vogue et d'actualité au jour d'aujourd'hui ; une telle étude a suscité la méthode comparative qui a été utilisée pour aboutir résultats attendus. Cette méthode comparative nous a permis la vente des matériels de la construction utilisés dans le centre de Lodja du temps trop antique c'est-à-dire très reculé jusqu'au temps actuel.

Pour la réalisation complète de ladite étude une démarche scientifique a été entreprise à savoir la recherche documentaire, l'échantillonnage, l'élaboration d'un questionnaire d'enquête et l'interview libre.

La structure de cette étude porte sur trois principaux points. Le premier circonscrit l'histoire et conséquences de la déforestation, le deuxième analyse le volume et nature d'exploitation forestière dans le territoire et la cité de Lodja ; le troisième fait allusion au changement climatique dans le territoire et la cité de Lodja. Une brève conclusion met un terme à ce travail.

I. Histoire et conséquences de la déforestation

I.1. Histoire

En Europe, le déboisement a été un facteur très important autour de grande ville médiévale et de la renaissance. La déforestation est ancienne. Elle a commencé selon Williams dès la fin de préhistoire avec une nette corrélation spatio-temporelle entre le recul des forêts et la densité de la population humaine à zone tempérée, même si des populations assez denses ont aussi pu localement vivre dans la forêt sans la détruire en zone tropicale.

Dès le dix-neuvième siècle, les suédois servant Arrherius attire l'attention sur le fait que l'homme est entrain de modifier la composition de l'atmosphère en gaz carbonique entraver l'utilisation du charbon. A partir d'un calcul relativement simple il estime que notre planète devrait se réchauffer de 5°C d'ici la fin du vingtième siècle, mais c'est à partir des années 1970 que ce problème de l'activité humaine sur le climat devient l'objet de l'attention des scientifiques.

La hausse globale des températures moyennes générera une accélération significative du cycle de l'eau renforçant les phénomènes d'évaporation et d'augmentation du niveau des mers.

Il faudrait alors s'attendre à des risques accrus de sécheresse et d'incendie des forêts. La déforestation à accompagner l'homme presque partout où il est sédentarisé.

L'agriculture restant aujourd'hui encore la principale cause de la déforestation laquelle est suivie de près pour le besoin en bois de chauffage.

Elle est ancienne, la déforestation menée en France durant le moyen-âge enfin

d'étendre les terres agricoles, réduit la forêt en 15 pourcents de sa surface à la fin dix-neuvième siècle.

En 1850 le défrichement gagne les pentes jusqu'aux sommets de s moyennes montagneuses.

I.1.1. Répartition Mondiale

Dans la seconde moitié du vingtième siècle, les trois grandes zones de déforestations actives, par taille décroissante de surfaces concernées sont : l'Amazonie, l'Afrique Equatoriale et la zone de Malaisie (Indonésie en Asie).

Selon la FAO, c'est à Amérique du sud que la perte nette des forêts a été la plus élevée de (2000 à 2005 environ de 4,3 millions d'hectare par an).

I.1.2. Causes de la déforestation

Les causes de la déforestation actuelle sont humaines. Un rapport du député Jacques le Guen estime que la crise forestière mondiale est avant tout une crise de surconsommation de l'économie :

I.1.3. Activités Humaines

Les routes principales, pus secondaires, plus faciles que les fleurs sont les premiers axes de pénétration, de morcellement et de déforestation (ici en Amazonie, les trouées suivent « un motif » caractéristique en « arrêts de poisson »).

L'homme interfère depuis très longtemps avec la forêt, mais ses impacts deviennent plus importants de par les armés (fusil de chasse) et les moyens de techniques qu'il a récemment acquis (tronçonneuse, engins forestiers lourds génie routier...

Les incendies de forêts comme fut le cas à Kalimautan (Bonnéo) 3,5 millions d'hectares ont brûlé ou en 1987 en chine au 1,3 millions d'hectares disparus en fumée.

Le bois de feu dans les pays en voie de développement, les trois quarts de bois servent de combustible utilisés dans des installations peu efficaces ; ceci a causé la déforestation presque totale d'Haïti.

Le marché du bois : l'exploitation anarchique et illégale des ressources forestières du sud est encouragée par les besoins locaux en bois de construction et en bois de feu, mais aussi par la consommation des papiers bois et meubles ne garantissant pas une provenance légale ni une bonne gestion forestière au Nord dont maintenant la Chine.

La part de responsabilité du commerce et l'exploitation du bois font débat, ainsi la construction directe du marché internationale des bois tropicaux ne serait pas dominante en terme d'impact direct en Amazonie, en Asie, en Afrique.

L'urbanisation et l'artificialisation des forêts : un nombre croissant de forêts est sous les influences urbaines, les dernières zones naturelles boisées sont de plus en plus fragmentées et mitées ;

Les conflits : ils causent entièrement certaines déforestations (légale ou illégale). La déforestation est aussi une source fréquente de graves violences, voire des meurtres pour les populations autochtones et ceux comme Chico Mendes qui ont voulu défendre la protection de la forêt.

I.1.4. Facteurs naturels

Actuellement, les facteurs naturels ayant une influence sur le couvert forestier incluent de nombreux facteurs : les maladies et les champignons sont aidés par la présence des cultures mono-spécifiques, voire des cultures composées d'arbres clones. FERN, 2012.

I.2. Conséquences de la déforestation

I.2.1. Au sol

La déforestation expose davantage les sols à la rigueur du climat : le lessivage par les pluies non freinées par la végétation emporte l'humus et découvre la roche-mère. Faute des racines pour retenir le sol, les glissements des terrains sont souvent favorisés en bordure de falaise...

I.2.2. À la biodiversité :

La déforestation cause la destruction d'habitats de milliers d'espèces animales et végétales, condamnées à disparaître et elle perturbe les équilibres et les assemblages d'espèces, souvent en ajoutant les effets de l'agriculture ou de l'urbanisation associée à la déforestation.

Elle est aussi un facteur de fragmentation éco paysagère qui diminue la résilience écologique des forêts. Jacques Le Guen, mission sur la production des forêts tropicales, sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre la déforestation.

I.2.3. Déforestation et cycle de l'eau

Les arbres et cycle de l'eau des forêts participent activement au cycle de l'eau dont via l'évapotranspiration et l'infiltration vers les nappes. Les forêts contribuent même plus que tout le reste de la flore au phénomène d'évapotranspiration qui influence le pluviomètre et ce qu'on appelle les « hydro climat ».

I.2.4. Déforestation et catastrophes naturelles

Une moindre pluviométrie augmente les risques d'incendies la déforestation augmente encore les problèmes de manque d'eau potable, c'est pourquoi, de nombreuses législations ont créé des forêts dites « de protection » théoriquement interchangeable.

I.2.5. Sur le climat

Réchauffement climatique, cycle de carbone, puits de carbone, gaz à effet de serre et rejets de CO_2 , la déforestation provoque : une modification du climat, aux échelles mondiales aussi bien qu'à l'échelle locale ; la forêt évapotranspire en refroidissant l'air et absorbe la lumière, là où le climat nu renvoie du soleil vers l'atmosphère (albédo).

I.2.6. Conséquence sanitaires pour les populations locales

Une étude scientifique publiée dans l'American society of tropical medicine and hygiène en rapporte que la déforestation a un lien direct à la propagation du paludisme.

I.2.7. Gestion durable des forêts

La gestion durable des forêts implique des aires forestières protégées pour des raisons culturelles, sociales de biodiversité ou comme forêts de protection contre le risque d'éboulement et glissement de terrain exacerbé par le séisme régional.

Une définition de la gestion durable des forêts a été proposée par la conférence Ministérielle sur la protection des forêts en Europe en 1993 et a depuis été adoptée par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONU AA ou FAO en Anglais).

La gestion durable des forêts signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elle maintient leur diversité biologique leur production, leur capacité à satisfaire actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial.

Bref, les conséquences de la déforestation sont nombreuses à savoir :

- La perte de la biodiversité met à péril de nombreuses espèces, parfois encore inconnues, par la suite, la disparition du biotope ;
- La modification de climat ;
- La dégradation du sol qui peut conduire à la désertification, mais aussi aux érosions ;
- Le réchauffement climatique ;
- Le manque à gagner sur le plan économique : en détruisant la forêt on fait disparaître toutes les recettes futures.

Les possibilités qu'à l'emploi qui auraient pu produire leur gestion durable avec un accès sur les produits ligneux et non ligneux.

II. Volume et Nature d'exploitation forestière dans le territoire et la cité de Lodja

Il s'agit à ce niveau, de faire référence à deux aspects complémentaires de l'activité forestière dans cette entité administrative de la RDC.

II.1. Volume d'exploitation forestière

Cela désigne la quantité de bois prélevée dans les forêts du territoire et cité de Lodja, sur une période donnée. Cela peut soit être par année.

On peut l'exprimer en :

- Mètres cubes (m³) de bois coupés ;
- Où en nombre d'arbres abattus ;
- Ou encore en surface exploitée (hectares).

Bref, c'est le niveau où l'intensité de l'exploitation. Cela peut être beaucoup ou peu de bois récoltés.

II.2. Nature de l'exploitation forestière

Cette nature concerne le type et le mode d'exploitation, qui peut être soit :

- Le type de ressources exploitées, peut incarner le bois d'œuvre (acajou, wenge, afromosia), le bois de chauffe, charbon de bois, etc.
- Le mode d'exploitation peut aussi être soit, industrielle (par des sociétés forestières avec concession officielle), artisanale (par des petits exploitants locaux, souvent à la tronçonneuse), illégale ou informelle (sans autorisation).

Dans le contexte de territoire et cité de Lodja, dans la province du Sankuru, cette entité administrative est riche en forêts, mais souvent exploitée à petite échelle.

L'étude du volume et la nature de l'exploitation forestière permet donc d'évaluer d'abord, la pression sur les ressources forestières. Ensuite, déterminer si l'exploitation est durable ou excessive. Enfin, planifier des mesures de gestion forestière où de reboisement.

III. Changement climatique dans le territoire et la cité de Lodja

Le changement climatique désigne les modifications durables du climat (température, précipitation, humidité, saisons, vents, etc.) observées sur une longue période, et peut être causées à la fois par :

- Des facteurs naturels (activité solaire, volcans, cycles climatiques) ;
- Et surtout des activités humaines (déforestation, combustion d'énergies fossiles, agriculture, etc).

Le cas du territoire et cité de Lodja, dans la province du Sankuru, se situe dans une zone équatoriale humide avec une forêt tropicale et une saison des pluies marquée. Le climat y a connu des variations sensibles au fil du temps, en lien avec la déforestation et les changements régionaux du climat.

Cet élément nous permet à faire une lecture de cette évolution en tenant compte du passé profond, de la période allant de 2000 à 2010, de 2020 à 2030.

III.1. Passé profond (avant 1900)

Les caractéristiques de cette période sont les suivantes :

- Le climat était plus stable, dominé par les cycles naturels ;
- La forêt du Sankuru en général, Lodja en particulier était dense et continue, jouant un rôle de régulateur climatique ;
- Les populations vivaient principalement de la chasse, de la pêche et de l'agriculture traditionnelle, avec un faible impact sur le climat local.

III.2. La période 2000-2010

Cette période est marquée par un début des effets visibles du changement climatique localement à savoir :

- Une baisse progressive des précipitations dans certaines années ;
- Une perturbation des saisons agricoles (début et fin des pluies moins prévisibles) ;
- Une augmentation de la température moyenne ;
- Une déforestation accrue autour de Lodja (exploitation artisanale du bois, extension agricole) ;
- Avec réduction des rendements agricoles, érosion des sols, diminution de la biodiversité, sont des conséquences qui en découlent.

III.3. La période 2010-2020

Cet intervalle est marqué par un renforcement accru des caractéristiques du cycle précédent (2000-2010).

III.4. La période 2020-2030

C'est un temps actuel et proche avenir, qui sont des tendances observées, et qui s'amplifieront dans l'avenir. Les caractéristiques sont les suivantes :

- Une hausse continue des températures (plus 1 à plus 1,5° C par rapport à 1980, le passé profond) ;
- Une perturbation pluviométrique se manifestant par des pluies plus violentes mais moins régulières ;
- Les sécheresses saisonnières plus marquées ;
- Une pression accrue sur les forêts à cause de la croissance démographique et du besoin de terres agricoles.

Avec comme risques majeurs, la réduction des ressources en eau, la diminution des rendements de cultures comme le manioc et le maïs, et la disparition progressive de certaines espèces forestières locales.

III.4.1. Les facteurs locaux aggravants à Lodja

A Lodja, on assiste à une déforestation non contrôlée occasionnée par le bois de chauffage, charbon de bois, fabrication des planches, etc. les feux de brousse

récurrents ; une agriculture sur brûlis ; une absence de politiques locales de gestion durable des ressources forestières.

III.4.2. Les conséquences générales

A ce niveau, on peut retenir :

- Une modification du microclimat local (plus chaud, plus sec) ;
- Les inondations plus fréquentes en saison des pluies, occasionnent plusieurs ravins ;
- Un appauvrissement des sols et une perte de fertilité ;
- Un déplacement des populations rurales vers la cité de Lodja.

Bref, le changement climatique dans le territoire et cité de Lodja se manifeste par une hausse des températures, une inégalité des pluies et une dégradation accélérée de la forêt tropicale.

Entre 2000 et 2010, les signes sont apparus ; entre 2010 et 2020, les signes accroissent ; entre 2020 et 2030, les effets deviennent manifestes, amplifiés par la déforestation et la pression démographique.

Le passé profond montre que Lodja bénéficiait autrefois d'un climat plus stable et humide, aujourd'hui par contre, en transformation rapide.

III.5. Comparaison avec les travaux similaires antérieurs

Nous avons pu comparer notre résultat avec ceux obtenus par nos prédécesseurs dans le cadre de cette étude, étant donné que nous n'avons pas été le premier à effectuer les enquêtes sur le sujet relatif à l'exploitation forestière. Nous citons quelques-uns :

L'étude de Jules Koso relative à l'exploitation forestière est arrivée aux résultats selon lesquels, si on ne fait pas attention, d'ici 30 ans, le monde risquerait disparaître, car la gestion des ressources naturelles est opaque. Un grand désordre est organisé.

Sous un autre angle, le chercheur a fait des recommandations en montrant la responsabilité des différents acteurs en commençant par l'Etat lui-même, les acteurs politiques, la société civile, la population dans son ensemble.

Une autre recherche menée par Paul Lohandjola Ehata, relative à la disparition des espèces rares au Sankuru. Le chercheur est arrivé à la conclusion selon laquelle, des espèces rares tant animales que végétales, sont en voie de disparition. Car, la pêche, la chasse, et autres étapes ne sont contrôlés, chacun fait ce que le bon le semble.

Sous un autre angle, le chercheur a fait des recommandations pour que la tendance soit renversée, en proposant des solutions à court, moyen et long termes à ce fléau.

Dans un autre sens, John Otshudi Shungu, dans son étude portant sur la vente des matériels de construction des maisons en pisé à Wembo-Nyama. L'auteur a relevé que les matériels de construction deviennent de plus en plus cher. Il a donné les principales causes et conséquences qui en découlent.

John est arrivé aux résultats de recherche selon lesquels, le pouvoir public doit savoir règlementer la gestion et imposer un prix en rapport avec les matériels de construction. Aussi, la sensibilisation de toute la communauté pour la prise en compte de cet état de chose, tout en évitant que la situation se dégrade.

Conclusion Et Suggestions

L'homme préhistorique à l'époque vivait en harmonie avec la forêt, donc la forêt était une source de nourriture pour certaines personnes avec la pratique des chasses et des cueillettes mais actuellement par l'effet de la déforestation, toutes les espèces animales et végétales sont déjà disparues.

A cela s'ajoutent la diminution de la biodiversité, la pollution de sol de l'air et des eaux, la destruction de la couche d'ozone (03), les incendies des forêts, l'abattage irrationnel des plantes, l'émission des gaz... sont autant d'effets causés par l'environnement malsain.

Tous ces effets sont d'origine humaine.

Pour y remédier, les Sankurois habitant la cité de Lodja doivent se joindre aux principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement conformément à la loi n°11/009 du 09 juillet 2011 ainsi que les conférences des Nations Unies sur l'environnement tenues à Stockholm et à Rio de Janeiro en 1972 qui avaient accordé une attention plus accrue aux problèmes de l'environnement face au danger prévisible de sa dégradation.

Donc, la meilleure gestion de l'environnement favorise la survie des êtres vivants dans une biosphère.

L'exploitation forestière étant une activité génératrice pour la plupart des gens sans tenir les conséquences qui en découlent, nous suggérons ce qui suit :

Aux autorités politico-administratives :

- De prendre leur responsabilité c'est-à-dire de bien contrôler les activités qui peuvent contribuer à une déforestation en général et à l'exploitation forestière, surtout que la République Démocratique du Congo fait partie des pays signataires de COP21 pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Au service de l'environnement :

- De renforcer la capacité de la population urbaine et riveraine à une éducation dans la vie humaine ;
- De veuillez à toute guère d'activité concernant les éléments biotiques de l'environnement en général et en particulier étant un écosystème qui rend beaucoup de service à l'homme.

Aux organismes gouvernement et non gouvernementaux, ainsi qu'aux conservations de la nature :

- D'organiser des campagnes de sensibilisation sur l'éducation environnementale.

Bibliographie

- DELGADO I.C., Is the interocean high way exporting deforestation, 2008.
- Hamah, I, "Regionnal biodiversityasse for climate change : a guide for protected area managers", In L.J Hansen, J.L biringeret, J.R Hoffan ed. Buying time: a user's, 2003.
- Hasler N, Werth, d.ex avissarr, effets of tropical déforestation on global hydroclimate : a multimondiale ensemble on analysty, 2009.
- Jacques le Guen, Mission sur la production des forêts tropicales, sauvegarde de la biodiversité et la lutte contre la déforestation, 2010.
- John Otshudi Shungu, La vente des matériels de construction des maisons en pisé à Wembo-Nyama, TFC, ISEA Wembo-Nyama, 2019-2020.
- Jules Koso, Exploitation forestière dans le territoire de Katako-Kombe : enjeux et défis, TFC, Unilod, 2021-2022.
- Loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement en RDC.
- Paul Lohandjola Ehata, La disparition des espèces rares dans la province du Sankuru, Mémoire en agronomie, Unilod, 2021-2022.
- Polydor Alomba, Géographie économique et humaine, L2 SPA, Unilod, inédit.
- Rapport de la FAO, 2000.
- Site www.fr.com consulté à Lodja, le 20 octobre 2025.
- Site www.google consulté à Lodja, le 20 septembre 2025.

Impact environnemental de la pêche par empoisonnement dans le Secteur de Lotshimba-Eduo-Piete-Kolombe

Par

Joseph NDJO EKONDA, Assistant à l'ISC Lodja

Introduction

Dans le courant de ces dernières années, les initiatives cruciales visant au [le] développement durable pour améliorer la vie humaine et rendre digne d'être vécue ont été prises et adaptés par des organisations internationales. Les budgets y sont alloués, les lois édictées c'est-à-dire ces initiatives concernent les services essentiels et vitaux tels que la nourriture de qualité, les soins de santé de qualité, l'enseignement de qualité, l'accès à l'eau salubre, en information, l'accès au logement de qualité, aux installations de sanitaires adéquates, à l'assainissement et à la protection de l'écosystème.

Il est indéniable que la réalisation des initiatives pour le développement durable dépend des options de la politique de chaque pays et de la gestion responsable des ressources naturelles par chaque pays. Si chaque individu parvient à accéder à une vie plus libre, plus humaine à tous les niveaux, on parlera du développement durable dans ce pays-là. Car le développement durable est considéré comme un passage, pour tout le monde, des conditions moins humaines à des conditions plus humaines.

Toutefois, le cas de la République Démocratique du Congo, [le développement durable reste un slogan creusé. Cela se justifie du fait que la population, surtout riveraine, vit] sans instruction et sans souci de l'avenir, [par conséquent, elle se] livre avec acharnement au combat surtout les fronts afin d'accéder même au simple minimum vital. Tel est le cas de la masse populaire du secteur de LOTSHIMBA- EDUO- PIETE-KOLOMBE qui fait le choix de notre recherche.

Pour elle, la destruction permanente et inconsciente de l'espace pose problème d'accéder même au simple minimum vital. L'objectif poursuivi est d'évaluer le degré de l'espace aquatique par la pêche par empoisonnement dans ledit secteur avec autant des conséquences.

De ce qui précède, les questions que nous nous sommes posées sont les suivantes :

- Il y a-t-il d'espèces aquatiques riches en divers poissons dans le secteur de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE ?
- Au rythme du développement durable, cette masse populaire songe-t-elle à protéger ces espèces pour le bien-être des générations présente et future ?
- Est-ce qu'elle pratique réellement la pêche par empoisonnement afin d'accéder au simple minimum vital ?

En réponse aux préoccupations soulevées ci-haut, nous présupposons ce qui suit : bien sûr, il existe des espèces aquatiques riches en divers poissons dans le secteur sous examen.

S'agissant de la protection des espèces par la masse populaire, cette dernière ne songe pas au bien-être de la génération future, elle ne voit que les avantages présents.

La masse populaire pratique la pêche par empoisonnement en vue d'accéder au simple minimum vital, sans se soucier du futur.

La réponse à ces questions nécessite l'emploi de méthodes descriptive, analytique et statistique par la technique d'enquête sur le terrain.

La structure de cette étude porte sur deux principaux points. Le premier circonscrit la présentation du milieu d'étude, le second analyse la pêche et les conséquences qui en découlent. Une brève conclusion met un terme à ce travail.

I. Présentation du milieu d'étude

A ce propos ARIANE, D. Cité par OTSHUDI TANDEKA a dit : « Il faut pour un chercheur de bien déterminer le cadre spatio-temporel de son milieu auprès d'un lecteur ». L'heure est donc venue de présenter le milieu de notre investigation qui est le secteur de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE.

I.1. Situation Géographique

Le secteur de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE est l'un des secteurs du territoire de Lodja. Il est borné :

- À l'Est, par le secteur de MVUNGE ;
- À l'Ouest, par le secteur de BAKUTSHU-LOKENYE du territoire de KOLE ;
- Au Nord, par le secteur des AHAMBA-MANGE ;
- Au Sud, par les secteurs des OLEMBA et LOKFUNGU,

Son relief est dominé par les bas plateaux, les plaines disséquées par les vallées dans lesquelles serpentent les cours d'eaux divers.

Son climat est de type tropical humide avec l'alternance de deux saisons : la saison sèche et la saison de pluie.

Quant à la végétation, il convient de savoir qu'une bonne partie du secteur e étude est couverte par des grandes concessions forestières malheureusement dégradées par les activités humaines.

Son hydrographie est enfin alimentée par les cours d'eau et rivières suivantes : LOKENYE, LOWALE, LANDO, LOKIA, OPANDJA, LATSHA, LOVUE et LONDA.

I.2. Aspect historique

Le secteur de LOTSHIMBA a été créé le 30 décembre 1948 selon les archives du Territoire de Lodja. Il est composé de 8 groupements et 38 villages. Ces groupements sont: EDUO 1, EDUO 2, PIETE, KONDOLONGO, KOLOMBE, OLONGAPO, TSHAHE et SHILO. Sur le plan administratif, ce Secteur a été le théâtre de succession de plusieurs Chefs de Secteur depuis sa création à nos jours.

- Chef Etshindo : 1960.
- Wembi 1960-1967.
- Welo 1967-1971.
- Kasongo 1971-1977.
- Tokombe 1977-1992.
- Lopolo 1992-2002.
- Lohahe 2002-2008.
- Alomba 2008-2015.
- Djongekama 2015-2020.
- Omolui Georges 2020-2021.
- Ndjo Joseph 2021-2024.

I.3. Activités principales

Le Secteur de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE contient une variété d'activités, mais nous nous bornerons aux principales telles que l'agriculture, l'élevage, la chasse, brasserie...

I.3.1. L'agriculture

Elle tient une place dominante dans la vie de la population de LOTSHIMBA. La majorité de la population y vit de la terre et à la terre. L'agriculture traditionnelle subsiste jusqu'à nos jours. Elle ne trouve pas des ressources pour se moderniser et faire face à la concurrence. Jadis, l'agriculture d'auto consommation. L'agriculture de LOTSHIMBA a subi depuis ces dernières années une mutation d'un ampleur sans précédent grâce à la mise en commun des travaux appelé « cikidimba ». La superficie de culture s'étend dans le but de bonne production et de commercialisation. C'est ainsi que cette agriculture pratique deux sortes de cultures : la culture vivrière et la culture industrielle.

Concernant la culture vivrière, on trouve les cultures suivantes : le riz, qui est la base de l'alimentation locale, le maïs, l'arachide, le pistache, le haricot, le concombre, l'ananas... Ces cultures sont un principe d'auto consommation, mais elles servent aussi au commerce pour l'achat de biens de besoins vitaux.

La culture industrielle concerne l'huile de palme, les huileries locales traitent les noix de palme et un extrait de l'huile nécessaire à l'alimentation à la commercialisation et à la fabrication des savons.

I.3.2. L'élevage

L'élevage est pratiqué à LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE de deux façons : l'élevage de la volaille, l'élevage du petit bétail.

L'élevage de la volaille comprend les animaux de la basse-cour tels que les poules, les pigeons, canards... tandis que l'élevage de petit bétail s'occupe des chèvres, moutons, porcs...

I.3.3. La chasse

Elle est en train de perdre du terrain à LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE comme partout ailleurs à cause du feu de brousse, de l'abattage des ordonnés des forêts et de l'utilisation des matières toxiques. La savane et la forêt constituent l'habitat principal des espèces animales dont certaines sont en voie de disparition suite à ces pratiques nuisibles.

I.3.4. Les brasseries

Elles sont nombreuses et sont tenues généralement par les femmes. Des boissons fermentées (alcool) à partir de levain et d'ingrédients divers sont tirées du maïs, du manioc, de millet... cette boisson sert parfois à entretenir le mari ou ses amis, mais surtout à une intense activité commerciale.

Après avoir présenté le milieu de notre étude, il nous revient à donner dans les lignes qui suivent, la pêche et les conséquences qui se présentent.

II. Pêche et conséquences qui en découlent

II.1. Pêche

II.1.1. Sortes de pêche

La population de LOTSHIMBA pratique la pêche artisanale repartit en quatre sortes de pêche : pêche à la ligne, pêche au filet, pêche à la digue (barrage) et pêche par empoisonnement. C'est sur cette dernière que nous allons longuement nous étendre ; car elle est la plus pratiquée, malgré ses nombreuses conséquences dans ce secteur.

II.1.2. Types de toxines généralement utilisés

La pêche par empoisonnement se sert de certains ingrédients d'origine agricole telle que nous le voyons ci-dessous :

- Tephrosia voegeli (wotsh'amba) cette légumineuse est broyée ou pilée de manière à former une pâte active qui sera injectée en amont d'une rivière ciblée. Les poissons paralysés et aveuglés par les poisons sont capturés en aval lorsqu'ils flottent dans l'eau.
- Allophylus africana (okosokoso) c'est un arbre d'environ 30m d'hauteur appartenant à l'ordre de sapindérale. Pendant la saison sèche il est porteur de fleurs et des fruits. Ses fruits mélangés avec d'autres ingrédients sont grossièrement pilés et la masse pâteuse obtenue est immergée dans de l'eau pour tuer les poissons. Allophylus africana est la toxine la plus utilisée à

LOTSHIMBA à cause de son efficacité et son action très immédiate. Mais les poissons capturés par ce produit se dégradent vite et encore ce produit cause la disparition presque totale des espèces aquatiques.

- *Physostigma venenosum* (ondjoke), c'est une plante cultivée essentiellement pour la pêche par empoisonnement. Il est un produit commercial ; producteur cherche les clients. Ceux-ci mobilisent les pêcheurs qui se chargent de cette activité dans un cours d'eau ciblé.

Après avoir reconnu la toxicité des matières arboricoles ci-haut énumérées sur les espèces aquatiques, voyons maintenant ses dangers sur la vie de la faune aquatique, sur développement durable, sur la santé de la population.

II.2. Conséquences

Les toxines à quelques niveaux. Risque de nous répéter les toxines sont la cause de mort sans nombre des espèces aquatiques ; mais ils constituent aussi un grand obstacle à la promotion et à l'épanouissement d'autres espèces.

II.2.1. Conséquences des toxines sur la vie de la faune aquatique

Par la faune aquatique nous entendons l'ensemble des poissons vivant dans un cours d'eau, dans une rivière ou dans un fleuve. L'utilisation des toxines dans ces lieux de vie des poissons entraîne à ses espèces une rarefaction progressive des poissons dans l'eau et enfin la disparition des quelques espèces fauniques, surtout les poissons de toutes sortes de taille ; même les canards d'eau. Ces mêmes conséquences se font sentir aussi sur le développement durable.

II.2.2. Conséquences sur le développement durable

La gestion de développement durable est une notion (le développement qui s'intéresse aux générations présentes tout en tenant compte de leurs domaines meilleurs pour les générations futures (O.N.U 1987).

La notion de développement durable suppose la satisfaction des besoins des générations actuelles sans affecter celles des générations futures. C'est une conception du développement qui s'inscrit dans une perspective de long terme et intègre les contraintes écologiques, sociales et économiques.

Cela s'entend par l'amélioration la vie des générations présentes et par la préconisation des perspectives d'avenir des générations futures par une nourriture saine, l'eau salubre, des installations sanitaires adéquates, par des moyens d'assainissement convenables ; par des soins médicaux de qualité, protection de l'écologie...

Mais nos recherches ont montré que bien que ces actions paraissent mondialement souhaitées et appliquées, à LOTSHUMBA-EDIO-PIETE-KOLOMBE elles sont encore lettre morte. L'ignorance et la pauvreté comptent parmi les menaces les plus graves qui pèsent sur la population de LOTSHIMBA hier et aujourd'hui.

Comment une population souffrant de toutes formes de privation dans le domaine de nutrition, d'éducation et d'information peut-elle songer à la protection des espèces aquatiques ? C'est ainsi que, privée de condition de vie décente sans instruction et sans information dans la vie courante, sans aucune prévention exploitent les ressources aquatiques, leur seule source de vie.

Bien que cela, l'exploitation désordonnée de dites ressources et la gestion irresponsable appauvrissent d'avantage les cours d'eau en poissons et pour le présent et pour l'avenir, la population de ce secteur, est sans vision, manque d'instruction peut-elle croire aux conséquences de sa consommation des poissons empoisonnés sur sa santé ?

II.2.3. Conséquence sur la santé de la population

La consommation des poissons frais empoisonnés présente des conséquences importantes sur la santé de la population de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE.

Sans connaître les propriétés chimiques des plantes et sans connaissance approfondie des maladies causées par la consommation des poissons frais empoisonnés la population les utilise à bon escient. Mais le doute n'est pas permis, la consommation des poissons frais empoisonnés a des conséquences néfastes sur la population. C'est comme l'acide mine lentement et sûrement le fer.

De plus l'empoisonnement de l'eau par les produits toxiques de pêche contribue certainement pour beaucoup à la pollution d'eau. Comment la population sera-t-elle protégée des maladies et même de la mort parfois prématurées ?

Pour en savoir plus sur les menaces et les dangers que représente l'utilisation des produits toxiques dans la pêche à LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE nous avons présenté les résultats sur quelques tableaux statistiques au point suivant :

Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés selon l'âge

N°	Age des enquêtés	effectifs	%
01	25-15	05	3,9
02	16-19	08	6,3
03	20-23	10	7,9
04	24-27	15	11,9
05	28-31	65	51,5
06	32-plus	23	18,2
TOTAL		126	100

Source : Enquête sur terrain ;

Commentaire : De ce tableau N°1, 65 (51,5), d'enquêtés ont l'âge compris entre 28 à 31 ans, 23, (18,2 %) sont de plus de 25 ans, 24-27 ans, (6,3%) 12-23 ans (3,9%).

Questions sur l'origine des enquêtés voir l'originaire du secteur de LOTSHIMBA.

Tableau n° 2 : Répartition des enquêtés selon le sexe

N°	Sexe	Effectifs	%
01	Masculin	88	69,8
02	Féminin	38	30,1
TOTAL		126	100

Source : Enquête sur terrain :

Commentaire : sur 126 personnes enquêtées, (100%), 88, (69,8) sont des hommes, par le fait que les femmes sont plus occupées aux travaux des ménages et indisponible aux questions d'enquête.

Tableau n° 3 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

N°	Niveau D'études	Effectifs	%
01	Sans formation scolaire	63	50
02	Primaire	44	34,9
03	Secondaire	17	13,4
04	Cycle Universitaire	2	1,6
Total		126	100

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : à la lumière de ce tableau, le constat est que ; le niveau des enquêtés 63(126) soit 50% sont sans formation scolaire 44 ont un niveau d'études primaire 13,4 % ont fréquenté le niveau secondaire, 1,6 le niveau supérieur et Universitaire. Ainsi, le bas niveau d'études occasionne le chômage des enquêtés et les poussent aux activités et pratiques illicites d'exploitation des ressources naturelles est spécialement halieutiques dans le Secteur ciblé.

Tableau n° 4 : Produits utilisés dans la pêche par empoisonnement

N°	Produits	Effectifs	%
01	Tephrosia Voegeli	26	20,6

02	Tephrosia macropada	98	77,7
03	Autres à préciser	2	1,5
Total		126	100

Source : Enquête sur terrain

Commentaire : à la lumière de ce tableau, nous remarquons que Tephrosia macropada est utilisé à cause de sa grande teneur à toxine et capacité d'exterminer les poissons dans l'eau dans une durée relativement courte. Quelles sont les conséquences de l'empoisonnement sur l'environnement aquatique dans le Secteur de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE

Tableau n°5 : Conséquences liées à l'empoisonnement des rivières du secteur de Lotshimba-Eduo-Piete-Kolombe

N°	Opinion	Effectifs	%
01	Perte de la biodiversité (ressources halieutiques)	88	69,8
02	Prolifération des maladies	12	9,5
03	Appauvrissement des rivières	26	20,6
Total		126	100

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : à la lumière de ce tableau n°5, nous constatons que l'empoisonnement des rivières entraîne la perte de biodiversités, spécialement ressources halieutiques (88) 68,8% d'enquêtés en confirment, prolifération, des maladies, en consommant les poissons issus de la pêche par empoisonnement, la population attrape beaucoup, des maladies et l'appauvrissement des rivières (20,6%). Technique documentaire.

Quant à l'ossature, cette recherche repose sur trois chapitres. Le premier niveau s'occupe de la généralité sur la pêche par empoisonnement, le deuxième est axé sur le milieu matériel et le dernier fait l'analyse et l'interprétation des résultats.

II.2.4. Comparaison avec les travaux antérieurs

Dans le cadre de notre recherche, nous avons pu comparer notre résultat avec ceux obtenus par nos prédécesseurs étant donné que nous n'avons pas été le premier à effectuer les enquêtes sur le sujet relatif à l'impact environnemental de la pêche par empoisonnement. Nous citons quelques-uns :

Pour Jean DJELA POY, son étude est arrivée aux résultats de recherche selon lesquels, une nécessité s'impose à la protection des poissons. Puis, un

encouragement durable et responsable de la pêche. Enfin, un soutien indéfectible des politiques environnementales et les associations locales.

Le gouvernement provincial du Sankuru a déploré de la vie de la population « dangereusement exposée après l'utilisation d'un produit hautement toxique dans les cours d'eau » à Olemba.

L'alerte a été donnée sur le danger que court la population du secteur des Olemba dans le territoire de Lodja, après utilisation dans les cours d'eau, du produit « Ponderia » jugé hautement toxique en provenance de Lomela. Il s'agit d'un produit utilisé dans la pêche par les pêcheurs afin d'avoir le maximum des poissons. Des mesures ont été prises, à savoir l'interdiction formelle de la culture, son transport et tout autre mouvement. BETTS, J.T. est arrivé à la conclusion et recommandations qui suivent : renforcer les systèmes de surveillances et de détection des substances toxiques dans les poissons. En trouvant les mesures de régulation et de contrôle sont faibles ou absentes, ce qui rend la lutte contre ces pratiques difficiles comme causes principales de cet état de chose.

Il a aussi montré que l'utilisation de toxiques pour pêcher, expose les populations locales à des risques sanitaires, notamment la diarrhée, la convulsion ou intoxication chronique. Peut aussi, affecter également le bétail et les cultures.

Conclusion

Ce n'est plus un secret pour personne. La masse populaire du Secteur de LOTSHIMBA-EDUO-PIETE-KOLOMBE. Dans sa lutte pour accéder au simple minimum vital mène un combat permanent et acharné contre les diverses espèces aquatiques par la pêche par empoisonnement.

Pourtant, le développement durable pour une vie digne d'être vécue exige la protection de l'écosystème et la gestion responsable de ressources naturelles à tous les niveaux de la société. De plus, il impose des mesures courageuses applicables par tous.

Le bilan de la pêche par empoisonnement dans ce secteur en étude est alarmant : la perte de la biodiversité est de 69,8% l'appauvrissement et la population des cours d'eau et des rivières et la prolifération des maladies de 20,6%.

L'ignorance étant à la base de cette situation catastrophique, les responsables de l'Etat à tous les échelons doivent conjuguer un effort assidu pour une éducation de base jusque dans les villages les plus reculés. Des campagnes de conscientisation au moyen des radios communautaires peuvent aussi contribuer à la protection de l'écosystème pour le présent et pour l'avenir.

Bibliographie

- Anoh Kouassi, « Impact environnemental et socio-économique de la pêche par empoisonnement en milieu littoral, Ivoirien », in Revue de Géographie tropicale et d'environnement, n°2, 2007.
- Anonyme, Chimie des pesticides ; la toxicologie et récototoxicologie des pesticides, 1997.
- Arnout, Les poissons du Muséum national d'histoire naturelle, 1967.
- Assemblée générale de l'ONU, 1987.
- Betts, J.T., La pêche par empoisonnement : enjeux écologiques et socio-économiques, Murray, 1^{ère} édition, 2020.
- Cau Vin, De la palmeraie naturelle à la plantation solutionnée. Toupa : un village en pays adjubau, annales de l'Université d'Abidjan, série G, tome V, 1973.
- Chevalier, « Plantes Ichtyotoxiques des genres tephrosia et mendelea, leurs dispersia leurs cultures et leurs propriétés » in Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, 17^e~année, bulletin n° 185, Janvier 1937.
- Corlay, JP, La pêche au Danemark, essai de géographie halieutique, Thèse de Doctorat d'Etat, vil 1 et 2, 1331p, 1993, consulté en ligne.
- Curasson, Etat actuel de nos connaissances sur les plantes toxiques, de l'A.O.F, bulle. Com. Et histoire scient, AOF, 1936.
- Dictionnaire petit Larousse 2020.
- Eldredge, L,G, La pêche par empoisonnement dans les récits coraillicns, impacts des activités humaines, 1987.
- Encyclopedie d'image : 59p Paris.
- Jean Djela Poy, Intoxication par organismes aquatiques, TFC, ISEA/Lodja, 2022-2023.
- Le conseil de ministre du gouvernement provincial du Sankuru, Lusambo, le 14 août 2023.
- Ngonga, Ecologie de développement, L1 ISCSID/Lodja, 2020, inédit.

Inventaire et détermination des lieux de Provenance de quelques espèces fauniques vendues sur le marché central de Lodja

Par

Bokese Bin Hassani Nicolas, Chef de Travaux, Omeonga Wembondo Jérôme, Chef de Travaux, Yanga Lombeelo Denis, Assistant, Alomba Yenyi Marguerite, Assistante, tous à l'ISEA/LODJA

Introduction

L'inventaire des espèces fauniques vendues au marché central de Lodja révèle un large éventail de viande de brousse, principalement issue des forêts environnantes, mais aussi potentiellement du parc national de la Salonga, la Reserve Naturelle du Sankuru. Les espèces incluent des primates, d'autres mammifères et potentiellement des oiseaux, dont certains peuvent être menacés. Le marché de Lodja est connu pour son commerce de viande de brousse, avec une grande variété d'espèces représentées. Des carcasses de singes sont fréquemment vendues, certaines fraîches et d'autres fumées.

Il est probable que d'autres mammifères, tels que des rongeurs ou des ongulés, soient également présents dans le commerce de viande de brousse. En raison de la proximité du parc national de la Salonga, l'un des plus grands parcs de la RDC, certaines espèces protégées pourraient être illégalement prélevées et vendues, malgré les efforts de protection, sans oublier la Reserve Naturelle du Sankuru, Parc National de la Lomami. Le commerce de viande de brousse, même dans un contexte de survie, peut représenter une menace pour les populations animales, en particulier si des espèces menacées sont ciblées.

Depuis quelques années, les inquiétudes des milieux scientifiques et du lobby international de la conservation pour la préservation de la biodiversité des forêts tropicales humides, relayées par les grands médias occidentaux, ont fait émerger la notion de « bushmeat crisis ». La chasse commerciale est accusée de mettre en péril la vie animale dans les forêts d'Afrique centrale et, à terme, de menacer l'ensemble de cet écosystème .

La chasse pour la viande de brousse peut représenter une sérieuse menace pour les populations protégées des forêts du monde entier. En République démocratique du Congo (RDC), la chasse de subsistance est souvent intrinsèquement liée au commerce de la viande de brousse et dans certains cas au trafic d'animaux vivants, capturés pour satisfaire la demande de marchés florissants. Ceci peut accentuer les menaces qui pèsent sur les populations d'espèces sauvages.

Le marché central de Lodja, étant le plus grand marché de la province du Sankuru et qui est approvisionné par la viande fumée presque par tous les territoires

qui composent ladite province ; un panorama sur ce marché est indispensable.

Dans le cadre de ce travail, quelques questions ont motivé notre réflexion notamment :

- Quelles sont les différentes espèces animales vendues sur le marché central de Lodja ?
- Quels sont les différents milieux ou territoires qui ravitaillent le marché central de Lodja à viande fumée ?
- Existe-t-il une période au cours de l'année où la viande fumée est rare sur le marché central de Lodja ?
- Qui sont les vrais acteurs dans la filière de commercialisation de la viande fumée sur le marché central de Lodja ?

Les hypothèses ci-après ont été émises pour poursuivre nos recherches :

- Il existe sur le marché de Lodja, une diversité d'espèces animales sauvages vendue comme viande fumée sur le marché central de Lodja ;
- Les différents territoires environnants qui renferment des grandes étendues forêts, constituent des lieux par excellence du ravitaillement en viandes fumées sur le marché central de Lodja ;
- Il n'existe pas de période de rupture de la vente de la viande fumée sur le marché de Lodja ;
- La filière de commercialisation de la viande de brousse (viande fumée) est sous la responsabilité d'une catégorie d'acteurs ou actrices.
- Il se pourrait que même les espèces protégées seraient vendues sur le marché central de Lodja

L'objectif principal d'un travail scientifique est de répondre à une problématique bien définie à travers une démarche méthodique en mobilisant des données fiables, des observations, des analyses et une réflexion critique.

Objectif Global : l'objectif de ce travail est de réaliser un inventaire des espèces fauniques vendues sur le marché central de Lodja et de déterminer leurs lieux de provenance, afin de mieux comprendre le dynamique de la chasse commerciale locale et d'évaluer son impact potentiel sur la biodiversité dans son origine.

Comme objectifs spécifiques, nous retenons :

- Mener des enquêtes auprès des vendeuses et vendeurs de la viande fumée sur le marché central de Lodja (Questionnaire, interview).
- Identifier les espèces animales sauvages exposées à la vente
- Identifier les différents milieux d'approvisionnement en viande fumée se trouvant sur le marché central de Lodja
- Proposer des pistes de solution pour une gestion efficace et durable de la viande de brousse.

- Le but de cette étude est de promouvoir la gestion durable des ressources fauniques dans la province du Sankuru, afin de garantir la survie de la génération présente et future.
- La filière de commercialisation de la viande de brousse devrait faire partie du Produit Intérieur Brut (PIB), si elle est organisée et contrôlée. Ainsi comprendre son organisation permettrait non seulement de mieux gérer les recettes provenant de la commercialisation de la viande de brousse mais également d'en assurer une utilisation durable ainsi que la conservation de la faune sauvage. Sans oublier son intérêt pour d'autres chercheurs qui voudrions mener de recherches dans le même angle.
- Le marché central de Lodja constitue notre espace d'étude ; alors que dans le temps, notre étude prend une période allant de 15 Novembre 2024 au 25 Mai 2025.

Notre travail est subdivisé à trois chapitres, le premier chapitre parle de généralités sur la chasse commerciale et la viande fumée, le second chapitre s'articule sur le milieu, matériel et méthodes, et dernier présente les résultats de données et l'interprétation de celles-ci.

I. Revue de la littérature sur le commerce des viandes de brousse

La filière viande de brousse est beaucoup plus « encadrée », au sein des sociétés locales traditionnelles. Pour la structurer, deux logiques socioéconomiques se superposent plutôt qu'elles ne s'opposent. Elles s'appuient, d'une part, sur la réciprocité au sein du village et, d'autre part, sur l'échange commercial classique en milieu urbain.

La situation juridique et fiscale des acteurs est en règle générale aussi confuse que la législation qui devrait s'appliquer. En outre la filière « viande de brousse » relève des activités informelles. On peut extrapoler cette analyse à l'ensemble de la région, même si, selon les pays, certains circuits prennent plus d'importance. Un collecteur villageois concentre la viande du village et la vend à un revendeur urbain qui approvisionne le consommateur. Le collecteur est plus généralement un urbain (ou, plutôt, une urbaine) qui se déplace régulièrement vers le village et vend sur le marché en gros de la marchandise, à la sortie des villes, ou approvisionne un réseau de revendeuses

Si la chasse est une activité purement masculine, la commercialisation de la venaison est très fortement féminisée, qu'il s'agisse de la collecte en brousse ou de la vente au détail, sur les marchés urbains. Les entretiens réalisés auprès des acteurs de la filière ne font pas apparaître de barrières sociales ou ethniques à l'entrée dans ces activités de négoce, tandis que le capital de départ est très limité. La vente au détail de venaison est souvent réalisée par des jeunes femmes, en phase d'insertion sociale, qui, au fur et à mesure de leurs possibilités financières, s'intéressent à la collecte du

gibier, auprès des chasseurs villageois. Ces commerçantes remontent ainsi la filière, en recherchant le meilleur taux de rentabilité, puis, lorsqu'elles ont acquis une certaine surface financière et l'âge aidant, elles abandonnent la filière venaison pour s'intéresser à d'autres activités commerciales, plus rentables .

La chasse commerciale joue ainsi un rôle important comme support du développement. L'activité de chasse en elle-même représente, au niveau d'un pays, l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers d'emplois à temps plein, à comparer à la dizaine de milliers de fonctionnaires. La commercialisation est également source d'emplois permettant l'intégration des femmes dans les circuits économiques et facilitant leur ascension sociale. La filière permet une circulation monétaire importante, dans le sens villes vers campagne, qui équilibre les besoins en numéraire des ruraux, pour financer la santé, l'éducation, les impôts ou l'achat des équipements de base (matériel agricole, matériel de construction).

I.1 Les consommateurs

Les mères de famille constituent l'essentiel de la clientèle et achètent le gibier pour la consommation familiale, dans le cadre de la « dépense quotidienne », pour la confection des sauces accompagnant le plat principal. Le boucanage, qui permet, la conservation avant de débiter la viande en petites portions.

La viande de brousse est aussi fréquemment au menu des restaurants de rue (Malewa), qui permettent aux salariés faisant la journée continue de se nourrir à midi à peu de frais. En règle générale, le gibier est un produit de consommation intéressant pour ses protéines et sa qualité, mais le coût de son acquisition ne permet pas certaines catégories des personnes de s'en offrir. Les quantités achetées diminuent avec le statut social, mais, par contre, chez les catégories défavorisées, cette quantité réduite représente la moitié de la ration protéique totale. La viande de chasse est alors un « bien de luxe » .

I.2 Les commerçants

Le négoce du gibier est, dans la pratique, contrôlé par les femmes. Dans le cas d'une filière longue, les revendeuses sur les marchés sont fréquemment de jeunes femmes qui sont unies par des liens de famille ou d'amitié avec les courtières (intermédiaires) et qui se chargent d'un écoulement aussi rapide que possible des cargaisons.

Cette activité ne nécessite pas de capitaux importants et leur permet d'assurer leur survie et celle de leur famille. Elle peut permettre à ces jeunes femmes, souvent en situation de précarité, d'amorcer une ascension sociale. Dès qu'elles peuvent disposer d'un crédit, elles sont d'abord vendeuses au détail et pour de faibles volumes sur les marchés urbains, puis, lorsqu'elles ont pu rassembler un petit capital, elles assurent la collecte du produit. En cas de réussite financière, elles abandonnent

ensuite cette activité pénible et contraignante pour se spécialiser dans le négoce d'autres articles assurant de meilleures marges et des volumes d'affaires supérieurs.

I.3 Les acteurs cachés

D'autres acteurs, difficiles à identifier, interviennent également dans le fonctionnement de la filière. Comme dans beaucoup d'activités informelles, en limite permanente de l'illégalité, des prélèvements cachés sont effectués par divers agents économiques disposant d'une parcelle de l'autorité publique. Les différentes formes de ces prélèvements, qui vont de la simple corruption au rançonnement ou à l'organisation effective de la filière, et leur niveau financier sont très difficiles à apprécier.

Des acteurs « non identifiés » opèrent également dans l'approvisionnement urbain. On estime en effet que 30 à 50 % du ravitaillement urbain en gibier ne transite pas par les places de marché. Une hypothèse souvent avancée s'appuie sur les liens étroits entre les élites installées en ville et les parents du village. Des flux importants de viande seraient organisés en fonction de commandes des élites qui en assureraient directement le transport, puis la vente en ville, selon des circuits hors marché.

I.4. Commerce illégal des espèces sauvages et ses conséquences.

Le commerce illégal d'espèces sauvages est le quatrième trafic le plus lucratif au monde, après le trafic de drogue, la contrefaçon et la traite d'êtres humains. Cette criminalité menace la survie de milliers d'espèces d'animaux et de plantes, accélérant l'effondrement en cours de la biodiversité.

Autrefois, les ventes illégales d'animaux avaient lieu dans des magasins et autres types de marchés physiques. Aujourd'hui, bénéficiant du développement du commerce en ligne ainsi que d'une connectivité accrue entre les territoires, notamment grâce à l'expansion des liaisons aériennes, le trafic d'espèces sauvages est devenu un véritable crime organisé transnational.

Les trafiquants d'espèces sauvages approvisionnent des marchés éloignés de la zone de braconnage - parfois sur des continents différents - et peuvent mener leurs activités lucratives de manière anonyme, profitant des coûts faibles et des risques peu élevés en termes de détections, d'arrestations et de condamnations.

I.5. Trafic d'animaux

Le trafic d'animaux est le commerce illégal d'animaux. Il pose des problèmes toujours non résolus et graves pour la conservation des espèces. Si la déforestation, la destruction des habitats au profit d'activités agricoles ou de l'habitat humain et l'introduction d'espèces envahissantes sont les causes premières de la disparition des espèces animales et végétales, celles-ci sont suivies par la chasse, dont le trafic d'animaux est un corollaire, avec un impact important sur de nombreuses espèces.

Ce trafic a également des conséquences sur la sécurité sanitaire des populations humaines.

I.6. Description

Le commerce d'une espèce, de spécimens morts ou vivants, entier ou certains organes, entraîne la plupart du temps sa chasse, piégeage et/ou empoisonnement dans la nature, et ont souvent provoqué une décroissance des populations jusqu'à un seuil critique où la survie de l'espèce est menacée.

Le commerce d'animaux est considéré comme du trafic à partir du moment où le prélèvement, le transport ou la vente des animaux ou des parties d'animaux concernées est interdit en législation nationale ou internationale, par la convention de Washington (CITES), par exemple.

I.7. Provenance des animaux ou de leurs sous-produits

Les animaux ou parties d'animaux qui font l'objet d'un trafic sont souvent issue d'un prélèvement illégal, autrement nommé braconnage. Le prélèvement peut également être légal dans la législation du pays dont il provient. Dans le cas de l'ivoire d'éléphant, son prélèvement et son commerce était légale avant 1989, cependant aujourd'hui sa vente est interdite.

La marchandise trafiquée provient souvent des pays tropicaux, en Afrique, en Asie du Sud-Est, ou en Amérique du Sud, mais pas uniquement (Civelle ou ortolan par exemple en France et Europe).

I.8. Cadre légal et réglementaire concernant la protection des espèces en RDC

En République Démocratique du Congo (RDC), la protection de la faune sauvage est encadrée par plusieurs lois et règlements, visant à assurer la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources fauniques. Ces textes législatifs et réglementaires définissent les règles relatives à la chasse, au commerce des espèces menacées, à la création et à la gestion des aires protégées, ainsi qu'aux sanctions en cas d'infractions.

I.9. Principaux textes législatifs et réglementaires

Ici, on peut retenir :

- Loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature :

Cette loi est le texte principal en matière de conservation de la nature en RDC. Elle établit des mesures générales pour la conservation de la biodiversité, prévoit des études d'impact environnemental pour la création d'aires protégées, renforce le régime répressif pour la protection des espèces et des habitats, et insiste sur l'implication des communautés locales et des entités territoriales décentralisées dans la conservation.

- Loi n° 82/002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse :

Cette loi réglemente l'exercice de la chasse, exigeant des autorisations (permis) pour la chasse sportive, commerciale, scientifique ou administrative. Elle précise également les méthodes et périodes de chasse autorisées, ainsi que les espèces soumises à des restrictions ou interdictions.

- Arrêté ministériel n° 056 du 28 mars 2000 portant réglementation du commerce international des espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction :

Cet arrêté met en œuvre la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en RDC. Il établit des listes d'espèces protégées et définit les procédures pour le commerce international de ces espèces, exigeant des permis et certificats pour l'importation et l'exportation.

II. Présentation du milieu d'étude

Notre étude est réalisée sur le marché central de Lodja, en territoire de Lodja.

II.1. Brève historique

L'endroit où se trouve le marché central de Lodja, était occupé par les bâtiments BATETELA LOKENYE. En date du 24 Juillet 1978, le commissaire de zone à la personne de monsieur ODJATITE MULUMBA qui par son initiative, il a écrit une lettre au District du Sankuru pour demander la construction d'un marché public dans la cité de Lodja d'où sa lettre a été répondue en 1982. Et un technicien urbain au nom de monsieur André MUSAWO KOLOMONYI était venu de Lusambu pour chercher un espace pour la construction du marché public.

La superficie du marché de Lodja est 200m², la population est d'environ 8500 à 9000 habitants.

Selon les données de chef de section de vendeurs (euses) des viandes de brousse, il a estimé un nombre plus au moins de 60 vendeurs de viandes de brousses et dont leurs régularités dépendent de l'approvisionnement en marchandise.

II.2. Situation géographique du marché central de Lodja

Le marché central de Lodja est situé :

- A l'Est par l'avenue OLEMBA ;
- A l'Ouest par l'avenue de la Révolution ;
- Au Nord par l'avenue du 30 Juin ;
- Au Sud par l'avenue de la Banque.

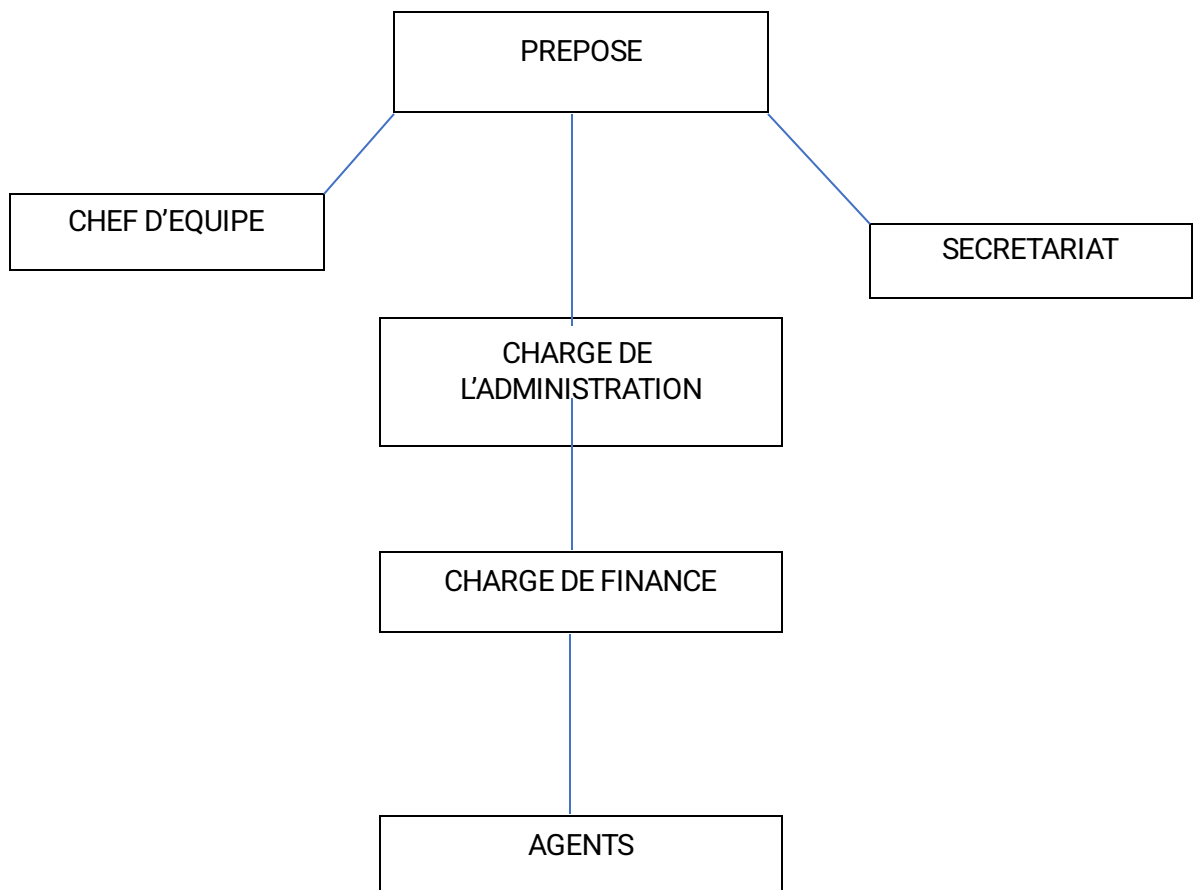
II.3. Coordonnées géographiques

- S : 03° 29' 24.3"
- E : 023° 36' 28.8"
- Alt. 453m

II.4. Succession des autorités du marché central de Lodja

Le marché public de Lodja a commencé à être géré par l'administrateur, aujourd'hui appelé (préposé) du 22 Avril 1984 au 1997 par Monsieur MBAKA ; De 1997 à 2001 par Monsieur OMEKENGE ; de 2001 à 2018 par Monsieur Celeon OMEKENGE ; de 2018 à 2021, par Monsieur Jean ANGANDA ; de 2021 à 2022, par madame AMUNYI KASHONGENYI ; de 2022 à 2024, par Monsieur KASONGO ASEKE Justin ; de 2024 à nos jours c'est Monsieur Jean NGOMO MBOLE .

II.5. Organigramme du Marché



II.6. Description du matériel utilisé

II.6.1. Matériel biologique

Par rapport au matériel biologique, comme il s'agit des gibiers vendus sur le marché central de Lodja ; notre matériel biologique s'articule sur la viande de brousse vendue dans ledit marché.

II.6.2. Matériel non biologique

Ici, nous avons utilisé les objets ci-après :

- Le carnet du terrain, celui-ci nous aidé pour écrire les informations reçues ;
- Le stylo pour écrire ;
- Le GPS pour la prise des coordonnées géographiques de notre milieu d'étude

II.7. Description des méthodes de collecte de données

Etant les différentes approches utilisées pour recueillir des informations en vue

d'une analyse ou d'une prise de décision, nous nous sommes servis de certaines approches.

II.7.1. Observation de terrain

Cette méthode nous a permis de nous rendre sur place pour observer et enregistrer des données dans l'environnement du sujet étudié, donc une observation participative.

II.7.2. Entretien ou interview avec les vendeurs et les consommateurs

Nous avons eu des entretiens avec les vendeurs (euses) pour plusieurs raisons : ces entretiens permettent de mieux comprendre les pratiques d'approvisionnement, de transformation et de vente, ainsi que les motivations et les habitudes de consommation. Cette compréhension est essentielle pour mettre en place des actions de sensibilisation.

Les entretiens permettent de déterminer d'où provient la viande de brousse. Cela aide à identifier les zones de chasse et les espèces concernées.

II.7.3. Analyse des échantillons de viande

Ici, nous sommes procédés à l'identification des espèces se trouvant sur les étalages, nombre de spécimen par espèces.

II.8. Critère de sélection et paramètres à étudier

Par rapport à la sélection des enquêtés, nous avons plus sélectionner les vendeurs (euses) des viandes de brousse sur le marché central de Lodja.

II.8.1. Critères de sélection des enquêtes

Ici, nous avons utilisé plusieurs critères :

- Identification de l'espèce : la viande doit provenir d'une espèce autorisée à la chasse et à la commercialisation dans la région. Il est important de connaître les espèces protégées ou menacées par la sélection.
- Lieu de provenance : la provenance de la viande doit être connue et traçable. Cela permet de vérifier si la chasse a été effectuée dans le respect des réglementations locales et si la viande n'a pas été prélevée dans une zone protégée.

II.8.2. Méthodes statistiques à utiliser

Statistiques descriptives

Fréquences, pourcentages et moyenne arithmétique

$F =$

Avec F = Fréquence

n = effectif de la valeur

N = effectif total

100 = valeur absolue

Moyenne arithmétique

X

Où $X_1, X_2, X_3, \dots, X_n$ sont les valeurs individuelles

n = nombre total de valeurs

II.9. Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés rencontrées, nous pouvons signaler : le transport est aussi un autre problème qui nous a coûté, le moyen financier pour les exigences au niveau de services du marché ; malgré l'accompagnement d'un agent de service du marché, certaines personnes nous qualifiaient aux agents de l'Etat qui travaillent à leurs détriments.

III. Présentation des résultats

Dans cette partie, nous présentons les résultats de marché de la viande de brousse se trouvant sur le marché central de Lodja, avec interprétation de celle-ci.

Tableau 1. Tranche d'âge des enquêtés

N°	Tranche d'âge	Effectif	%
1	35-40	3	9
2	41-45	11	31
3	46-50	15	43
4	> 50	6	17
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Il ressort de ce tableau ce qui suit : la tranche d'âge de 46 à 50 ans est représenté par un effectif de 15 enquêtés, soit 43% de cas ; suivi de la tranche d'âge de 41 à 45 ans, avec une fréquence de 11 enquêtés, 31% de cas ; la tranche d'âge > 50 ans ont été questionnée en 17% de cas, soit 6 fréquences.

Tableau 2. En rapport aux sexes des enquêtés sur le marché central de Lodja

N°	SEXE	Effectif	%
1	MASCULIN	4	11
2	FEMININ	31	89
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Ce tableau révèle que les femmes ont été enquêtées en 89% de cas, soit une fréquence de 31 femmes ; et puit les hommes ne représentent que 11% de cas, soit 4 hommes enquêtés.

Cela serait justifier par le fait que ce sont les femmes qui se donnent dans ce marché de viande de brousse pendant que les hommes ravitaillent le marché en viande de brousse à provenance de longue distance. Cela confirme aussi notre quatrième hypothèse stipulant que la filière de commercialisation de la viande de brousse (viande fumée) serait responsabilisée par une catégorie d'acteurs ou actrices.

Tableau 3. Etat-cil des enquêtés

N°	Etat-civil	Effectif	%
1	Marié (e)	20	57
2	Divorcé (e)	4	11
3	Célibataire	2	6
4	Veuf (ve)	9	26
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Il ressort du tableau 3 que les mariés sont représentés en 57% de cas, soit une fréquence de 20 enquêtés ; les veufs (ves) ont été à une fréquence de 9, soit 26% de cas ; les divorcés quant à eux, à 11% de cas, soit 4 fréquences ; afin, 6% de cas, soit 2 enquêtés étaient constitués de célibataires.

Tableau 4. Occupation principale des enquêtés

N°	Occupation	Fréquence	%
1	Vendeur (euse)	35	100
2	Fonctionnaire de l'Etat	0	0
3	Cultivateur	0	0
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Dans ce tableau, nous avons questionnés rien que les vendeurs (euses) de viande de brousse ; avec 100% de cas, soit 35 fréquences de fréquences enquêtées. Ce choix était justifié afin de nous imprégner dans la situation préoccupante qui est celle de vente de viande brousse sur le marché central de Lodja.

Tableau 5. Nombre de fréquentation des enquêtés au marché

N°	Fréquentation	Fréquence	%
1	Tous le jour	27	77
2	Plusieurs fois par semaine	7	20
3	Momentanément	1	3
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

commentaire : Par rapport à la fréquentation de nos enquêtés, nous avons constaté ce qui suit : 77% de cas, soit 27 enquêtés fréquentent le marché central de Lodja chaque jour ; 20% de cas, soit 7 enquêtés fréquentent plusieurs fois par semaine ; 3% de cas, soit un seul enquêté quant à lui fréquente momentanément.

La valeur élevée de ceux qui fréquente presque chaque jour le marché, se justifie du fait qu'ils accordent plus d'importance dans cette activité comme principale afin de résoudre leurs situations familiales.

Tableau 6. En rapport avec l'ancienneté des enquêtés dans l'activité

N°	Ancienneté	Fréquence	%
1	1-5	3	9
2	6-10	4	11
3	11-15	5	14
4	16-20	9	26
5	>20	14	40
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Par rapport à l'ancienneté, les vendeurs qui sont au marché de viande de brousse sont évalués en 40% de cas, soit 14 enquêtés ; ceux 16 à 20ans avec 26% de cas, soit 9 fréquences ; 14% de cas, 5 enquêtés étaient de ceux qui ont déjà réalisé 11 à 15ans dans ce marché ; il y avait aussi ceux de 6 à 10ans avec 11% de cas, soit 4 enquêtés ; et enfin, ceux d'une année à 5ans avec 9% de cas, 3 enquêtés.

Tableau 7. Présence de viande de brousse sur le marché central de Lodja

N°	Présence de viande	Fréquence	%
1	OUI	35	100
2	NON	0	0
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Dans ce tableau, tous nos enquêtés confirment la présence de viande de la brousse sur le marché selon 100% de cas, soit 35 enquêtés. Ce qui confirme notre première hypothèse qui dit : Différentes espèces animales sauvages seraient vendues comme viande fumée dans le marché central de Lodja.

TABLEAU 8. Espèces vendues au Marché central de Lodja bbb

N°	Nom commun	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Fréquence	%
1	Potamochère	Potamocheirus porcus	Sombo	22	5
2	Colobe roux de pennanti	Piliocolobus pennantii	Kolongo	40	9
3	Guereza d'Angola	Colobus angolensis	Duka	25	5,7
4	Cercopitheque ascagne	Cercopithecus ascanius	Kitsho ou Sodi	37	8,5
5	Cercopitheque à tête de hibou	Cercopithecus hamlyni	Todu	20	5
6	Colobe satan ou Guereza noir	Colobus satanas	Ngila	30	7
7	Mone de wolf	Cercopithecus wolfi	Nge ou Ngeye	34	7,8
8	Cephalophe bleu	Cephalophus monticola	Mboloko	40	9
9	Cephalophe a ventre blanc	Cephalophus leucogaster	Pambi	20	5
10	Cephalophe a nande dorsale ou bai	Cephalophus dorsalis	Kuduha	30	7
11	Cephalophe noir	Cephalophus niger	Mende	33	8
12	Cephalophe de peter	Cephalophus callipygus	Mengela	34	7,8
13	Chevrotain	Hyemoschus aquaticus	Menge	5	1

14	Crocodile	Crocodilus niloticus	Konde	1	0,2
15	Crocodile nain	Oesteolaenus tetrapis	Lokekele	1	0,2
16	Porc-épic	Hystrix cristata	Eko	35	8
17	Rat de Gambi	Cricetomys gambianus	Otomba	28	6
	TOTAL			435	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Il ressort du tableau 8 ce qui suit : nous avons inventorié au total 435 carcasses d'animaux représenté par 17 espèces, dont le colobe roux de pennanti (kolongo en tetela) avec 40 carcasses, soit 9% de cas ; même pourcentage avec cephalophe bleu (mboloko en tetela), 40 carcasses, soit 9% de cas ; cercopithe ascagne (kitscho en tetela), avec 8,5% de cas, soit 37 carcasses ; Porc-épic (eko) représenté par 35 carcasses, soit 8% de cas ; Cercopitheque mone de wolf (nge en tetela), avec 34 carcasses, soit 7,8% de cas ; cephalophe noir (mende), avec une fréquence de 33 carcasses, soit 8% de cas ; colobe satan ou guereza (ngila en tetela) inventorié à 30 carcasses, soit 7% de cas ; avec cephalophe dorsale (kuduha), même pourcentage 7% de cas, soit 30 carcasses ;

Les rats de Gambie avec 6% de cas, soit 28 carcasses ; les guereza avec 5,7% de cas, soit 25 carcasses ; les potamochères ont été inventoriés à 22 carcasses, soit 5% de cas ; cercopithèque à tête de hibou avec 20 carcasses, soit 5% de cas ; même pourcentage avec céphalophe a ventre blanc, 5% de cas, soit 20 carcasses ; chevrotain avec 5 carcasses, soit 1% de cas ; crocodile avec crocodile nain les espèces étaient représentés chacune avec une seule carcasse, soit 0,2 % de cas.

$$X = 25,5$$

Donc la moyenne de viande inventoriées est de 25,5

Nous avons remarqué pendant nos enquêtes la présence des espèces protégées sur les étalages au marché central de Lodja ; notamment le colobe roux de pennanti était parmi les singes le plus vendu alors que cette espèce est protégée par la loi congolaise ; sans oublier le chevrotain, le porc-épic. La viande de chimpanzé nain (Bonobo), okapi sont souvent vendues à cachette selon certains enquêtés, la vente se fait de bouche à l'oreille. Cela confirme notre cinquième hypothèse qui dit que même les espèces protégées par les lois congolaises seraient vendues sur le marché central

de Lodja.

Tableau 9. Lieu de provenance de marchandise (viande de brousse)

N°	Lieu de provenance	Fréquence	%
1	Territoire de Katako-kombe	5	14
2	Territoire de Lomela	17	49
3	Territoire de Kole	13	37
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Il ressort de ce tableau ce qui suit : le territoire de Lomela est le lieu où le marché central de Lodja est plus ravitaillé, avec 49%, soit 17% de cas ; le territoire de Kole vient à la deuxième position avec 13 fréquences, soit 37% de cas ; et le territoire de Katako-kombe, autrefois réputé du territoire où la viande de brousse était abondante, aujourd'hui tire la queue avec 14% de cas, soit 5 fréquences.

Cela est due à la pression de la chasse dans le Parc National de la Salonga du côté Lomela par les villages Longolongo et du côté Kole par les villages du grouoement Boke qui sont voisin dudit Parc ; sans oublier la Reserve Naturelle du Sankuru dans le territoire de Lomela. Cela confirme notre deuxième hypothèse qui dit que le marché central de Lodja serait ravitaillé avec viande fumée de plusieurs axes voire territoire voisin.

Tableau 10. Connaissance sur les espèces protégées par la loi congolaise chez les vendeurs (euses).

N°	Niveau de connaissance de vendeurs (euses)	Fréquence	%
1	OUI	35	100
2	NON	0	0
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Il ressort du tableau 10 que 35 enquêtés, soit 100% de cas connaissent qu'il existe des espèces protégées par la loi congolaise, malgré la

présence de carcasses de ces espèces sur le marché central de Lodja.

Et cela est due à la faiblesse des autorités censées mettre en application ces lois par manque de mesure de contrôle efficace. Les marchés, comme celui de Lodja, sont parfois moins bien contrôlés, ce qui facilite le commerce illégal d'espèces protégées.

Manque d'application de la loi : faiblesse des structures de contrôle : les autorités chargées de la protection de l'environnement et de la pression du braconnage peuvent manquer de moyens humains et matériels pour assurer une surveillance efficace des marchés et des zones de chasse. La corruption et l'impunité, le braconnage et le commerce illégal d'espèces protégées peuvent être favorisés par la corruption et l'impunité, où les responsables ne sont pas sanctionnées pour leurs actes.

Tableau 11. Fermeture du marché de la viande de brousse au cours de l'année

N°	Période de fermeture	Fréquence	%
1	OUI	0	0
2	NON	35	100
	TOTAL	35	100

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Le tableau 11, nous montre qu'il n'existe pas une période où le marché de la viande de brousse sur le marché central de Lodja est fermé. Cela est due par à des facteurs comme celui de l'absence de réglementation de la chasse dans l'ensemble de la province du Sankuru et autres mesures pouvant contraindre l'activité de la chasse. Car, 100% de cas, soit 35 enquêtés disent que le marché de la viande de brousse ne se ferme pas toute l'année. Cela confirme notre troisième hypothèse qui dit : Il se pourrait qu'il n'existe pas une période au cours de l'année où la viande fumée ne se trouve pas sur le marché central de Lodja ;

Tableau 12. Difficultés rencontrées par les vendeurs (euses)

N°	Difficultés	Fréquence	%
1	Taxes	20	57
2	Variation de prix	9	26
3	Carence de marchandise	6	17

	TOTAL	35	100
--	-------	----	-----

Source : nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Il ressort de ce tableau que les taxes sont parmi les difficultés que les vendeurs (euses), car, 57% de cas, soit 20 enquêtés éprouvent les difficultés de taxes ; la variation de prix, vient à la deuxième position avec 26% selon 9 enquêtés.

Travaux Antérieurs

Afin de vérifier notre problématique, nous avons intégré certains travaux similaires des autres chercheurs pour voir leurs résultats. Pour cela, il y a deux travaux :

1. Heritier Mpamu Bakutu : Etude de la filière de commercialisation de la viande de brousse à Kinshasa Université de kinshasa - Licence 2010

Le résultat trouvé lors de son travail indique que l'organisation de la filière de la viande de brousse à Kinshasa est la même que celle trouvée par Fargeot et Dieval, 2000 ; Fargeot, 2004),. Cette filière dans son ensemble est animée à Kinshasa ainsi que dans d'autres pays du bassin du Congo par des femmes qui pratiquent le commerce au détail (74.1%), les hommes quant à eux sont plus concentrés sur la chasse et la pratique de la vente en gros du gibier (25.8%). La viande de brousse contribue à la sécurité alimentaire. En effet, la viande de brousse est largement consommée dans les pays du bassin du Congo, les quantités consommées vont de 30g/personne/jour en RDC à 180 gr /personne/jour.

2. Dan KAPOLI OMBA ET AL 2018: Etude d'identification des viandes de brousse vendues dans la ville de KINDU

Après analyse, les résultats suivants ont été obtenus :

- 89% des enquêtés sont de sexe féminin et 11 % sont de sexe masculin. Notre site d'étude est dominé par des femmes ;
- 62% des enquêtés sont sans niveau d'étude, suivis de ceux de niveau primaire avec 20%, après ceux de niveau secondaire avec 13%, et enfin ceux de niveau supérieur avec 5% ; le milieu d'étude est dominé par des enquêtés, sans niveau d'étude ;
- 61% de nos enquêtés vendeurs de la viande de brousse s'approvisionnent sur l'axe Lokando, suivi de ceux de l'axe Lomami avec 28,5% et enfin 10,3% de nos enquêtés s'approvisionnent sur Kibombo ; les vendeurs de la viande de brousse ne participent pas à la conservation de la faune sauvage du Maniema, parce que l'axe Lokando et l'axe Lomami sont des axes qui mènent au Parc de la Lomami ;
- sur un total de 20 spécimens, les singes représentent 9 spécimens, soit 45%;

après viennent en second position ; les antilopes avec 7 spécimens, soit 35%;
suivis des porc-épic avec 3 spécimens, soit 15% ; et enfin des
potamochères avec 1 spécimen, soit 5%.

Conclusion

L'étude menée au marché central de Lodja a permis de recenser plusieurs espèces fauniques mises en vente, dont certaines figurent parmi les espèces partiellement ou totalement protégées par la législation nationale et les conventions internationales telles que la CITES. Les résultats montrent que la majorité de ces espèces proviennent des zones périphériques du Parc National de la Salonga, de la Réserve Naturelle du Sankuru, ainsi que des forêts communautaires des territoires de Lomela, Kole et Katako-Kombe.

Cette commercialisation, souvent non contrôlée, révèle l'existence d'un trafic de faune sauvage structuré, alimenté par la pauvreté, l'absence d'alternatives économiques, et le manque de surveillance efficace. La présence d'espèces protégées dans les étals interpelle sur l'urgence de renforcer les actions de sensibilisation, de contrôle, mais aussi d'intégration des communautés locales dans la gestion durable des ressources fauniques.

En définitive, cette étude constitue une base importante pour l'orientation des politiques de conservation, de lutte contre le braconnage, et de gestion participative de la faune sauvage à Lodja et dans la province du Sankuru en général. ainsi, nous recommandons :

- Renforcement des contrôles sur le commerce de la faune sauvage par les services compétents (ICCN, Environnement, Police de chasse) ;
- Sensibilisation des commerçants et consommateurs sur la législation et les enjeux liés à la conservation des espèces menacées ;
- Mise en place de programmes alternatifs générateurs de revenus pour réduire la dépendance des communautés à la chasse commerciale ;
- Collaboration avec les chefs coutumiers pour réactiver les règles traditionnelles de gestion durable des ressources ;
- Collecte systématique de données sur les espèces vendues afin d'alimenter une base de données locale utile pour les actions futures.

Bibliographie

- Bahuchet, S. and. Ioveva K. 1999. De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud Cameroun. L'homme et la forêt tropicale. S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy and N. Vernazza-Licht. Chateauneuf de Grasse : 533-558
- Dan KAPOLI OMBA ET AL 2018: Etude d'identification des viandes de brousse vendues dans la ville de KINDU
- Diéval, S. 2000. La filière viande de chasse à Bangui, République Centrafricaine. ISTOM. Cergy-Pontoise : 211.
- Fargeot, 2004. La chasse villageoise : pratique et impact en Afrique centrale. Cas de la forêt classée de la Mondika, République centrafricaine. Montpellier, France : CIRAD-département Forêts. 62 p.
- Fa et al, 2003. Bushmeat exploitation in tropical forests : an international comparison. Conservation Biology, 1420-1426. Blackwell publishing.
- Kofimaya et al., 1988. Enquête sur la vente de la viande de chasse dans la ville de Bukavu. IZCN.21.
- Fargeot, C. 2004. La chasse commerciale en Afrique centrale I. la venaison ou le négoce d'un produit vivrier. Bois et forêts des tropiques, 2004, n° 282.
- Fargeot, C. 2005. La place de la venaison dans une politique de gestion de la faune en Afrique centrale. L'Etat et les politiques forestières en Afrique francophone et à Madagascar, CIRAD-Karthala
- Fargeot et Dieval, 2000 Commercialisation de la viande de chasse en Afrique centrale : problématique et enjeux pour la conservation de la faune sauvage, Montpellier, France : CIRAD-département Forêts. 45 pages
- Feer, F. 1996. Les potentialités de l'exploitation durable et de l'élevage du gibier en zone forestière tropicale. L'alimentation en forêt tropicale. Interactions bioculturelles et perspectives de développement. H. C. M. UNESCO, Paris. 2: 1039-1060.
- Jean NGOMO, 2025. Préposé du marché central de Lodja
- Hart, J. A. 2000. Impact and sustainability of indigenous hunting in the Ituri Forest, Congo-Zaïre : a comparison of un hunted and hunted duiker populations. Hunting for sustainability in tropical forests. J. G. Robinson and E. Bennett. New York, Columbia University Press: 106-153.
- Heritier Mpamu Bakutu : Etude de la filière de commercialisation de la viande de brousse à Kinshasa Université de Kinshasa - Licence 2010
- Kofimoya, S., Lubala B. 1988. Enquête sur la vente de la viande de chasse dans la ville de Bukavu. IZCN.21.
- Koppert G.J.A., Dounias D., Froment A. & Pasquet P. 1996. Consommation alimentaire dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun, Yassa, Mvae et Bakola. In: Hladick M., Hladick A., Linares O.F.,

Pagezy H., Koppert G.J.A., Froment A., L'alimentation en forêt tropicale: Interactions bio-culturelles et perspectives de développement. Ed. UNESCO, Paris, 477-496.

- N. BOKESE, 2025. Coordonnées géographiques du marché central de Lodja
- Robinson, J.G. et Redford, K.H. (1994) Measuring the sustainability of hunting in tropical forests. *Oryx* 28, 249-256.
- Steel E. A., 1994. Étude sur le volume et la valeur du commerce de la viande de brousse au Gabon. Libreville, Gabon, ministère des Eaux et Forêts et de l'Environnement, WWF, 84 p.

Impact du Tenasosp sur l'orientation des élèves aux écoles secondaires de la Commune de Wembo-Nyama

Par

Victor ODINGA OKOKO^{*} Patrice PONGO LOMUMBA^{**}; Gustave OLELA W'OLELA^{***} et Alphonse LONGE SHOTSHA^{****}

Introduction

« Les Africains se trouvent devant un choix à faire d'une part, l'acquisition de la mentalité scientifique qui leur est étrangère, mais nécessaire pour acquérir une façon de voir le monde et promouvoir eux-mêmes leur développement, et d'autre part la conservation de leur identité actuelle et s'acculer à faire sans cesse appel aux étrangers... ».

Cet extrait est de MALANDA Dem qui, en insistant sur la mentalité, la vision du monde et la prévention du développement puis la conservation d'une identification des Africains enfin, ne néglige pas le choix d'une option très stable que nous pouvons à notre tour qualifier d'une option d'études qui amène au final à la stabilité.

Il semble que le passage d'une orientation basée sur le conseil à celle d'une éducation à l'orientation relève de l'apprentissage scolaire et favorise l'émergence de nouvelles modalités d'orientation. Alors que le conseil en orientation est une pratique psychologique, généralement de face-à-face consistant à aider un élève à trouver les meilleures solutions à son devenir scolaire et professionnel ; l'éducation à l'orientation est une pratique pédagogique dont la progression tout au long de la scolarité vise à donner à l'ensemble des élèves des compétences pour être à même de choisir ou de s'orienter tout au long de leur vie.

En effet, s'il y a des problèmes qui ont préoccupés l'humanité, mobilisés les énergies de toute la communauté internationale d'une part, et les acteurs de l'éducation Congolaise d'autre part, et enfin l'attention très soutenue des psychologues scolaires, puis du monde contemporain, le choix d'une option d'études par les apprenants issus des deux dernières années du cycle de l'éducation de base (7^{ème} et 8^{ème}) l'a été pendant tous les siècles passés et continue de l'être en ce plein 21^{ème} Siècle.

Pour y arriver, le choix d'une option d'études dans l'enseignement secondaire est à encourager. Toutefois, ce choix n'est pas une entreprise aisée que n'importe qui peut entreprendre comme certains le pensent. Dans nos écoles locales, les élèves devant opérer ce choix se trouvent généralement en face d'une multiplicité d'options d'études à entreprendre, et ne sachant quoi faire et où aller, et surtout avec l'absence de la cellule d'orientation scolaire dans les écoles, ils se laissent emporter par n'importe qui, leurs fournissant des informations non fiables afin d'opérer un choix

d'une option d'études à entreprendre.

Encore soit-il, pour régler la difficulté qui semble perdurer, le gouvernement a mis en place un test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle pour endiguer le désordre. Comme si la solution n'est pas toute trouvée, les parents continuent à orienter les enfants dans les options de leur choix et sans respect des options définies par les orienteurs à l'issue du TENASOSP. C'est pourquoi, tout au long de cette recherche, notre réflexion repose sur les questions suivantes :

- Quelle est l'impact du TENASOSP dans le choix d'option par les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama ?
- Les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama respectent-ils les options telles que décidé par les orienteurs à l'issue du TENASOSP ?
- Quelles sont les causes et les inconvénients du non-respect des résultats du TENASOSP ?

Face à ces questions, une série d'hypothèses était mise en évidence :

- L'impact du TENASOSP sur le choix d'option par les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama serait la maîtrise et la détermination de la future carrière de l'élève.
- Les élèves respecteraient les résultats à l'issus du TENASOSP pour s'orienter aux options de leur compétence et performance.
- L'influence des parents, le manque de suivi par les orienteurs et le manque de valeur sociale pour certaines options seraient les causes à la base du non respect des résultats du TENASOSP dans le choix d'option. Et que les échecs, l'inadaptation scolaire et sociale et le chômage après études seraient les conséquences du non respect des résultats du TENASOSP.

En réalisant cette étude, nos objectifs sont ceux de déterminer l'impact du TENASOSP dans le choix d'option par les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama et d'identifier les causes et les conséquences du non respect de l'option à l'issue des résultats du TENASOSP.

Cerner un sujet de la recherche constitue aussi une contrainte scientifique incontournable. Car un sujet bien délimité, permet au chercheur de mener ses investigations avec suffisance et efficacité.

Cette étude se situe dans le domaine de la pédagogie scolaire, précisément dans le cadre de la docimologie où nous évaluons l'impact du test nation de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle dans le choix d'options d'études par les élèves aux écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama, Lumumbaville, Province du Sankuru en République Démocratique du Congo au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Ce travail s'articule autour de quatre points principaux : le premier cadre avec l'introduction, le deuxième clarifie les concepts clés et expose une revue de la littérature. Le troisième est relatif au cadre méthodologique. Enfin, le quatrième, présente les résultats de la recherche et discussion.

I. Clarification Conceptuelle Et Revue De Litterature

II.1. Définitions des concepts de base

Grawitz M. considère que « le concept n'est pas seulement une aide pour percevoir, mais une façon de concevoir. Il organise la réalité en retenant les caractères distinctifs, significatifs des phénomènes ».

Le concept est donc le guide du chercheur ; par conséquent son sens doit être bien précisé, au préalable, pour éviter l'utilisation du sens contraire ou approximatif des mots ou expressions souvent préjudiciable dans la recherche.

II.1.1. Impact

Au sens figuré et par extension, un impact est la conséquence violente, la vive répercussion d'une décision d'une action d'un événement, d'un discours sur quelqu'un ou sur une chose.

Aussi une (étude de l'influence qu'aura sur le milieu naturel, une installation industrielle).

Le terme impact tiré du mot latin « impactus » et désigne heurter ou collision de deux ou plusieurs corps. Au sens figuré, il signifie l'influence décisive des événements sur le déroulement de l'histoire, ou encore tout effet direct ou contre coup d'une action.

Dans l'esprit de notre travail, le terme impact est utilisé pour désigner l'influence, la conséquence, l'effet que produit le test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle dans le choix d'option par les élèves de notre milieu.

II.1.2. Réussite

Selon le Larousse, la réussite est l' « aboutissement favorable de la situation personnelle. Elle est aussi l'issue ou le résultat satisfaisant (d'une action ou d'une entreprise) donc c'est le succès ».

II.1.3. Test national

Nous parlons ici d'abord du test puis du test national ; qui est une épreuve psychologique impliquant une tâche à remplir identique pour tous les sujets, des conditions d'application rigoureuse et une technique précise.

Pour A. BINET et V. HENRI cité par WEDJELO E., les tests sont des expériences arrêtées d'avance, permettant d'obtenir des résultats relatifs aux différences

individuelles pour plusieurs processus psychologiques.

De sa part, PICHOT (1949), le test c'est une situation expérimentale standardisée servant de stimulus à un comportement.

L'association internationale de la psychotechnique définit le test national comme étant une épreuve psychotechnique définie, impliquant une tâche à remplir identique pour tous les sujets examinés, avec une technique précise pour l'appréciation du succès ou de l'échec ou pour la notation numérique de la réussite.

II.1.4. Sélection

La sélection c'est le choix opéré parmi les candidats après un examen en vue de déceler ceux qui remplissent les critères et présentent les aptitudes requises à une option d'étude ou à une profession donnée.

Et la Sélection scolaire c'est une opération ayant une connotation éliminatoire. Elle évoque l'idée de disponibilité et des conditions spécifiques à remplir pour avoir accès.

II.1.5. Orientation scolaire

Selon la loi-cadre n°14/004 du 11 Février 2014 de l'enseignement national, l'Orientation Scolaire est un processus d'aide aux élèves dans le choix des différentes filières d'études, en fonction de leurs aptitudes, goûts et intérêts. Elle concerne également la prise en charge de l'élève et son accompagnement psychopédagogique.

Pour Pie TSHIBANDA WA MUELA BUJITU, l'Orientation Scolaire est une sorte de la psychologie, selon les domaines d'application, qui consiste à user les techniques et instruments psychologiques pour connaître les aptitudes des individus afin de les orienter vers les sections d'études ainsi que les professions correspondants à leurs aptitudes et à leurs caractères.

Ainsi, l'Orientation Scolaire dans ses démarches, vise l'adaptation de l'apprenant à son environnement scolaire et professionnel en se préoccupant de ses relations affectives et sociales en vue de lui permettre de tirer le meilleur profit de ses aptitudes physiques, intellectuelles et de son caractère.

Elle intervient en fonction des droits de la personne (élève donc), et de la nécessité harmonieuse de collaboration entre tous ceux qui ont mission d'aider les enfants, les adolescents dans leur ascension vers l'autonomie et la responsabilité.

Bref, l'Orientation Scolaire assure la bonne mise en place de l'individu dans son milieu scolaire, professionnel ou social, c'est-à-dire qu'elle place l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

II.1.6. Elève

L'élève est défini comme « la personne qui reçoit un enseignement dans un établissement scolaire ».

L'élève est aussi défini comme « garçon ou fille qui reçoit un enseignement dans un établissement scolaire ».

II.1.6. Ecole

D'après Robert, l'école est un établissement où l'on dispense un enseignement ou des connaissances générales, particulières et nécessaires à une profession, à un art ou à un métier.

IBEKI Léonard GEGET définit une école dans ses travaux comme étant une institution éducative où l'on dispense les connaissances systématiques en vue de préparer les jeunes à la vie active.

II.1.7. Option d'études

Nous pensons, pour ce faire, qu'une option d'études est une filière d'enseignement qu'un élève est appelé à suivre à la fin de son cycle inférieur pour mieux exercer une quelconque profession dans le futur. C'est aussi un ensemble d'apprentissage ayant les aptitudes identiques.

II.2. REVUE DE LA LITTERATURE SUR LE TENASOSP

II.2.1. Objectifs du TENASOSP

Les objectifs du TENASOSP sont multiples. Le processus d'orientation poursuit les objectifs suivants :

Orienter les élèves vers les humanités en tenant compte de leurs compétences ;

Informar l'élève sur les différentes professions ainsi que sur les différentes étapes de préparation à chacune d'entre elles ;

Aider l'élève de se connaître lui-même au point de vue aptitudes, intérêt, personnalité ;

Eviter les échecs répéter et les chômages après les études ;

Faire disparaître la place des parents sur l'orientation des élèves. Le proposer des choix conformes à leurs profils cognitifs et psychologiques ;

Eviter le décrochage scolaire ;

Respecter l'exercice du libre choix.

II.2.2. Organisation du TENASOSP

Par son arrêté n°MINEPST/CABMIN/005/2022 du 23/01/2022 portant organisation du TENASOSP, le gouvernement congolais a institué, par le biais du ministère de

l'enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), le jeudi 14 et le vendredi 15 juillet le dernier (TENASOSP) sur l'ensemble du territoire national conformément à l'article 193 de la loi-cadre précitée, cette épreuve concerne les élèves de la 8^{ème} année c'est-à-dire du cycle terminal de l'éducation de base.

Pour rappel, ce test ouvre la voie aux 4 années des humanités. Ces dernières sont quant à elles sanctionnées par un diplôme d'Etat.

L'orientation des élèves se construit dès la classe de 6^{ème} année de l'E.B et tout au long de la scolarité grâce à la plateforme Avenir (s), grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction nationale. Le résultat de ce bilan est communiqué à l'élève et à ses parents par le préfet des études. Lorsque ces propositions sont conformes ou non le chef prend ses décisions conformément aux propositions du conseiller de classe.

II.2.3. Impact du TENASOSP dans le choix d'option

L'obligation d'un choix d'orientation est une source génératrice des stress pour l'adolescent, qui subit en effet de nombreuses pressions institutionnelles.

Une orientation efficace aide les gens à acquérir les compétences nécessaires pour gérer leur carrière. Elle facilite l'accès à des informations fiables concernant le marché du travail ainsi qu'à des renseignements sur les compétences également aux individus d'interpréter les données de manière assurée.

Le TENASOSP est lancé en RDC pour aider les élèves à mieux se connaître et à choisir leur orientation scolaire et professionnelle.

Il est important de souligner que la réussite (impact) de ce test contribue à l'amélioration de la qualité de l'éducation en RDC. C'est une étape cruciale pour permettre aux élèves de mieux se connaître et de choisir leur orientation scolaire et professionnelle en fonction de leurs compétences, aptitudes et ambitions.

Les demandes d'orientation sont examinées par le conseiller de classe qui prend en compte l'ensemble des informations réunies par ses membres sur chaque élève ainsi que les éléments fournis par équipe pédagogique. Le conseiller de classe émet des propositions d'orientation.

II.2.3. Motifs de la désorientation scolaire des élèves

Le TENASOSP, tel qu'était le test d'orientation du C.O, prévoit les orientations à l'issue du résultat obtenu par l'élève, delà on voit dans le brevet de l'élève, bien indiquer l'option correspondante à ses aptitudes. Bien que cela, les parents décident encore d'envoyer les enfants aux options de leur choix malgré l'inaptitude de ce dernier. C'est pourquoi, ce point va citer les différents motifs à la base de cette résistance :

Non existence du centre d'orientation scolaire qui doit être pris en charge par l'Etat c'est-à-dire que l'orientation scolaire et professionnelle est aujourd'hui pratiquée par les non spécialistes dans le domaine et le non respect des principes généraux de l'OSP.

La méconnaissance presque totale de l'OSP par les chefs d'établissements, les parents, les enseignants et les élèves ;

Les élèves sont orientés à leur absence et sans leur consentement ;

Le TENASOSP est aujourd'hui considéré par les chefs d'établissements, les enseignants, les parents, les autorités scolaires et même les élèves comme une formalité éducative ;

Manque des moyens pouvant favoriser la poursuite de l'option technique par exemple ;

Inégalité sociale sur le choix d'option ;

Distance entre la résidence des parents et l'école organisant l'option indiquée.

II.2.4. Causes de l'échec de l'orientation scolaire au Congo

A part les difficultés de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, viennent s'ajouter les principales difficultés ci-après :

Manque et surtout insuffisance du personnel qualifié du moins dans le secteur d'orientation professionnelle.

Insuffisance des instruments et des instructions proprement destinées au processus d'orientation (tests, dossiers, modèles de fiche, des élèves, ...).

L'absence d'un budget alloué à cet effet (tout à charge des parents).

Le système d'orientation est lié aux objectifs de sélection, alors que l'option est de rentabiliser le système promotionnel.

Les résultats sont inexploités à cause de l'inexpérience des organisateurs du TENASOSP.

L'absence du suivi des résultats des tests d'orientation et des évaluations par les inspecteurs.

III. CADRE METHODOLOGIQUE

III.1. Population impliquée

DE LANDSHEERE considère que « la population est un ensemble d'individus, d'objets ou d'événements sur lesquels les résultats d'une investigation peuvent être généralisés ».

D'après MUCHIELLI, « la population d'étude appelée univers d'enquête est l'ensemble des groupes humains concernés par l'objectif de l'enquête ou l'ensemble des personnes sur lesquelles porte l'enquête ».

A cet effet, nous avons décidé de travailler avec les élèves de la 1^{ère} année des humanités qui venaient de passer un test d'orientation scolaire (TENASOSP) en 8^{ème} EB pour être admis là où ils sont maintenant. C'est-à-dire ceux qui sont actuellement en 1^{ère} année des humanités, selon le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Population scolaire de la commune de Wembo-Nyama

N°	DENMINATION/ECOLE	EFFECTIFS/ELEVES		
		F	G	TOTAL
1	C.S. AMOUR DU PROCHAIN	7	10	17
2	C.S. KALONDA KIP	18	61	79
3	C.S. LA GRACE	56	46	102
4	C.S. PARADOXE	17	28	45
5	C.S. PASSO	18	19	37
6	EDAP/ISP-WN	84	48	132
7	EDAP/UPEL-WN	13	9	22
8	INST. De W.N	52	24	76
9	INST. KENGE	44	118	162
10	INST. NUMBELEKE	4	8	12
11	INST. DIOKANELO	17	29	46
12	INST. MAMAN WAKANA	2	6	8
13	INST. SOK'EKONDO	17	11	28
14	IPEL	93	42	135
TOTAL		442	459	901

Source : Listes d'élèves aux écoles de la Commune de Wembo-Nyama

Légende :

F : élèves de sexe féminin

G : élèves de sexe masculin

INST. : Institut

COMMENTAIRES

Les 14 écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama ont enregistré pour cette année scolaire 2023-2024 901 élèves dans toutes les 1^{ères} des humanités options confondues. Ainsi, nous avons recensé 442 filles et 459 garçons inscrits régulièrement dans les 14 écoles secondaires précitées.

III.2. Echantillon de la recherche

Pour PIERRON H., « l'échantillon est le nombre limité d'observations des cas ou d'individus choisis parmi une population. C'est aussi un ensemble fini d'éléments considérés comme extraits d'une population selon la loi de probabilité ».

Nous avons utilisé l'échantillon non probabiliste du type occasionnel en considérant 3 écoles secondaires de Wembo-Nyama organisant la section pédagogique, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau N°2 : Ecoles de notre échantillon

N°	DENMINATION/ECOLE	EFFECTIFS/ELEVES		
		F	G	TOTAL
1	C.S. KALONDA KIP	18	61	79
2	C.S. PASSO	18	19	37
3	INST. MAMAN WAKANA	4	4	8
TOTAL		40	84	124

Source : technique d'échantillonnage utilisé

COMMENTAIRES

Au vu des données présentées dans ce tableau, l'échantillon de cette étude reprend uniquement 3 écoles privées dont le complexe scolaire KALONDA KIP a enregistré 18 filles et 61 garçons soit un effectif de 79 élèves dans toutes les 1^{ères} des humanités, le

complexe scolaire PASSO a enregistré 18 filles et 19 garçons ce qui donne 37 élèves dans les 1^{ères} des humanités et l'institut MAMAN WAKANA en a inscrit 4 filles et 4 garçons seulement ce qui fait un total de 8 élève en 1^{ère} des humanités. Cela donne un effectif global de 124 sujets de notre échantillon.

III.3. Démarche méthodologique

Pour KALELE-KA-BILA cité par LUBAMBA KIBAMBE, « la méthode est une opération intellectuelle de traitement des données relatives à une réalité sociale étudiée en fonction d'un objectif bien précis ».

Selon Robert PINTO et Madeleine GRAWITZ, « la méthode de recherche est un ensemble de démarches que suit l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité. Ils poursuivent en disant que, c'est aussi un ensemble des démarches raisonnées suivies pour parvenir à un but ».

De sa part, Accordo, A., « le terme technique exprime souvent l'idée d'une planification bien réfléchie ou d'un calcul rationnel permettant en rapport des objectifs définis et des moyens précis pour atteindre ces objectifs ».

Pour sa part, Marchesnay comprend la technique comme « une certaine façon de procéder et d'agir afin de transformer une situation par rapport au projet établi et aux circonstances analysées ».

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait recours à la méthode d'enquête. Celle-ci nous a permis de recueillir les informations auprès des acteurs impliqués dans cette étude. Cette méthode était appuyée par les techniques : documentaire et d'entretien directif dans la collecte des informations et le calcul de pourcentage a été utilisé dans le dépouillement.

IV. Resultats De La Recherche Et Discussion

IV.1. RESULTATS DE LA RECHERCHE

Cette étape présente les différents résultats obtenus sur base de la démarche entreprise, cela permettra de présenter les résultats, ceux-ci permettront à leur tour, d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses.

Tenant compte des techniques de récolte des données utilisées, nous avons opté de présenter celles-ci de la manière ci-après :

Tableau n° 3 : Les effectifs d'élèves ayant présenté le TENASOSP (2022-2023)

N°	DENOMINATION/ECOLE	Elève		TOTAL
		G	F	
1	C.S. KALONDA KIP	20	10	30

2	C.S. PASSO	10	15	25
3	INST. MAMAN WAKANA	4	4	8
	TOTAL	34	29	63
	%	53,9	46	99,9

Source : Données récoltées au pool de l'inspection de Wembo-Nyama

COMMENTAIRES

Les données présentées dans ce tableau indiquent que 63 élèves ont présenté le TENASOSP et sont répartis en 3 écoles dont 34 garçons soit 53,9% et 29 filles soit 46% d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023.

Tableau N°5 : Liste des avis d'orientation par école

C.S. KALONDA

N°	NOM, POST-NOM et PRENOM	SEX E	1 ^{er} Avis d'orientation	2 ^{ème} Avis d'orientati on	3 ^{ème} Avis d'orientati on	Signature de l'élève
1	ADIYO PASO	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
2	AHOKA WEMBAKOY	M	Pédagogie	Biologie	Sociale	
3	AKONGA ANYIAKOY	F	Biologie	Coupe	Pédagogie	
4	ALANGAWO DJEDI	F	Biologie	Coupe	Pédagogie	
5	AMBOSHI LOKANDJO	F	Biologie	Pédagogie	Coupe	
6	ASEKA KOY	F	Pédagogie	Biologie	Coupe	
7	ANAKENGO KASANGA	F	Pédagogie	Biologie	Sociale	
8	DJAMBA SHONGO	M	Biologie	Pédagogie	Constructi on	
9	EKOKO OTSHUDI	F	Biologie	Pédagogie	Coupe	

10	KALEMA LOKOLONGA	M	Construction	Pédagogie	Sociale
12	KIKOMBA NGANDO	M	Pédagogie	Biologie	Sociale
13	LAHE OMEKOKO	M	Pédagogie	Biologie	Latin
14	LOKANGAKA WEMBOLOWA	M	Pédagogie	Biologie	Sociale
15	LOKOMBE TOHOYA	M	Biologie	Pédagogie	Sociale
16	LOKOMBE OBOY	M	Pédagogie	Biologie	Sociale
17	MUKANGA ODIMBA	M	Construction	Pédagogie	Sociale
18	MUKOY YEMBA	M	Pédagogie	Latin	Biologie
19	MUTANGALA WONGODI	M	Pédagogie	Latin	Biologie
20	MONGE LODI	M	Latin	Pédagogie	Sociale
21	MBOYO TSHINI	M	Pédagogie	Biologie	Latin
22	NYANDE LAHE	F	Coupe	Biologie	Sociale
23	OMOKOKO LUMUMBA	M	Biologie	Pédagogie	Latin
24	ONAYANYI W'ONAYANYI	M	Pédagogie	Biologie	Constructi on
25	ONGENDANGENDA KAMBILO	M	Biologie	Pédagogie	Latin
26	OSANGO NDJO Marron	M	Pédagogie	Biologie	Latin
27	OSODI OSEMBE Marie	F	Biologie	Pédagogie	Coupe
28	OTSHITSHI LAMA	F	Biologie	Pédagogie	Latin

	Marie				
29	OTOMBA SAMBA	M	Pédagogie	Biologie	Sociale
30	OTSHUDAKOY KASENDE	M	Pédagogie	Biologie	Latin

Source : Direction scolaire de l'école ciblée

COMMENTAIRE

3 choix (options) sont proposés pour chaque élève. On observe, par ailleurs, 30 élèves du complexe scolaire KALONDA KIP ayant réellement présenté le TENASOSP pour l'année scolaire 2022-2023. Parmi ces élèves, un effectif de 10 filles soit 33,3% et 20 garçons soit 66,6%.

Pour ce qui est des options plus sollicitées, on identifie la pédagogie et la biologie.

COMPLEXE SCOLAIRE PASSO

N°	NOM, POST-NOM et PRENOM	SEXE	1 ^{er} Avis d'orientation	2 ^{ème} Avis d'orientation	3 ^{ème} Avis d'orientation	Signature de l'élève
1	AHATA MBOYO Mathilde	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
2	AKATSHI KALONDA Marie	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
3	ALOMBA KITONDO Louise	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
4	ANAHENDO ONGENYI Hélène	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
5	ANDJAKANA WOTSHU Marceline	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
6	ANUNGA TANEMA Thérèse	F	Pédagogie	Biologie	Coupe	
7	ANYANGI WEMBONYAMA Vérone	F	Pédagogie	Biologie	Latin	
8	DEMBO DJAMBA Thérèse	F	Pédagogie	Biologie	Informatique	
9	DIHANDJO ASAMBA Marie	F	Pédagogie	Coupe	Biologie	

10	EKOKO OKITONDO Emérence	F	Biologie	Coupe	Pédagogie
11	ESO SHOTSHA Ramas	M	Constructio n	Pédagogie	Informatiq ue
12	KALANGAWO LOKOLE Louise	F	Coupe	Pédagogie	Informatiq ue
13	KAMANGO KASONGO Albert	M	Biologie	Pédagogie	Informatiq ue
14	KENGANDO SHOTSHA Berthold	M	Informatiqu e	Pédagogie	Biologie
15	KODONGA NGANDA Aimerance	F	Biologie	Pédagogie	Coupe
16	KOKAWA LOMAME Marie	F	Coupe	Pédagogie	Biologie
17	KOTAHAVU ETONGONA Marie	F	Coupe	Pédagogie	Biologie
18	LOHAKA OMANA Jean	M	Biologie	Pédagogie	Latin
19	LOHATA LOFULE Pierre	M	Pédagogie	Commercial e	Informatiq ue
20	LOHOMBO OMOLE Mathias	M	Constructio n	Pédagogie	Biologie
21	LOKEKA KINGOMBE Daniel	M	Pédagogie	Biologie	Informatiq ue
22	LOKONGO LONGA Michel	M	Biologie	Pédagogie	Informatiq ue
23	LOMBELELO TOKUNA Pierre	M	Latin	Biologie	Pédagogie
24	LONDOLA OSOMBA Marc	M	Constructio n	Pédagogie	Biologie
25	LOSOWA TALAKAWO Carine	F	Pédagogie	Commercial	Biologie

Source : direction scolaire de l'école ciblée

COMMENATAIRES

Au complexe scolaire PASSO, un effectif de 25 élèves ont été admis à passer leur test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle au cours de l'année scolaire 2022-2023. A ce qui est de fréquence par genre, nous observons 15 élèves filles soit 60% et 10 élèves garçons soit 40%.

Concernant les options les plus choisies, nous observons la pédagogie, la coupe et couture ainsi que la biologie.

COMPLEXE SCOLAIRE MAMA WA KANA

N°	NOM, POST-NOM et PRENOM	SEX E	1 ^{er} Avis d'orientation	2 ^{ème} Avis d'orientation	3 ^{ème} Avis d'orientation	Signature de l'élève
1	SHAKO YETA	M	Pédagogie	Biologie	Sociale	
2	LOPEMBA LA LOPEMBA	M	Biologie	Math-physique	Construction	
3	TSHAKOYI KEMBOLO	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
4	KANYI OMBA	F	Pédagogie	Biologie	Latin	
5	OMBA YETA	M	Sociale	Construction	Latin	
6	HYOMBO LOMAMI	F	Coupe	Pédagogie	Biologie	
7	WEMBI WA WEMBI	M	Latin	Sociale	Construction	
8	AKATSHI NYEME	F	Pédagogie	Coupe	Biologie	

Source : liste des avis d'orientation de l'INST. MAMA WAKANA

COMMENTAIRES

A l'institut MAMA WAKANA, il se constate un effectif de 8 élèves seulement dont 4 filles soit 50% et 4 garçons soit 50%. Concernant les options les plus choisies, on constate la biologie et la pédagogie.

Tableau n°6 : Résultats d'écarts entre les élèves ayant présenté le TENASOSP et ceux qui sont en 1^{ère} des humanités

N°	DENOMINATION/ ECOLE	GESTIO N	TENASOSP	1 ^{ère} des Humanités	ECART
----	---------------------	----------	----------	--------------------------------	-------

			F	G	T	F	G	T	Fr.	%
1	C.S. KALONDA KIP	P.A	10	20	30	12	27	39	9	23
2	C.S. PASSO	P.A	15	10	25	20	16	36	11	30,5
3	INST. MAMA WA KANA	C.K	4	4	8	4	4	8	0	0
TOTAL			29	34	63	36	47	83	20	53,5
%			46	53,9	99,9	43,3	56,6	99,9	24	

Source : écoles ciblées pour notre enquête

COMMENTAIRE

Les écarts entre les effectifs d'élèves ayant présenté le TENASOSP aux écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama, dans les trois écoles de notre échantillon, la situation se présente de la manière suivante : au complexe scolaire KALONDA KIP 30 élèves avaient présenté le TENASOSP mais 39 élèves sont inscrits en 1^{ère} des humanités options confondues, ce qui donne un écart de 9 élèves provenant d'autres institutions soit un dépassement de 23% par rapport à la cohorte réelle. Au complexe scolaire PASSO, un effectif de 25 élèves était admis au TENASOSP et 36 élèves sont inscrits en 1^{ère} des humanités, ce qui donne un écart de 11 élèves constituant un dépassement de 30,5%. L'institut MAMA WAKANA avait 8 élèves au TENASOSP et les 8 élèves se sont inscrits en 1^{ère} des humanités. L'écart total est de 53,5% de dépassement.

Tableau n°7 : Résultats sur les effectifs d'élèves ayant suivi leurs orientations

N°	ECOLE	Fr.		%
		R.O	F.T	
1	C.S. KALONDA KIP	17	30	56,6
2	C.S. PASSO	9	25	36
3	C.S. MAMA WA KANA	5	8	62,5
TOTAL		31	63	

Source : Bureaux de différentes écoles ciblées

COMMENTAIRES

Au complexe scolaire KALONDA KIP, 17 élèves ont respecté leur orientation soit 56,6%. Au complexe scolaire PASSO, 9 élèves soit 36% ont respecté leur orientation et enfin au complexe scolaire MAMAN WAKANA, 5 élèves ont respectés leurs options indiquées dans les brevets.

IV.2. DISCUSSION DES RESULTATS

A ce répit de notre labeur, nous fournissons le sens aux résultats qui découlent de ces investigations.

Les effectifs d'élèves ayant présenté le TENASOSP étaient : 34 garçons soit 53,9% et 29 filles soit 46% d'élèves ayant régulièrement été inscrits et ont présenté le TENASOSP pour l'année scolaire 2022-2023.

En considérant les écarts, il se dégage : au complexe scolaire KALONDA KIP 9 élèves provenant d'autres écoles soit un dépassement de 23,6% par rapport à la cohorte réelle. Au complexe scolaire PASSO, un écart de 11 élèves soit 30,5% de dépassement. L'institut MAMA WAKANA avait 8 élèves au TENASOSP et les 8 élèves se sont inscrits en 1^{ère} des humanités pour l'année scolaire 2023-2024. L'écart total est de 12,2% de déperdition en effectifs élèves.

En observant le respect d'orientation : au complexe scolaire KALONDA KIP, 17 élèves soit 56,6% seulement ont respecté leur orientation, au complexe scolaire PASSO, 9 élèves soit 36% ont respecté leur orientation figurant sur leurs brevets et au CS. MAMAN WAKANA, 5 élèves ont respecté leurs options des brevets.

Conclusion

Cette étude a porté sur l'« Impact du TENASOSP sur l'orientation des élèves aux écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama ».

Le constat ayant suscité notre curiosité scientifique était que les élèves présentant un examen certificatif dénommé TENASOSP, ne respectent pas leurs orientations telle qu'indiquer dans leur brevet.

Sur base de cette observation, il advient ce questionnement :

- Quelle est l'impact du TENASOSP dans le choix d'option par les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama ?
- Les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama respectent ils les options tel que décidé par les orienteurs à l'issue du TENASOSP ?
- Quelles sont les causes et les inconvénients du non respect des résultats du TENASOSP ?

Face à ces questions, nous avons répondu anticipativement de la manière suivante :

- L'impact du TENASOSP sur le choix d'option par les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama seraient la maîtrise et la détermination de la future carrière de l'élève.
- Les élèves respecteraient les résultats à l'issus du TENASOSP pour s'orienter aux options de leur compétence.
- L'influence des parents, le manque de suivi par les orienteurs et le manque de valeur sociale pour certaines options seraient les causes à la base du non respect des résultats du TENASOSP dans le choix d'option. Et que les échecs, l'inadaptation scolaire et sociale et le chômage après études seraient les conséquences du non respect des résultats du TENASOSP.

Dans cette perspective, notre recherche poursuit les objectifs suivant :

- Déterminer l'impact du TENASOSP dans le choix d'option par les élèves des écoles secondaires de la commune de Wembo-Nyama.
- Identifier les causes et les conséquences du non respect de l'option à l'issue des résultats du TENASOSP.
- Pour y parvenir, il nous a été utile de recourir à la méthode d'enquête appuyée par les techniques documentaires et d'entretien directif. Tandis que la technique de calcul de pourcentage permettra la compilation des données.

Après analyse et interprétation des résultats de notre enquête il se dégage les constatations suivantes :

63 élèves ont été enregistré, dont 34 garçons soit 53,9% et 29 filles soit 46% d'élèves ayant régulièrement été inscrits et ont présenté le TENASOSP pour l'année scolaire 2022-2023.

Les écarts se présentent de la manière suivante : au complexe scolaire KALONDA KIP un écart de 9 élèves provenant d'autres institutions soit un dépassement de 23%. Au complexe scolaire PASSO, un écart de 11 élèves constitue un dépassement de 30,5%. Au complexe MAMA WAKANA pas d'écart. Globalement, l'écart total est de 53,5% de dépassement.

56,6% d'élèves ont respecté leur orientation au C.S. KALONDA KIP. 36% ont respecté leur orientation au complexe scolaire PASSO, et 62,5% d'élèves ont respectés leurs options indiquées dans les brevets au complexe scolaire MAMAN WAKANA.

Cela étant, déclarons que les hypothèses du départ sont confirmées.

Notons que le TENASOSP est un test de grande impasse dont on ne peut pas épuiser toutes ses facettes dans cette investigation. D'autres recherches seront menées pour en étudier les dimensions non évoquées dans la présente investigation.

Bibliographie

- ACCODO, A. : Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social, Bordeaux-Edition le Mascaret, 1983.
- BLOOM, B. : Innocence en pédagogie, Paris, PUF, 1972.
- DELAND SHEERE G. ; Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, 200, Labor Nathan, Paris-Bruxelles, 1976.
- DPMD, Orientation scolaire et professionnelle, Programme National des activités d'orientation scolaire et professionnelle à l'école primaire et secondaire, EDIPEPS, 2015
- GRAWITZ M. : Méthodes des sciences sociales, Dalloz, 1990.
- IBEKI L.G., La Psychologie générale et génétique, S.M, RDC, 2001
- LAROUSSE : Dictionnaire électronique Encarta, 2009.
- LUBAMBA KIBAMBE L. : Méthodologie de la recherche scientifique, UNIKAB, FPSE, G2 SC. ED., 2007.
- MALANDA DEM, La mentalité Africaine et l'avenir de la science, les éditions de B.A.S.E, Kinshasa, 1977
- MARCHESNAY : Dynamique à la décision industrielle, Paris, 1986.
- MUCHIELLI : Le questionnaire dans l'enquête psychologique, ESF, Paris, 1976.
- Paul et SULEMAN : Journée officielle de l'enseignement, 2000
- Pie TSHIBANDA WAMWELA BUJITU, La psychologie, MEDIASPAUL, Kinshasa (RDC) 10^{ème} Rue-Limete, n°18 B.P. 127, 2005.
- PIERRON, H. : Evaluation des compétences de base des apprenants, éd. Burd, France, 1979.
- PINTO et al. (1973) ; Méthodes de recherche en éducation, éd. King-James, New-York, 1973.
- SHOMBA KINYAMBA S., Méthode de recherche scientifique, éd.MES, Kinshasa, 2002.
- TSHILUMBAYI MUSAWU I.J. L'impact de la fin de la guerre froide sur le désarmement international, TFC, FSSAP/RI/UNIKIN, 2002-2003, p.25 inédit
- YAMBU NGOYI L. Méthode de tests, UPEL/WN, FPSE, G1 SC. ED. 2021.

Difficultés des enseignants dans la gestion de classe. Cas des enseignants des écoles secondaires du centre de Tshumbe et de W°Nyama

Par :

DJONGA KAMBA E. Assistant à l'ISP de Wembo-Nyama ; OKITADONDA DJONGA J., Assistant à l'IBTP de Tshumbe ; OMOY LOMBAHE C., Assistante à l'ISAM de Tshumbe ; et SHONGO OLENGA M. , Assistant à Assistante à l'ISTM de Wembo-Nyama

Introduction

A la base de toute recherche scientifique, il y a toujours un fait surprenant, extraordinaire qui attire attention de l'intellectuel chercheur. Si nous arrivons à traiter ce sujet, c'est suite au constat fait dans une des classes du secondaire de Tshumbe. Dans une salle de classe, l'enseignant donne cours mais l'ambiance est comme s'il était absent dans la salle de classe : bavardage des élèves, les déplacements des élèves en classe, sortie des élèves de la classe pour des contacts téléphoniques, dispute entre élèves, non-respect de l'enseignant, etc. Le règlement de la classe prévoit de sanctionner tous ces faits. Par exemple l'élève inscrit sur la liste des bavards apporte trois bidons d'eau de cinq litres pour arroser la salle de classe. L'élève qui se déplace dans la salle sans autorisation de l'enseignant apporte le jour suivant vingt bambous. L'élève qui sort de la classe pour des contacts téléphoniques ne revient plus suivre ce cours jusqu'à la fin. Les élèves qui se disputent ou se battent en classe ont à présenter chacun trois stères de bois. Pour le non-respect de l'enseignant, l'élève est soit exclu définitivement de l'école ou présente cinq stères de bois. Tous ces faits provoquent des grands désordres en situation didactique amenant même l'enseignant d'arrêter son cours pour quelques minutes.

Selon SHOMBA, la problématique est définie comme étant « un problème à résoudre en utilisant un ensemble de procédés scientifiques ». Dans cette recherche, nous tenons à répondre à la question suivante : Quelles sont les difficultés qu'ont les enseignants pour ne pas maîtriser les élèves en situation didactique ?

Une hypothèse est une réponse anticipée à la question ou aux questions que l'on se pose dans une recherche. D'après GUIDERE(cité par TUKANDA), une hypothèse est « une explication admise temporairement concernant des phénomènes donnés et cela jusqu'à ce que cette explication soit confirmée ou soit réfutée par l'expérience ou par la démonstration ». En guise d'hypothèse face à la question de cette recherche, nous avançons l'hypothèse selon laquelle, les difficultés des enseignants dans la gestion de classe seraient dues à plusieurs faits liés à la façon

d'être et de faire des enseignants en situation didactique.

L'objectif visé par cette recherche est de mettre en relief quelques difficultés qu'ont les enseignants pour ne pas maîtriser les élèves en situation didactique. Cette étude s'articule sur deux volets. Le premier est le cadre théorique où sont clarifiés les concepts-clés et exposés une revue de littérature en rapport au thème de ce travail. Le second est le cadre pratique où sont présentés la population-mère, l'échantillon de cette étude, l'approche méthodo-logique suivie et les résultats enregistrés. Une conclusion met un terme à cette étude.

I. Cadre Théorique

1. Clarification conceptuelle et revue de littérature sur l'apprentissage scolaire et gestion de classe .

1.1 Clarification conceptuelle

Les concepts qui suivent peuvent être entendus dans plusieurs sens. Ainsi, nous avons estimé nécessaire de circonscrire leurs significations pour éviter toute ambiguïté. Il s'agit des concepts : Ecole, classe, apprentissage scolaire, situation didactique et gestion de classe.

1.1.1 Ecole

Une école est un établissement où les élèves vont pour acquérir des savoirs prescrits dans les programmes scolaires et enseignés par les enseignants. Ainsi, REY définit l'école comme un lieu où instruit les élèves, un lieu d'apprentissage où se donne un enseignement collectif dans des conditions particulières différentes des autres lieux où l'on peut aussi apprendre.

D'après EMIN une école est une « organisation qui, dans un environnement donné, et par un certain type de fonctionnement, mobilise des ressources pour que les élèves qu'elle accueille et qui sont dotés d'un certain nombre de caractéristiques en sortent avec des caractéristiques du niveau supérieur ».

Nous percevons ici l'école comme un lieu d'enseignement où les élèves vont pour apprendre ; ils entrent et sortent à la fin de l'année scolaire avec un autre bagage de connaissances supérieur à celui qu'ils avaient au début de l'année scolaire.

1.1.2 Classe

Dans le Dictionnaire électronique français des 38 dictionnaires⁵, la classe est définie comme l'ensemble des élèves réunis sous la direction d'un enseignant pour apprendre, salle où ils sont réunis pour les cours.

Une classe comprend le mobilier, le bureau du maître placé à un endroit, les bancs adaptés à la taille des enfants toujours bien alignés et les objets classiques

en ordre. Le tableau noir le plus grand possible placé en vue, régulièrement noirci. Une classe suppose la présence des élèves et de l'enseignant autour d'un contenu des matières à apprendre.

Dans le cadre de cette étude, nous percevons la classe comme une salle de où sont réunis les élèves pour apprendre sous la direction d'un enseignant qu'on appelle communément au niveau de l'enseignement secondaire « professeur ».

1.1.3 Apprentissage scolaire

Selon VIENNEAU (2011, p. 12), l'apprentissage scolaire est « le processus interne et continu par lequel l'apprenant construit par lui-même sa connaissance de soi et du monde. Il s'agit d'un processus interactif, alimenté par les interactifs sociaux entre pairs et par la médiation de l'adulte ».

Pour nous, l'apprentissage scolaire est perçu comme un processus d'acquisition, par les élèves, des connaissances, des compétences ou des comportements nouveaux sous l'effet des interactions avec l'enseignant.

1.1.4 Situation didactique

La situation didactique est une situation d'apprentissage scolaire où les élèves apprennent en classe sous la direction de l'enseignant. Dans cette situation d'apprentissage l'élève est contraint à plusieurs choses : arriver à l'heure à

l'école, suivre régulièrement les cours, respecter l'enseignant, pas faire du bruit en classe, détenir les objets classiques, porter l'uniforme, faire des évaluations, des devoirs, payer les frais scolaires, respecter l'enseignant, etc.

Dans le cadre de cette étude, c'est de l'apprentissage didactisé qu'il s'agit. Comme nous l'avons souligné, nous voulons mettre en relief quelques difficultés qu'ont les enseignants pour ne pas maîtriser les élèves en situation didactique.

1.1.5 Gestion de classe

La gestion de classe est le fait de conduire les élèves en situation d'enseignement, en situation didactique pour qu'ils puissent acquérir des savoirs scolaires dispensés par l'enseignant dans une leçon.

La leçon est une séquence d'activités dirigées ou surveillées par l'enseignant afin de faire acquérir aux élèves des savoirs prescrits dans le programme scolaire.

1.2 Revue de la littérature sur l'apprentissage scolaire

et la gestion de classe

1.2.1 Les conceptions d'apprentissage

Dans leur livre Enseignement et apprentissage dans le secondaire, Un état des connaissances et des problèmes, Bernard REY et Vincent CARETTE(2020) distinguent trois sortes de conception d'apprentissage scolaire suivantes : la conception constructiviste, la conception « socioconstructiviste » et la conception « cognitivisme » ;

1.2.1.1 Conception « constructiviste »

D'après REY et CARETTE, le « constructiviste » 'est un courant de la pensée didactique qui considère l'apprentissage, non plus comme l'apport d'informations primitivement extérieures à l'esprit du sujet apprenant, mais plutôt comme une réorganisation mentale.

Pour ce courant didactique, l'apprentissage scolaire consisterait non pas à une réception passive, mais en un processus en lequel le sujet apprenant interviendrait activement.

1.2.1.2 conception « socioconstructiviste »

Le socioconstructiviste est un courant de la pensée didactique qui part de l'idée qu'il y a des obstacles à la connaissance et que la première phase de tout apprentissage est le renoncement à certaines conceptions préalables que possède l'élève. Il accepte l'idée que ce renoncement doit être opéré par l'élève lui-même.

Cette conception tient fermement aux interactions enseignant-élève en situation didactique. Dans la perspective du socioconstructiviste, l'enseignant a une fonction de médiateur.

1.2.1.3 Conception « cognitiviste »

C'est courant de pensées psychologiques qui essaie de comprendre le fonctionnement intellectuel de l'être humain. Entrent dans ce cadre : la perception, usage du langage, mémoire, raisonnement, résolution des problèmes, etc. En ce sens, les travaux de Piaget essayent de comprendre le développement intellectuel de l'enfant de la naissance jusqu'à l'adolescence. Ces travaux relèvent de la psychologie cognitive. Au sein de la psychologie cognitive, il existe un courant de recherches que l'on appelle « cognitivisme ». D'après ce courant cognitiviste, l'apprentissage est dans une dépendance forte à l'égard des connaissances déjà acquises par le sujet et qu'une acquisition de connaissance consiste toujours en une modification de l'organisation cognitive antérieure.

1.2.2 Caractéristiques de bon et de mauvais enseignant dans l'apprentissage scolaire

Dans toute école, ce sont les enseignants qui donnent à l'établissement sa juste valeur. Souvent, on attend ces propos des parents ou des élèves qui cherchent une école à fréquenter où l'on dispense un enseignement de qualité « ...et les enseignants sont-ils de qualité, sont-ils bons, sont-ils compétents ? Je cherche l'école où mon fils recevra une bonne formation, où il peut d'une fois réussir les examens d'Etat et aller à l'université... ».

Chaque fois que les élèves échouent, chaque fois que l'on voit que les élèves ne savent pas ce que l'on croit qu'ils doivent savoir, ce sont les enseignants qui sont les premiers à être interpellés ; ils sont l'objet des critiques virulentes parce qu'ils sont reconnus comme jouant un rôle capital dans la formation intellectuelle des élèves et ils ne l'ont pas effectivement joué.

Dans le cadre de l'apprentissage scolaire, plusieurs facteurs d'ordre scolaire et extra-scolaire entrent en ligne de compte et produisent des effets. Bien que cela, affirment LESSARD et MERIEU, ce sont les enseignants qui produisent l'essentiel des effets de l'apprentissage. Il faut s'investir pour avoir les enseignants de qualité pour améliorer la qualité de l'enseignement.

L'enquête menée, en 1997, auprès de 220 lycéens français par FELOUZLI(cité par TUKANDA révèle quelques caractéristiques qui distinguent le bon enseignant du mauvais enseignant :

Bon enseignant : savoir se faire respecter, bien expliquer, faire un cours clair et bien défini, être souriant, proche des élèves, parler clairement, pas pressé, s'intéresser à tous les élèves, être sévère et sympa : « sévère quand il le faut et laxiste quand il le faut », être à l'écoute des élèves : « si on lui dit "monsieur on ne comprend pas", il doit savoir se remettre en question », accepter le niveau des élèves : « s'ils sont faibles, il les aide sans crier », aimer enseigner sa matière, etc.

Mauvais enseignant : des cours brouillons, néglige les élèves, ne se fait pas respecter, n'aime pas son métier, manque d'autorité, dicte le cours et explique de travers, s'énerve quand on ne comprend pas et prend l'élève pour un moins que rien, etc.

De son côté CARETTE note dans son article intitulé « Les caractéristiques des enseignants efficaces en question » que dans une approche « processus-produits », l'enseignant efficace est :

L'enseignant qui propose des activités très structurées ;

L'enseignant qui travaille à petit pas ;

L'enseignant arrive à gérer son programme avec dextérité en insistant suffisamment longtemps sur les matières importantes ;

L'enseignant qui propose des évaluations qui correspondent en ce qui a été enseigné ;

L'enseignant qui pose de nombreuses questions et pratique un feedback positif ;

L'enseignant qui est expert, qui s'intéresse aux apprentissages fondamentaux ...

1.2.3. Gestion de la classe

La gestion de classe, avons-nous dit, est le fait de conduire les élèves en situation didactique pour qu'ils puissent acquérir des savoirs scolaires dispensés par l'enseignant dans une leçon. Selon REY¹¹ conduire la classe « C'est faire accomplir par les élèves les opérations intellectuelles qu'on a prévus dans la phase de la préparation ».

La conduite de la classe, souligne REY, commence bien en amont du déroulement de la leçon, car sa réussite dépend de l'organisation matérielle de la classe, de la restructuration du temps et des habitudes et des règles de fonctionnement qu'on a instituées. Plusieurs éléments rendent la gestion d'une classe difficile, surtout quand on a à faire à des élèves difficiles et quand les règles de fonctionnement de la classe ne sont pas établies.

1.2.3.1 Les élèves difficiles

Il n'y a pas de classe sans les élèves difficiles ; ils sont dans toutes les classes, mais on arrive à les identifier par leurs mauvais comportements répétés, par de mauvaises actions qu'ils posent que les autres élèves de la classe ne posent pas.

REY relève comme certaines caractéristiques des élèves difficiles celles suivantes ; travail scolaire rare, la violence, n'écoute pas, bavardent beaucoup en classe, lancent des plaisanteries ou des moqueries, agressent les autres élèves verbalement ou physiquement, prise de parole sans autorisation, provoquent de temps en temps les autres élèves, n'ont pas la vérité dans leurs parlers, élève bouc émissaire, élève pitre, élève agitateur, insolence caractérisée et dirigée vers l'enseignant, etc.

Il est difficile à l'enseignant sans autorité, sans personnalité, sans fluidité verbale, sans maîtrise de la matière à enseigner de conduire avec succès les élèves en situation didactique.

1.2.3.2 Les règles de fonctionnement de la classe

Les règles que les élèves ont à respecter en classe sont nombreuses et contraignantes. Mais elles n'ont pas toutes à être officiellement instituées. REY regroupe autour de trois rubriques les règles de fonctionnement de la classe : la prise de parole, les déplacements et le respect d'autrui.

La prise de parole : Il est question ici de l'obligation de demander la parole en classe et d'attendre de l'avoir obtenue pour parler. Cette règle n'est évidemment pas destinée à marquer la soumission des élèves au maître ni à lui attribuer un droit sur leur parole, mais elle vise à ce que les élèves ne parlent pas les uns en même temps que les autres ni en même temps que l'enseignant. Si ce dernier ne fait pas respecter cette règle, la classe sera comme un marché où chacun parle quand il veut alors c'est du désordre qu'il introduit en classe lui-même.

Les déplacements en classe : la classe est un lieu particulier d'appren-tissage, elle n'est pas un lieu comme le marché où chacun se déplace quand il le veut. Pour que l'élève se déplacer en classe, il doit demander l'autorisation à l'enseignant même pour aller à la toilette. En ce monde de téléphone, l'enseignant ne doit pas autoriser à un élève de se déplacer pour répondre à un appel. Tout au début du cours, il doit rappeler à tous les élèves d'éteindre leurs téléphones.

Le respect d'autrui : en classe il y a les élèves de différentes conduites, de différents caractères. Sans acceptation et application de la règle du respect d'autrui, ça sera du désordre total en classe. Il faut que les élèves sachent dès le début de l'année scolaire qu'il est interdit de porter atteinte à l'autre ni dans sa personne(coups, insultes, moqueries blessantes) ni dans les objets qui lui appartiennent ou dont il a usage. On ne doit pas s'emparer des objets qui appartiennent aux autres sans leur accord.

II. Cadre Pratique

2.1 Population d'étude et échantillon

D'après LUHAHI¹⁴, une population d'étude est définie comme « l'ensemble de tous les individus(humain ou non) qui possèdent en commun un trait particulier ou un groupe de traits particuliers ».

Dix instituts de Tshumbe ont été impliqués dans cette étude. Il s'agit des instituts Mutangala, institut Ekoko-Onema, institut Okundji-Ndjovu, institut Kimeme, Institut Engo, institut Tukimane, institut Owamba Koto, institut Kasongo Mukundji, C.S. Amour Divin et C.S. Etoile de Tshumbe. Les tableaux ci-dessous renseignent sur chaque institut le nombre d'enseignants qui ont été impliqués dans cette enquête de terrain au regard de la variable sexe.

¹⁴ LUHAHI -A- NIAMA E., Statistique II, 2015, p. 22

Tableau 1 : Nombre d'enseignants au regard de variable sexe.

Instituts	Effectifs		Total
	Enseignant s	Enseignante s	
Inst. Mutangala	15	9	24
Inst. Ekoko-Onema	12	8	20
Inst.Okundji-Ndjovu	13	6	19
In8st. Kimeme	9	5	14
Inst. Engo	11	4	15
Inst. Owamba-Koto	22	16	38
Inst. Kasongo- Mukundji	12	7	19
Inst. Tukimane	18	6	24
C.S. Amour Divin	12	8	20
C.S.Etoile de Tshumbe	13	6	19
Total	137	75	212

Dans l'ensemble, 212 enseignants ont été impliqués dans cette étude dont 137 de sexe masculin et 75 de sexe féminin : 24 enseignants de l'institut Mutangala, 20 enseignants de l'institut Ekoko-Onema, 19 enseignants de l'institut Okundji-Ndjovu, 14 enseignants de l'institut Kimeme, 15 enseignants de l'institut Engo, 38 enseignants de l'institut Owamba-Koto, 19 enseignants de l'institut Kasongo Mukundji, 24 enseignants de Tukimane, 20 enseignants du C.S. Amour Divin et 19 enseignants du C.S. Etoile de Tshumbe. Ces enseignants ont constitué notre échantillon occasionnel et ont accepté de réagir à notre questionnaire.

2.2 Approche méthodologique

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé principalement la méthode d'enquête appuyée par la technique du questionnaire. De la revue de la littérature sur l'apprentissage scolaire et la gestion de la classe, nous avons ressorti quelques difficultés des enseignants lesquelles étaient soumises à l'appréciation des

enseignantes et des enseignants notamment :

- Manque d'autorité de l'enseignant en classe ;
- Non maîtrise de la matière à enseigner ;
- Absence de règles du respect d'autrui :

Non attentif à la « valence » du groupe classe

Acceptation des fausses réponses des élèves ;

Fait de ne pas blâmer les élèves indisciplinés en classe ;

Dérive relationnelle enseignant-élève ;

Prise de la parole par les élèves sans autorisation ;

Sabotage et injures de temps en temps aux élèves ;

Postures, gestes et expressions inutiles de l'enseignant en situation didactique.

Tenue vestimentaire débraillée ;

Des déplacements des élèves sans autorisation.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons reconnu comme difficultés effectives que celles qui ont une fréquence d'au moins 50%.

Dans le point suivant, nous présentons les résultats de cette investigation au regard de la variable sexe et de la variable ancienneté des enseignants ayant réagi à notre questionnaire d'enquête.

2.3 Résultats de la recherche

2.3.1 Résultats relatifs aux difficultés des enseignants

au regard de la variable sexe

2.3.1.1 Résultats relatifs aux difficultés des enseignants

selon la perception des enseignants de sexe

masculin

Tableau 2 : Résultats relatifs aux difficultés des enseignants

selon la perception des enseignants de sexe masculin

Effectif	Difficultés des enseignants en classe	Fréquence(%)
137	Tenue vestimentaire débraillée	97(70,80 %)
	Manque d'autorité de l'enseignant en classe	128(93,43%)
	Non maîtrise de la matière à enseigner	132(96,35%)
	Non attentif à la "valence" de la classe	56(40,87%)
	Acceptation de fausses réponses des élèves	88(64,23%)
	Fait de ne pas blâmer les élèves indisciplinés	112(81,75%)
	Dérive 2relationnelle enseignant-élève	86(62,77 %)
	Prise de la parole par les élèves sans autorisation	106(77,37%)
	Des déplacements des élèves en classe sans autorisation	116(84,67%)
	Absence de règles du respect d'autrui	95(69,34%)

Si l'on s'en tient au critère de mise(au moins 50% de fréquences), pour les 137 enseignants qui ont accepté de réagir à notre questionnaire, sur les dix difficultés leur proposées, neuf difficultés (soit 90%) ont été perçues par les enseignants de sexe masculin comme étant des difficultés des enseignants dans la gestion de la classe :

Non maîtrise de la matière à enseigner(96,35% de fréq.) ;

Manque d'autorité de l'enseignant en classe(93,43% de fréq.) ;

Des déplacements des élèves en classe sans autorisation (84,67% de fréq.) ;

Fait de ne pas blâmer les indisciplinés (81,75% de fréq.) ;

Prise de la parole par les élèves sans autorisation(77,37% de fréq.) ;

Tenue vestimentaire débraillée (70,80% de fréq.) ;

Absence de règles du respect d'autrui (69,34% de fréq.) ;

Acceptation de fausses réponses(64,23% de fréq.) ;

Dérive relationnelle enseignant-enseigné(62,77%).

2.3.1.2 Résultats relatifs aux difficultés des enseignants selon

la perception des enseignants de sexe féminin

Tableau 3 : Résultats relatifs aux difficultés des enseignants

selon la perception des enseignants de sexe
féminin

Effectif	Difficultés des enseignants en classe	Fréquence(%)
75	Tenue vestimentaire débraillée	65(86,66%)
	Manque d'autorité de l'enseignant en classe	72(96%)
	Non maîtrise de la matière à enseigner	68(90,66%)
	Non attentif à la "valence" de la classe	47(62,66%)
	Acceptation de fausses réponses des élèves	54(72%)
	Fait de ne pas blâmer les élèves indisciplinés	66(88%)
	Dérive relationnelle enseignant-élève	39(52%)
	Prise de la parole par les élèves sans autorisation	45(60%)
	Des déplacements des élèves en classe sans autorisation	63(84%)
	Absence de règles du respect d'autrui	67(89,33%)

Au regard des résultats figurant dans ce tableau 3, si l'on s'en tient toujours au critère de mise(au moins 50% de fréquences), pour les 75 enseignantes qui ont accepté de réagir à notre questionnaire, sur les dix difficultés leur proposées, toutes les dix difficultés (soit 100%) ont été perçues par les enseignants de sexe féminin comme étant des difficultés des enseignants dans la gestion de la classe :

Manque d'autorité de l'enseignant en classe(96% de fréq.) ;

Non maîtrise de la matière à enseigner(90,66% de fréq.) ;

Absence de règles du respect d'autrui (89,33% de fréq.) ;

Fait de ne pas blâmer les indisciplinés (88% de fréq.) ;

Tenue vestimentaire débraillée(86,66% de fréq.) ;

Des déplacements des élèves en classe sans autorisation(84% de fréq.) ;

Acceptation de fausses réponses(72% de fréq.) ;

Non attentif à la « valence » de la classe(62,66% de fréq.) ;

Prise de la parole par les élèves sans autorisation(60% de fréq.) ;

Dérive relationnelle enseignant-enseigné(52% de fréq.).

2.4 Discussion

Pour les enseignants, 90% des faits avancés comme hypothèse au problème de non maîtrise des élèves par certains enseignants en situation d'enseignement ont été confirmées. Pour les enseignantes, toutes(soit 100%) les difficultés avancées comme hypothèses ont été toutes confirmées. Si beaucoup

de ces faits avancés comme hypothèses ont obtenu des fréquences élevées dépassant 50% c'est parce que ce sont réellement les faits que les enseignants vivent chaque jour en situation didactique. Les résultats de quelques études antérieures en rapport avec le thème de ce travail vont dans le même sens que les résultats de notre étude. L'étude de LESAKOY LOMA¹⁵ sur l'impact de punitions répressives en milieu scolaire de Tshumbe montre plusieurs faits à la base des difficultés des enseignants dans la gestion de leurs classes dont entre autres faits nous signalons ici : le manque d'autorité de l'enseignant en classe, non maîtrise de la matière à enseigner, le manque de personnalité de l'enseignant, etc. Dans le même sens l'étude d'OMATOKODJONGA¹⁶ menée à l'institut de Wembo-Nyama montre comme caractéristiques des enseignants ayant plus de difficultés dans la gestion de leurs classes celles suivantes : actes d'indisciplines des élèves non punis, incompétence manifeste des enseignants, mauvaises réponses aux questions des élèves, non maîtrise des matières enseignées, trop de plaisanteries avec ses élèves, tolérance des

bêtises des élèves, etc.

¹⁵ LESAKEY LOMAM-T, Impact de punitions répressives en milieu scolaire.

Etude réalisée au Lycée DIHANDJO-AWUI, mémoire, inédit, UNITSHU, 2025, pp 36-38.

¹⁶ OMATOKO DJONGA T. Indiscipline scolaire des élèves : facteurs favorisant

, et conséquences dans la formation des élèves, mémoire, inédit, ISP de Wembo-Nyama, 2022, pp 36-39.

Conclusion

L'objectif visé dans cette recherche est celui de mettre en relief quelques difficultés qu'ont les enseignants pour ne pas maîtriser les élèves en situation didactique. Nous avons voulu attirer l'attention des enseignants sur ces difficultés qui sont à la base de non maîtrise des élèves lors des enseignements et qui rendent la situation didactique difficile. Ainsi que le démontrent suffisamment les résultats auxquels cette enquête a donné lieu et qui a été menée auprès de 212 enseignants de dix instituts de Tshumbe, les difficultés telles que manque d'autorité de l'enseignant en classe, non maîtrise de la matière à enseigner, absence de règles du respect d'autrui, fait de ne pas blâmer les indisciplinés, tenue vestimentaire débraillée, des déplacements des élèves en classe sans autorisation, acceptation de fausses réponses des élèves, non attentif à la « valence » de la classe, prise de la parole par les élèves sans autorisation et dérive relationnelle enseignant-enseigné sont à la base de non maîtrise des élèves par l'enseignant en situation didactique.

Les résultats de cette recherche ne sont qu'une petite contribution qui s'ajoute aux efforts que font les chercheurs du domaine pédagogique ces dernières décennies afin de mettre en exergue la grande majorité des variables qui mettent en difficulté les enseignants à bien gérer les situations didactiques.

Bibliographie

- CARETTEV.(2008), « Les caractéristiques des enseignants efficaces en question », Revue

française de la pédagogie, 162, Paris.

- EMIN J.C.,(1995), La mise en place d'indicateurs pour le pilotage des établissements

scolaires français, in OCDE : Mesurer la qualité des établissements scolaires, Paris.

- LESSARD C.et MERIEU P.(2005), L'obligation de résultats en éducation, de Boeck,

Bruxelles.

- LESAKOY LOMA M.T(2025), Impact des punitions répressives en milieu scolaire.

Etude réalisée au lycée Dihandjo-Awui, mémoire inédit, Université Notre Dame

de Tshumbe.

- LUHAHI -A- NIAMA E.(2015), Statistique II, Kinshasa.

- OMATOKO DJONGA T.(2023), Indiscipline scolaire des élèves : facteurs favorisant

et conséquences dans la formation des élèves, mémoire, inédit, ISP de W°Nyama.

- REY B.(2003), Faire la classe à l'école élémentaire, ESF, Paris,

- REY B.et CARETTE V. (2012), Enseignement et apprentissage dans le secondaire.

Un état des connaissances et des problèmes, Louvain-la Neuve, Academia.

- SHOMBA KINYAMBA S.(2005), Méthodes de recherche scientifique, éd. MES,

Kinshasa

- TUKANDA MANYA D. (2010), Evaluation de l'efficacité des établissements d'enseignement

secondaire. Analyse des indicateurs favorisant la plus-value pédagogique des

établissements. Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.

- TUKANDA MANYA D.(2024), Cours de questions approfondies de recherche en

éducation, cours inédit, ISP de Wembo-Nyama, L1/G.A.I.S.F, RDC.

- VIENNEAU R.(2011). Apprentissage et enseignement. Théories et pratiques, Chènevière Education, in Canada.

Questionnaire d'enquête

Cher enseignant(e)

La mauvaise gestion de la classe et particulièrement la non maîtrise des élèves en situation didactique par certains enseignants est notre préoccupation. En tant qu'enseignant ou enseignante des écoles secondaire de Tshumbe, votre avis sur les différents aspects de ce questionnaire nous intéresse.

Ce questionnaire est anonyme car nous ne cherchons pas à vous identifier, il n'y a aucune raison de vous inquiéter en nous fournissant les renseignements demandés.

I. Renseignements généraux

Nom de votre institut_____

Votre sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

II Question

Voici une liste des difficultés qu'ont certains enseignants et lesquels font qu'ils ne maîtrisent pas leurs élèves en situation didactique. Cochez toute celle qui vous paraît être à la base de celle de non maîtrise des élèves en situation didactique.

Manque d'autorité de l'enseignant en classe

Non maîtrise de la matière enseignée

Non attentif à la « valence » du groupe classe

Acceptation de fausses réponses des élèves

☐ Fait de ne pas blâmer les élèves indisciplinés en classe.

☐ Dérive relationnelle enseignant-élève.

Prise de la parole par les élèves sans autorisation

- o Fait de ne s'intéresser qu'à un groupe d'élèves.
- o Des déplacements des élèves en classe sans autorisation.
- o Absence de règles du respect d'autrui.

L'Eglise Et Le Pouvoir Politique En Republique Democratique Du Congo : Cas De L'Eglise Kimbanguiste »

Par

Justin NDJADIEMA ALENGO ; Bernard OYENGE OKONDAKOY ; John PAMEYE KANDA et Lambert MEMBE OTOYE, Tous Assistants à l'Université de Lodja (UNILOD)

Introduction

Il n'est pas rare d'entendre un homme politique dénier à l'Eglise le Droit de se prononcer sur la chose politique ; la politique par rapport à la gestion de la chose publique, de la gestion du pouvoir politique ou institutionnel.

La constitution de l'Etat, quoi que sous le joug colonial en République Démocratique du Congo, avait fait de l'Eglise un partenaire privilégié. Alors de quelle Eglise s'était agit-il ? C'était bien entendue l'Eglise Catholique comme Eglise d'Etat, par opposition aux « Eglises locales » avec des connotations péjoratives. Il faudrait rappeler à ce sujet le rôle de l'Eglise Catholique dans le cadre de la trinité coloniale, ceci dans la perspective d'assurer la domination à la fois matérielle des assujetties.

Dans ce sens, le pouvoir colonial offrait à l'Eglise des espaces de vie avec un rôle très déterminant dans la réalisation de ses missions, non seulement les siennes mais aussi et surtout, celles de l'Etat considérablement camouflé.

Au moment où l'Europe occidentale tournait la page de l'apogée du droit divin avec Thomas Dacquin et Saint Augustin, en Afrique par contre, c'était le Césaro papisme qui renouait avec son ancien amour. C'est dans ce contexte que verra le jour, le Kimbanguisme, comme une doctrine d'une Eglise, du nom de son fondateur, Simon Kimbangu ; il se considère comme mouvement messianique d'inspiration chrétienne rependu en Afrique centrale et Occidentale.

Sous cet angle, le Kimbanguisme fut objet de diffamation qu'il ne fallait pas autoriser à partir du moment où ce mouvement était vu comme une menace contre le pouvoir colonial son fondateur démystifiait la politique de domination et d'exploitation.

Cette dissertation, ne saura s'illustrer en pertinence si on ne s'évertue à comprendre les circonstances et le contexte de la naissance du Kimbanguisme qui, à

l'époque s'illustra comme un mouvement politico religieux des hommes de couleur, épris d'un esprit libertin. Depuis peu souligner qu'un tournant décisif vers une reconquête de la mission sacerdotale paraît certain.

Aujourd'hui, les faits tels que : la visitation du procès Simon Kimbangu en 2011, la couverture nationale et internationale de l'implantation d'une Eglise dite « Kimbanguiste mission mondiale », à partir des vestiges historiques des terres du Royaume Kongo remettent à la surface le débat sur la place et rôle de l'Eglise Kimbanguiste sur l'organisation et le fonctionnement de la société congolaise ; politique affichant manifestement sa collaboration avec les pouvoirs ou les régimes postcoloniaux en RDC : exercice des fonctions ministérielles dans le gouvernement Lumumba (Charles KISOLOKELE), soutien à MUBUTU contre l'opposition (CNS), à Joseph KABILA (propagande prophétique) et aujourd'hui à Félix TSHISEKEDI (choix de KADIMA comme Président de la CENI).

D'ailleurs, l'on observe bien que, dans tous les mouvements des sociétés civiles en RD. Congo, il se dégage une conclusion qu'ils sont essentiellement composés des confessions religieuses dont l'Eglise Kimbanguiste en est une. Ainsi, pour articuler la charpente de notre étude, nous scruterons notre dissertation autour des questions suivantes :

En quoi le Kimbanguisme constitue-t-il l'infrastructure socio-culturelle nationale ayant contribué au renforcement de l'Etat et du pouvoir politique congolais issus de la décolonisation ? Le contexte historique dans lequel voit le jour le Kimbanguisme avec KIMBANGU, a-t-il eu un impact sur son épanouissement en tant qu'Eglise et sur la vie politique Congolaise ? Et enfin, En termes de quoi, peut-on résumer la contribution de l'Eglise Kimbanguiste au développement socio-politique Congolais ?

C'est au terme de ces différentes articulations que nous savions poser le jalon de cette dissertation sur la panacée des structures confessionnelles en général et de l'Eglise Kimbanguiste en particulier dans la construction et la restructuration de la société congolaise.

D'entrée de jeux, les questions soulevées ci-haut donnent à la portée de l'analyse une série d'éléments de réponses dont en voici la teneur :

Certains éléments peuvent rationaliser la thèse selon laquelle, l'Eglise Kimbanguiste s'illustre en entreprise pionnière de la formation d'une conscience nationale. On peut retenir dans ce registre quelques faits dont : la démythification de la mission « civilisation » de l'entreprise coloniale occidentale soutenue par l'œuvre sacerdotale du christianisme catholique ; l'obscurantisme caractéristique, interpellateur du procès Kimbangu de 1921 ayant entretenu et consolidé croyance à la vertu inuit à la culture

de l'homme de couleur sublimée par cette Eglise.

De ce fait, nous pourrions retenir qu'en prenant le contre pieds de la réduction de l'homme de couleur en esclave, et en récusant la détermination de l'opresseur à anéantir, voire réduire au silence l'entreprise spirituelle d'origine noir, le Kimbanguisme s'offre une place de choix à la table de l'histoire politique culturelle du Congo.

Dans ces conditions le Kimbanguisme s'illustrerait en alternative face à l'ethnocentrisme culturel/religieux imposé l'occident aux peuples du continent noir au temps fort de la colonisation.

A la deuxième interrogation relative au déterminisme historique du Kimbanguisme, il n'est pas moins vrai que le contexte politique marqué par le régime colonial présent dans la société congolaise a dû contribuer à l'épanouissement de l'Eglise en tant que structure d'encadrement spirituel du peuple noir ainsi que la politique du Congo Belge.

Une certaine analyse voudrait qu'on s'aperçoive que l'agitation enregistrée par l'autorité politique coloniale du fait de l'apparition et des réalisations du phénomène Kimbangu attiré, d'une certaine manière l'attention d'un peuple asservit, lequel attendait l'avènement d'un messie ; cette fois-ci, d'un « messie mas » qui viendrait à son secours. Ainsi les bruits sur ce personnage ont suscité une adhésion massive au Kimbanguisme à travers le pays.

Il n'est plus à démontrer que l'Etat postcolonial en R.D.C devait dans sa réalisation subir l'influence du courant imprimé par l'église Kimbanguiste. Les premières vagues de protestation, de l'entreprise coloniale sont sans conteste, d'inspiration reléguées Kimbanguiste le mérite particulier de Kimbanguisme repose sur le fait qu'en pressant le contrepied du catholicisme, il jette le jalon de la laïcité de l'Etat et celui de la liberté de culte et d'association à un moment de grosse de l'entreprise capitale.

Comme toute entreprise socio-culturelle, le Kimbanguisme repose sur la valorisation de la culture de l'homme de couleur reposant sur la politique de la religion respectueuse de la dignité humaine.

Dans une longue mesure, par la valorisation du travail comme source du progrès et la solidarité comme instrument de la cohésion sociale, le Kimbanguisme s'illustré comme outil ou service du développement socio-politique de l'Etat postcolonial en RD Congo.

La méthodologie dans la production d'une œuvre de l'esprit, en sciences sociales, résulte de l'accommodation à la logique des recommandations faites au chercheur, celles d'encorder la pensée à des règles, d'où les méthodes et techniques.

De ce fait, la nature et l'objet de cette étude nous amène à recourir à la méthode

systemique d'une part et celle d'analyse strategie d'outre part.

Jean OMASOMBO TSHONDA, soutient que la pertinence d'une approche dans une étude scientifique repose essentiellement sur l'effort intellectuel de chercheur à conceptualiser l'approche utilisée. (...)

L'approche systemique dans cette production intellectuelle part de la prise en compte de ce postulat, celui qui consiste à considérer les faits comme étant des systemes, dont l'explication repose sur, d'une part, la nature des relations entre les faits et l'environnement de sa production et d'autre part, la cohésion entre les éléments qui composent les faits ou point de les présenter comme une totalité.

Pour ce qui est de cette étude, on considère la société congolaise comme un tout, c'est-à-dire conjugaison d'éléments tels que : l'église Kimbanguiste, les institutions de l'Etat, les décisions et options arrêtées ainsi que le dynamisme politique.

L'analyse strategique se fonde sur le, fait que pour nous, la réalité sociale soit considérée comme le produit du jeu des acteurs. En ce sens, l'organisation n'est pas un fait en soi et que les, objectifs de l'organisation sont ceux qui lui sont assignés par ses animateurs

Considérant l'Etat congolais comme une organisation et l'Eglise Kimbanguiste comme acteur du développement socio-politique, il se relève que les deux entités sont tenues à cohabiter.

Notre démarche methodologique sera accompagnée aussi ou complétée par des techniques de recherche. La nature de la source d'information impose le recours aux techniques documentaires et d'interview pour la récolte des données de la présente étude.

Ainsi, la présente dissertation va s'articuler autour de trois points, à savoir

Le premier parlera des généralités ;

Le deuxième se basera sur la présentation du cadre d'analyse et ;

Le troisième fera l'état de lieu des rapports Eglise Kimbanguiste et le pouvoir politique en R.D Congo.

I. Des Généralités

Dans ce point, nous allons définir les concepts clés de cette étude à savoir : la notion de l'église et la religion; du pouvoir et celle de la politique.

I.1. Notion sur l'Eglise et la religion

I.1.1. Eglise

Pour le Grand Robert, du latin *ecclesia* ou *ecclesia*, du grec *ekklesia* signifiant assemblée. Assemblée réunissant les premiers chrétiens l'Eglise d'Ephèse, d'Antioche. L'Eglise primitive; la primitive Eglise (l'église des apôtres.) Les diacres, les archidiaques, les diaconesses de l'Eglise primitive. Il peut, dans le langage courant connoter :

Ensemble de personnes professant une même doctrine, se ralliant aux mêmes principes ;

Édifice consacré au culte de la religion chrétienne ;

Afin être désignée comme lieu de pèlerinage.

I.1.2. Religion

Le Robert note qu'étymologiquement le mot voit les jours en 1085, « monastère »; lat. religion « attention scrupuleuse », d'où respect religieux, vénération», dér., selon Cicéron, de relever recueillir, rassembler» (de légère « ramasser », et, fig., « lire)>ou, selon Lucrèce, de reliage relier, étymologie contestable, mais fréquemment reprise pour son intérêt sémantique.

Religion paraît être d'une manière générale, en latin, le sentiment avec crainte et scrupule, d'une obligation envers les dieux. Il n'y avait pour les anciens que des religions (...) Quand on parle aujourd'hui de plusieurs religions, c'est bien entendu dans un sens tout autre (..) chaque religion étant pour nous un système complet, qui se donne pour le seul véritable. Le mot, à partir de ce moment, a exprimé trois idées: 1° celle d'une affirmation ou d'un ensemble d'affirmations spéculatives; 2° celle d'un ensemble d'actes rituels; 3° celle d'un rapport direct et moral de l'âme humaine à Dieu (...)

LA RELIGION. Reconnaissance par l'homme d'un pouvoir ou d'un principe supérieur de qui dépend sa destinée et à qui obéissance et respect sont dus; attitude intellectuelle et morale qui résulte de cette croyance, en conformité avec un modèle social (ci-dessous, 3.), et qui peut constituer une règle de vie.

Le mot religion ne signifiait pas ce qu'il signifie pour nous; sous ce mot, nous entendons un corps de dogmes, une doctrine sur Dieu, un symbole de foi sur les mystères qui sont en nous et autour de nous; ce même mot, chez les anciens,

signifiait rites, cérémonies, actes de culte extérieur.

La religion est le soupire de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple.

De tout ce qui précède on peut définir la religion comme un ensemble des croyances, dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. Soit encore, ensemble des pratiques et de rites spécifiques proposent à chacun des croyances.

I.2. Notion sur le pouvoir

Ici, c'est plus l'inégalité durable des positions que le jeu stratégique de l'interaction qui apparaît comme caractéristique fondamentale du pouvoir. L'univers social se présente comme une structure hiérarchisée, pyramidale assurant des positions du pouvoir à certains groupes (classes, élites, leaders...). Cette domination est toujours marquée même si ces groupes sont divisés et s'ils réussissent à camoufler leurs pouvoirs par des artifices.

Donc, pour rendre compte de concept de pouvoir, Thomas Hobbes a développé deux conceptions ;

La première considère le pouvoir comme une chose, une substance qu'un individu, un ensemble social des individus, une classe propres à chacune des croyances. Sociale, une cité, un Etat peut posséder (conception substantialiste du pouvoir).

La seconde, considère le pouvoir comme quelque chose qui implique ou crée des relations entre un individu, des individus, un groupe d'individus qui l'exerce et un autre individu, d'autres individus ou groupe d'individus sur qui il est exercé (conception relationniste du pouvoir), et que aucun acteur n'en est dépourvu, détenant tous une ressource qui n'est que le prolongement de sociologie d'action Wébériennes

Le pouvoir d'un homme, observe-t-il à ce propos, consiste dans ses moyens présents d'obtenir quelques biens apparents au futur.

Il est soit « original » ou naturel » et repose dans ce cas, sur la prééminence des « facultés du corps ou de l'esprit, telles que la force et la beauté; soit « instrumental » et repose sur les moyens acquis, tels que la fortune et la science.

Cette conception est représenté par J.W. Lapierre qui définit le pouvoir comme la combinaison variable d'autorité (recours au Consensus) et des puissances publiques (recours à la coercition) qui rend certaines personnes ou certains groupes capables de décider pour (et au nom de) la société tout entière et de commander à celle-ci afin de faire exécuter les décisions prises ».

Cette conception est représentée également par R.H.TAWNEY qui considère le pouvoir comme « la capacité que possède un individu ou un groupe d'individus de modifier la conduite d'autres individus ou groupe d'individus dans le sens que celui ou ceux qui le détiennent le désirent, et d'éviter que sa conduite ou celle du groupe ne soit modifié dans un sens contraire à ce qui est voulu. ».

Mais, il ne faut pas confondre le pouvoir, l'influence et la puissance.

I.2.1. Influence

L'influence implique des pertes sévères pour qui refuse de s'y conformer (Robert Dahl).

Daniel LASWELL et A. KAPLA explicitent la pensée de Robert Dahl en disant que: « c'est la menace des sanctions qui différencie le pouvoir de l'influence en général ».

De ce fait, le pouvoir n'est pas à confondre avec l'influence. Cette dernière est définie par Robert Dahl comme « un rapport entre deux acteurs par lequel l'un d'entre eux amène l'autre à agir autrement qu'il ne l'aurait fait sans cela ».

L'influence repose sur des facteurs divers (Dahl): la force matérielle, la possibilité d'infliger des sanctions, la richesse, le prestige, l'affection, les normes, les valeurs.

I.2.2. Puissance

Le pouvoir n'est pas non plus à confondre avec la puissance que Max Weber définit comme: « toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sa propre volonté, même contre des résistances peu importe sur quoi repose cette chance² ».

Pour Maurice Duverger, la puissance est : « une situation de fait: celle où se trouve celui qui peut imposer au moins partiellement son point de vue à l'autre (ou aux autres), dans une relation ou interaction sociale ».

I.3. Notion sur la politique

La littérature sur le concept « politique » remonte avec l'histoire du pouvoir organisé et exercé au sein des structures de la vie sociale des sociétés humaines. C'est pourquoi l'un des Doctrinaires, comme Raymond ARON en avait établi autant de définitions, qu'il avait le champ d'actions de cette science et de ses rapports avec d'autres disciplines de la vie sociale.

C'est à ce juste titre que ce concept n'a pas une définition propre et complète. Au contraire, si « la politique » avait une définition propre, elle cesserait d'être une science au sens doctrinal ou mieux, au sens originaire.

Ainsi, selon André LALANDE, le terme politique reprend divers sens :

Au sens large et étymologique (rare), la politique a trait à la vie collective dans un

groupe d'hommes organisés. Le mot politique ne retient guère ce sens que dans quelques expressions telles que (économie politique, politique sociale) ;

Spécialement (sens usuel), la politique concerne l'Etat et le gouvernement pur, par opposition soit aux faits économiques et aux questions dites sociales ; soit à la justice et à l'administration ; soit aux autres activités de la vie civilisée telles que l'art, la science, l'enseignement, la défense nationale.

Dans un autre sens, nous parlons de la politique quand on doit qualifier l'homme qui exerce les activités politiques comme un métier; on voit par exemple la vie d'un homme d'Etat, homme habile à organiser et à diriger sa conduite dans ses rapports avec les autres hommes.

Par ailleurs, la politique est une science du gouvernement, des Etats. La manière de gouverner par exemple, la politique libérale, autoritaire, réactionnaire. Elle est aussi l'ensemble des affaires publiques par exemple la politique intérieure, extérieure.

Au sens institutionnel, la politique se veut un ensemble d'options prises collectivement ou individuellement par les gouvernants d'un Etat dans quelques domaines qui exercent leurs autorités (domaine législatif, économique ou social, relations extérieures) ; on peut aussi parler de la politique économique d'un Etat ; méthodes particulières de gouvernement, manière de gouverner relative à l'organisation du pouvoir dans l'Etat, à son exercice.

Dans ses enseignements, Paul-René LOHATA TAMBWE a toujours expliqué que la « notion de la politique est moins vaste que celle du pouvoir ; et la notion de l'Etat à son tour, reste moins vaste que celle de la politique.

Pour Georges BALANDIER, il soutient la position selon laquelle, toutes les sociétés humaines connaissent de la politique (ou mieux le pouvoir), celle-ci est inhérente au désordre ou à l'entropie qui menace, tant dans l'intérieur que de l'extérieur de tout groupe social. Pour réinstaurer l'ordre, l'activité politique devient nécessaire; cette dernière est donc une partie du pouvoir.

Ainsi, contrairement à Pierre BRAUD qui, parlant du pouvoir explique bien ses variantes pour dire que : « le pouvoir dans l'industrie, dans l'église, dans l'école et dans la famille notamment n'a rien à voir avec le pouvoir politique » ; ce dernier, porte sur la gestion de la violence au sein de la société ; la politique est donc différente de l'Etat qui n'est qu'une de ses variantes de grandes importances.

En définitive, le pouvoir politique est présent aussi bien dans l'Etat que dans d'autres formes d'organisation pré-étatique (le clan, la tribu, le village...) ; Pierre CLASTRES quant à lui considère que le pouvoir politique est un phénomène présent dans toutes les sociétés, c'est-à-dire même celles qui ne sont pas organisées en Etat».

Et donc, l'Etat, respectons-le, est moins vaste que la politique, celle-ci est à son tour moins vaste que le pouvoir. L'activité politique est donc une partie du pouvoir.

Ainsi, la politique existe partout dans toutes les sociétés et à différentes époques. Ce qui est différent, c'est seulement le degré de spécialisation, de différenciation et d'institutionnalisation des rôles.

Dans le contexte pragmatique ou vulgaire à notre milieu, est politique « tout homme qui, dans une communauté donnée, crée des problèmes ou des conflits; entretient des divisions et de la haine; tel est le cas dans le milieu des Nkusu-Tetela après la décolonisation de la RDC. En d'autres termes, est politique tout homme qui mène une vie de mensonge, tromperie, d'hypocrisie et d'autre comportement de cette nature dans la société donnée. Dans ce contexte, on attribue au terme politique une connotation péjorative.

Dans le contexte scientifique, nous pouvons recourir d'abord à l'étymologie du mot « politique », qui puise son origine du mot grec « Polis qui signifiait la « Cité ». Aristote, dans son œuvre, « les politiques apporte la lumière sur le concept politique en définissant « l'homme comme un animal politique ».

Dans ce sens, il y a la caractéristique distinguant l'homme des autres animaux ; on peut l'entendre au sens large qui vit nécessairement en société. Au sens étroit qui ne peut s'épanouir que dans la cité, le concept politique » vient de connaître toute une variété des définitions que nous classons en genres: masculin et féminin.

S'agissant du politique en genre masculin, plusieurs scientifiques ont chacun, donné sa définition de sa manière, tels que :

Patrick le COMPTE et Bernard DENNI, le politique est le système de régularisation indispensable à la vie d'une société tissée de relations conflictuelles.

Jean BAUDOUIN définit le politique, comme l'ensemble des régulations qui assurent l'unité et la pérennité d'un espace social hétérogène et conflictuel.

Concernant le concept politique au féminin, il y a aussi une variété des définitions parmi lesquelles nous citons celles de :

Max WEBER : la politique est l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou à influencer la répartition du pouvoir soit entre les Etats, soit entre les divers groupes à l'intérieur du même Etat.

Julien FREUND conçoit la politique comme l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force généralement fondée sur le droit, la sécurité intérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre du milieu des luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts.

Pour les politologues, la politique peut se définir comme l'activité qui consiste d'abord à saisir l'ensemble des problèmes et des besoins de la population tels qu'ils sont générés par le reflux des événements qui se produisent dans l'environnement national et international, et ensuite à mettre en place un programme d'action pour les résoudre ou les satisfaire.

II. Présentation Du Cadre D'analyse

II.1. Notion sur le Kimbanguisme

Le Kimbanguisme se définit comme étant le christianisme résultant de l'ensemble des actions et des enseignements de Simon Kimbangu , Il émerge à partir du 6 Avril 1921, du village de Nkamba, dans le Sud- Ouest de l'ex-Congo belge, en Afrique centrale. « L'Eglise Kimbanguiste », qui « rappelle l'Eglise primitive » et qui a vu le jour le 24 Décembre 1959 en est l'expression la plus tangible.

Il faut ajouter ici que le kimbanguisme connaît une histoire bidimensionnelle. Elle a évolué de sa naissance d'abord comme mouvement (du 1921 à 1959) et en suite comme Eglise reconnu officiellement par le pouvoir colonial (à partir de 1959).

II.2. Contexte de la naissance de l'Eglise kimbanguiste au Congo

Au temps fort de la colonisation, le mariage Eglise catholique- Etat se solidifiait, Quand apparut un mouvement dit « politico mystique » dont Simon Kimbangu est artisan. L'homme se disait animé et porté par un pouvoir spirituel à réaliser certaines œuvres de l'esprit dont les « miracles ».

Toutefois, il est à faire observer que les problèmes de santé qui sévissaient voire décimaient les populations dont notamment la grippe dite « espagnol », fût une occasion donnée à Simon Kimbangu par la réalisation des miracles des guérissons, lui valant une grande réputation et inspirant le soutien des populations Nkongo. Cette situation attirant l'attention de l'opinion au point de désérer l'autorité coloniale et causant des problèmes à la personne de Kimbangu auprès du pouvoir colonial.

C'est ainsi qu'à l'appel de l'autorité religieuse catholique, qui trouvait dans l'entreprise de Kimbangu une menace, instiguant l'administration coloniale à organiser un conseil de guerre qui plus tard donnera lieu au procès Kimbangu.

II.2.1.Contexte politique

En 1885, Léopold II obtint l'assurance que le Congo serait réservé à la mission catholique belge, et ceci malgré la décision de la conférence de Berlin, qui avait garanti la liberté de Mission. Dès le début, les missions catholiques servirent les intérêts de l'administration coloniale, dont elles furent dans une large mesure les instruments.

Ainsi, au début de 1886, le Pape Léon XIII décidait d'accéder à la requête de

Léopold II ; par-là, il reproduisait les tendances de la première évangélisation au Congo : la Mission catholique était étroitement liée à une civilisation et une puissance coloniale occidentale déterminées. Toutefois, elle avait maintenant pour concurrence la mission protestante, qui était beaucoup plus libre.

Dans une de ces correspondances adressées au Ministre Belge accrédité auprès du Vatican en Mai 1888, Monsieur VAN Eetvelde, Gouverneur de l'Etat Indépendant du Congo écrira: «La mission catholique au Congo est maintenant établie sur une base permanente. Nous n'avons plus à craindre aucune prédominance portugaise, ni aucune ingérence étrangère.

La tendance à faire du Congo une nouvelle Belgique catholique est l'un des facteurs qui joueront un rôle dans l'apparition de Kimbangu et de son mouvement, et avant tout dans la persécution dont ils furent l'objet. Le fait qu'au Congo tant de mouvements prophétiques (NGUNZISTES) de toutes sortes de tendances, aux slogans souvent anti-blancs, se soient multipliés comme de champignons à côté du Kimbanguisme, doit être compris comme une réaction contre une nouvelle Belgique catholique au Congo» et contre les conséquences des transformations sociales dues à la colonisation.

En définitive, le contexte est celui de la naissance des mouvements de contestation des africains contre les pratiques religieuses basées sur le rejet de la culture africaine par les missions blanches. Cette problématique n'étant pas simplifiée par le mélange des cultures, des modes de pensée et d'expression que produisent l'ère des masses médias et les voyages de nombreux africains en occident. De ce qui précède, on peut retenir que le Kimbanguisme voit le jour dans un contexte où l'Etat en mal de réalisation, se heurtait à des obstacles culturels dont les pratiques religieuses traditionnelles de l'homme Congolais pour qui le message chrétien implique toujours un oui et un non, une continuité et une discontinuité. Le passé ne disparaît pas purement et simplement, car il appartient à l'essence même de l'homme d'une époque, d'une tradition et d'une forme d'expression bien définie ; mais ce que l'Evangile produit, c'est une transformation.

II.2.2.Contexte Juridique

La liberté d'association est une des libertés fondamentales de l'homme au même titre que la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté politique, la liberté syndicale, la liberté de la presse, la liberté civile, la liberté d'opinion ou d'expression. Ce droit fondamental est inscrit dans les instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux.

Dans les instruments juridiques internationaux et régionaux ci-après, est prévu le droit à la liberté d'association et de réunion. La Déclaration Universelle des Droits de

l'Homme indique que: « Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association ». Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques reconnaît à toute personne le droit de réunion pacifique et celui de s'associer librement avec d'autres. La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples précise que « toutes les personnes ont le droit de se grouper en association. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.» Et d'ajouter, « Toute personne a le droit de se réunir librement. Ce droit doit s'exercer conformément à la loi ».

Cette gamme de droits exerce un impact non négligeable sur la vie associative politique comme la participation des adhérents d'un parti au programme du gouvernement, l'abstention à toutes attitudes susceptibles de gêner le travail du gouvernement, etc. Il s'ensuit que les droits et devoirs réciproques entre le parti et ses membres ainsi que la cohésion politique du parti favorisent la liberté associative à travers la solidarité, la participation, la responsabilité et l'engagement.

II.2.3.Contexte sociologique

Mission et colonisation ont toujours suscité une réaction, voire une opposition. Les vieilles habitudes et anciennes notions religieuses sont profondément enracinées dans le peuple : on ne les échange pas d'un jour à l'autre contre des nouvelles normes.

Le Kimbanguisme voit le jour dans les ruines de l'ancien Royaume Kongo, royaume dont le contrôle territorial allait de l'Angolais à passant par le Congo-Belge jusqu'en République du Congo actuelle. Comme c'est une religion dans l'espace Nee-Nkongo ; il associe dans sa diffusion, beaucoup des valeurs culturelles des peuples Kongo de ces trois pays voisins, autrement formant un seul pouvoir. Ainsi dans ces pratiques beaucoup d'expressions paysannes NKongo en sont d'usage.

II.3. Histoire du Kimbanguisme en RD Congo

W. B. Frame est l'auteur de deux analyses du mouvement prophétique. La première figure dans un rapport interne à la mission BMS. Elle se présente comme une évocation du mouvement tel qu'on pouvait le suivre de loin, à Kibentele, mais comporte aussi le récit d'une confrontation mouvementée entre le missionnaire et un petit prophète, responsable de déprédations dans la chapelle catholique de Banza Makuta, à quelque distance de Kibentele.

Ce rapport évoque l'opération militaire conduite sans incident majeur par l'AT Morel. La même correspondance évoque la nouvelle parvenue à Kibentele de la tentative d'arrestation de Kimbangu. Le deuxième document était destiné au public protestant dans son ensemble et fut publié par la revue CMN où sa version des événements prit le caractère d'une version autorisée. Elle exprime à la fois la compassion du missionnaire devant le pathétique tableau d'une grande vague d'espoir de rémission des misères humaines et, en même temps, le scepticisme qu'il

éprouvait vis-à-vis des pouvoirs thérapeutiques du prophète.

Cette attitude sera finalement celle de la majorité des missionnaires, ralliés à ce moment à une vision pragmatique et non prophétique du christianisme et de la mission.

Il se dégage de ces analyses le sentiment d'un double déception, celle de la population, abandonnée par les missionnaires alors que la rémission de leurs malheurs semblait à portée de main, et celle des missionnaires, déçus par ce qu'ils considèrent comme la crédulité de leurs disciples.

Dans la version publiée par la CMN, également connue en Belgique, il n'est fait mention que rapidement des tensions entre protestants et catholiques à Banza Makuta et de la désapprobation de Frame à ce sujet, C'est pourtant la petite guerre religieuse de Banza Makuta qui déclencha l'intransigeance missionnaire que les rédemptoristes témoignèrent à l'encontre du mouvement des prophètes derrière lui, des missions protestantes.

Leur plainte, déposée par le P, J.-C. Van CLEEMPUT à Thysville le 22 mai, décida le VGG de San à ordonner une opération militaire, à demander une intervention du Parquet⁸⁹ et enfin à ordonner, le 28 mai, l'arrestation de Simon Kimbangu. Depuis plusieurs années, il est vrai, la région connaissait de nombreux accrochages entre protestants et catholiques et elle était considérée comme sensible.

Ce rapport reprend en termes plus généraux le document reproduit plus haut, mais en faisant cette fois le silence sur les tensions avec les catholiques de Banza Makuta. L'auteur, bon connaisseur de Wathen Ngombe Lutete] où il avait été stationné jusqu'en 1920, présente Kimbangu comme membre de l'Eglise depuis 1915, jouissant d'une bonne réputation. Ce «jeune homme» s'est convaincu d'être chargé d'une mission divine de guérir au nom du Christ. La réputation de ses miracles a entraîné des foules qui évoquent ce que devait être en son temps le succès du Christ. Trains surchargés provenant de Kinshasa, foules venant de Boma, etc. Scepticisme des missionnaires devant la question des miracles dont aucun ne leur paraît démontré. Entrevue de Jennings et Hillard avec Kimbangu à ce sujet et visite peu concluante à Nkamba. La population compare l'expansion rapide du mouvement à celle de l'épidémie d'influenza qui avait récemment balayé le pays: de nombreux prophètes «mineurs», hommes et femmes, se manifestent.

Visite de Frame à l'un d'eux qui lui paraît être un charlatan mais qui est écouté de nombreux chrétiens, protestants aussi bien que catholiques (allusion indirecte à l'épisode de petite guerre religieuse à Banza Makuta). Cette multiplication de prophètes, accusés à tort ou à raison de différents méfaits, raidit l'attitude de l'administration coloniale qui constate l'interruption des travaux agricoles, les

dangers à la santé publique, etc. Premières arrestations, dont plusieurs diacres de Wathen.

Approbation de ces mesures par le missionnaire. Episode de l'arrestation manquée de Kimbangu a Nkamba résultant en blesses, deux soldats et une femme, tous trois soignés à Wathen On parle de nombreux documents écrits saisis, ce qui n'est pas étonnant étant donné les centaines de personnes alphabétisées à Wathen et dans d'autres missions. Incompréhension Vis-à-vis des missionnaires BMS qui sont accusés de ne pas reconnaître les résultats de ce que la population considère comme un réveil chrétien, destruction des fétiches, retours à l'Eglise, etc.

Incompréhension des missionnaires eux-mêmes devant la crédibilité des foules, mais en même temps leur prise de conscience que des couches nouvelles se sont ouvertes à l'enseignement de l'Evangile et leur espoir que le Bien puisse sortir d'une telle émotion populaire.

L'article de Frame fut largement diffusé dans le monde missionnaire protestant mais, au-delà de ces milieux, il ne passa pas inaperçu au Congo et en Belgique, encourageant les milieux libéraux à prôner une politique de tolérance vis-à-vis du mouvement. Au moment de la parution, confronté à la désertion de sa mission, Frame connut toutefois un moment de découragement: voir, plus loin, sa déposition du 08.11.1921 auprès du CDD du Bas-Congo.

Dans les premiers mois de 1922, des correspondances de la région firent toutefois état d'un retour graduel des chrétiens à Kibentele et aux missions de la BMS. Voir plus loin, comptes rendus anonymes, 08.03.1922 et 04.1922.

Après la proclamation du verdict condamnant Kimbangu, le procureur Dupuis suscita cependant la surprise en cherchant l'aval du procureur général à Bornu, avant d'autoriser l'exécution du prophète.

La réponse du haut magistrat fut d'ordonner de surseoir à l'exécution et de se faire remettre les pièces du dossier. Celui-ci fut transmis à Bruxelles. Sur la recommandation du ministre, une mesure de clémence royale sauva la vie du prophète: Kimbangu passa le reste de ses jours en prison.

Les Eglises établies, fidèles à une attitude toute de charité et de compréhension, n'avaient pas manqué de demander la tête de Kimbangu. Les Pasteurs Jennings, Hilliard, Frederikson, Vikterlof, et les Très Révérends Pères Van Cleemput et Jodogne 22 avaient personnellement écrit au Roi des Belges, Albert 1er, pour que la peine de mort prononcée à l'encontre de Kimbangu soit MAINTENUE !!! Ils ne demandèrent cependant pas qu'elle soit exécutée par le feu du bûcher. On n'arrête pas le progrès! Kimbangu est alors acheminé, sous bonne escorte, à Elisabethville (Lubumbashi) où il passera 30 ans en détention 23.

Durant une bonne partie de sa détention, il exercera à l'intérieur de la prison le métier de cuisinier, ce qui explique le grand tablier qu'il porte sur la photo, sans doute unique, que l'on a de lui. Deux jours avant sa mort, Kimbangu annonça à ses codétenus que Sa détention était terminée et qu'il allait mourir le vendredi 12 octobre 1951 à 15 heures précises. Ce jour-là, après avoir dit adieux à ses gardes et à ses codétenus, il se frappa trois coups de poings sur les côtes, à droite et à gauche, puis s'étant allongé sur sa couverture place à terre, mourut paisiblement non sans avoir au préalable prophétisé de grandes épreuves pour la Belgique et l'occident dans les temps futurs...

Jusqu'à l'extrême fin de la colonisation, le Mouvement Spirituel lancé par Kimbangu connut une existence clandestine et persécutée. Une fois Simon Kimbangu et ses collaborateurs arrêtés, tous les protestants et catholiques qui suivaient Kimbangu furent renvoyés des Eglises. Il a été formellement interdit de se réunir au nom de Simon Kimbangu. Toutefois, chassés des Eglises missionnaires, ces gens continuent la lutte dans la prière. A cause de l'interdiction de la puissance coloniale, ils sont obligés de se réunir la nuit pour aller prier dans les forêts.

II.4. Contribution de l'Eglise Kimbanguiste au développement de la nation

II.4.1. Apport de L'Eglise Kimbanguiste au développement

Il est ici question de donner du contenu aux œuvres que cette église met en contribution dans la réalisation de l'Etat en République Démocratique du Congo.

Secteur de l'éducation : Construction et gestion des écoles

Secteur de la santé : Fourniture des services hospitaliers

Secteur du social : Prestation sociale en faveur des Vrais pauvres

lii. Eglise Kimbanguiste Et Pouvoir Politique En Rd Congo : Conflictualite Et/Ou Collaboration

Ce point se donne le devoir de scruter la nature des relations de par le rôle que joue cette entreprise confessionnelle au travers les temps, afin d'évaluer sa contribution au développement socio-politique de la République.

III.1. Etat de lieu des relations Eglise kimbanguiste Etat en RD Congo

A ce niveau de l'étude nous mettrons en lumière l'évolution des rapports entretenus entre l'Eglise Kimbanguiste et pouvoir politique en R.D. Congo à travers le temps. Or, cette Eglise dans les rapports, ses prises de positions n'ont pas été les mêmes sous la colonisation voir aussi après la tombée du rideau colonial.

III.1.1. Sous le joug colonial

Cette époque est marquée par ce que DIANGIENDA a appelé, le Kimbanguisme du silence, Le Samedi 10 Septembre 1921 à Kamba, lors du culte matinal, Simon Kimbangu, le visage grave, / s'adressa à la foule à ces termes : l'esprit m'a révélé que le temps de me livrer aux autorités est arrivé. Avec mon arrestation commencera une période d'indicible persécution pour moi-même et pour un très grand nombre des personnes. Il faudra tenir ferme car le Seigneur ne nous abandonnera jamais.

Il n'a jamais abandonné quiconque se confie en lui. Les autorités Gouvernementales vont imposer à ma personne physique un très long silence mais elles ne parviendront jamais à détruire l'œuvre que j'ai accomplis car elle vient de Dieu. Je ne vous laisse rien d'autre que la bible. Lisez-la fréquemment et en toute circonstance de temps et de lieu, mettez en pratique sans défaillance les commandements de Dieu. Le moment viendra ou toutes nos épreuves ne seront plus. Quand ce moment sera venu, nous glorifieront sans crainte ni brimades le nom de Jésus Christ, rejoint par les enfants de Dieu venus du monde entier. Aujourd'hui, nous sommes encore persécutés, poursuivis-t-il, mais au temps fixé par le seigneur, le blanc deviendront des noirs et les noirs des blancs; c'est-à-dire, que nous assumeront les fonctions que ceux-ci exercent encore chez nous aujourd'hui, tandis qu'ils se verront contraint de se soumettre à nos décisions.

Nous serons les maitres chez nous Comme ils le sont chez l'obligation de les aimer, de ne pas les aires car cela serait contrainte à eux. En dépit des persécutions qu'ils nous font subir, nous avons l'Evangile. Je remercie tous ceux qui se sont joints à moi, hommes et femmes, pour accomplir ce difficile travail du seigneur. Je ne puis les rétribuer, car c'est du seigneur seul que vient la rétribution.

Cette époque retient les faits, de brutalités matérielles organisées par l'Etat contre l'organisation d'un culte qui se voudrait Kimbanguiste. Il s'agit notamment : des déportations des convertis Kimbanguistes ; le procès Kimbangu, etc...

III.1.2. Après l'ère coloniale

Les seules formes de résistance globale qui se maintinrent durant, la période de l'Ordre Colonial furent celles qui adoptèrent la forme religieuse. On ne pouvait pas faire partir les Blancs, mais on pouvait toujours espérer un monde futur où ils ne seraient pas. Les croyances traditionnelles africaines incluaient bien l'idée d'un Dieu, mais il était vu avant tout comme démiurge ou créateur. Si l'on posait, comme le faisaient pratiquement toutes les religions exotiques » avec lesquelles les Africains entrèrent en , que non seulement contact a créé le monde et en particulier les hommes, qu'il s'intéresse à ces derniers et qu'il les aime, il ne fait aucun doute que Dieu ne peut que prendre en pitié les Africains, sur qui pleuvent sans cesse les pires malheurs. Et, en particulier, Dieu devait certainement un jour les délivrer des Blancs, cause de la plupart de ces malheurs.

C'est à peu près là la base commune de toute une série de religions qui apparurent dans l'Afrique coloniale. Certaines ne prétendaient pas faire appel à des emprunts extérieurs, prétendant simplement prolonger des croyances ancestrales. D'autres s'inspiraient ouvertement du christianisme. On a distingué deux grandes catégories parmi ces religions, mais on les a affublées de noms inspirés de la littérature anglaise qui ne sont guère parlants en français: les sionistes et les « éthiopiens.

III.1.3. Première République

Avec l'institutionnalisation du kimbanguisme en Église en 1957-1958, la dimension politico-religieuse contestatrice de l'ordre établi du prophétisme initial disparaît dans une large mesure. L'apolitisme traverse désormais les déclarations des principes kimbanguistes.

Toutefois, cette reconnaissance des pouvoirs politiques du Zaïre puis du Congo. Dans l'apolitisme s'accommode d'une certaine ce texte, nous montrerons que derrière l'apparente soumission à l'Etat et à ses dirigeants, d'autres positions, plus ambivalentes, relevant de l'imaginaire kimbanguiste, sont apparues, dévoilant la complexité des rapports de l'EJCSK à la sphère politique.

III.1.4. Deuxième République

C'est un fait incontestable que la position officielle de l'EJCSK à l'époque du mobutisme est celle d'une contiguïté institutionnelle. Il n'est cependant pas niable que de nombreux Kimbanguistes, dont des dignitaires, ont rejoint les rangs de l'opposition politique au régime sans qu'il leur en soit fait reproche de la part des dirigeants kimbanguistes.

En décembre 1971, Mobutu ne reconnaît plus que les seules Eglises catholique,

protestante et kimbanguiste (EJCSK) et fait dissoudre, puis interdire en 1972, les sectes. L'interdiction des sectes dissidentes kimbanguistes par Mobutu a permis à l'EJCSK de se renforcer institutionnellement et à Mobutu d'asseoir l'allégeance de l'EJCSK au MPR. Pour obtenir cette reconnaissance par l'Etat, il a fallu, selon Asch, que l'EJCSK se plie aux exigences de l'État zaïrois. Ces exigences, pense-t-elles, « influenceront sur l'élaboration du kimbanguisme officiel » dont elles n'hésitent pas à dire qu'il est « pro-Mobutiste ». C'est en termes d'idéologie qu'elle explique cette option : à l'époque, l'EJCSK naissante obéit à la contrainte d'« adapter le contenu idéologique du kimbanguisme à l'idéologie dominante de l'État, pour s'assurer la bienveillance des régimes successifs à l'égard de l'EJCSK dont, notamment celle du régime actuel ».

III.1.5. La Conférence nationale souveraine (CNS) et l'approche de la « troisième République: la défiance à l'égard du processus de démocratisation

Lors de la tenue de la CNS, l'EJCSK témoigne à l'égard de la référence à la démocratie, d'une suspicion qui s'alimente à son projet théologico-politique. A nouveau, il est incontestable que cette prise de position officielle n'a pas empêché nombreux de ses membres de conserver des sensibilités politiques divergentes.

En 1996, Luntadila, alors secrétaire général de l'Eglise, rapporte qu'à l'époque de la Conférence nationale souveraine, Diangienda prononça la parabole suivante : Vous connaissez la grenouille et ses yeux, ils sont gros. Un jour le mâle et la femelle ont eu une petite grenouille. Ils ont vu qu'elle a de gros yeux. Ils se sont plaints, croyant qu'elle avait une maladie. Ils sont allés chez un guérisseur et lui ont demandé ce qu'ils devaient faire avec la petite malade. Le guérisseur va prendre un miroir et leur demander de fermer les yeux et de les rouvrir quand il aura tapé dans les mains. Il a mis le miroir en face d'eux. Il leur a demandé de regarder. Les deux grenouilles ont vu qu'elles avaient elles aussi les yeux « sortis » comme la petite grenouille ».

LUNTADILA ajoute : « Alors Diangienda disait: Vous êtes tous les mêmes. Vous critiquez ceux qui ont détourné des fonds lors de la deuxième République, mais l'opposition en fait partie. Alors vous avez tous de gros yeux. Vous êtes tous malades. Ce n'était pas ça la solution ».

III.1.6. Troisième République

L'EJCSK a donc représenté et représente jusqu'à ce jour une force politiquement non négligeable. Il est d'autant plus frappant que ce poids effectif se soit autorisé d'une déclaration jamais démentie de neutralisme qui s'accommode en fait du pouvoir établi. Suivant son principe de respect des autorités, l'EJCSK avait reconnu le pouvoir de Mubutu. Elle allait de même reconnaître ceux de Laurent puis de Kabila. L'incompatibilité foncière de la doctrine kimbanguiste avec les principes démocratiques n'empêchera pas que de nombreux Kimbanguistes dont le chef

spirituel lui-même s'implique dans les élections en RDC en 2006. C'est ce constat d'une apparente inconséquence que nous chercherons à élucider en conclusion.

Laurent Désiré Kabila répétait souvent que Simon Kimbangu est un des pionniers de la politique congolaise ». Dans la lignée politique directe de Kimbangu, L.D. Kabila inscrivait Lumumba. C'est au Kimbangu nationaliste ou encore patriote qu'il rendait hommage.

Joseph Kabila réitéra les propos de son père sur le patriotisme de Kimbangu. Dans son discours nationalisme et le d'investiture au Palais du Peuple, le 28 janvier 2001, « il n'a pas parlé des Kimbanguistes mais du moins il a encouragé la démarche de révolution entreprise par Simon Kimbangu »

III.2. Eglise Kimbanguiste : Acteur politique

Le 12 juillet 1992, le Président Mobutu vint se recueillir devant la dépouille de Diangienda. Dans son discours, il invoqua un événement qui se serait produit en 1958 : Diangienda l'aurait béni et l'aurait, par anticipation, investi de son pouvoir à venir. Cette bénédiction de Mobutu a longtemps assis, aux yeux de nombreux Kimbanguistes, la légitimité de son pouvoir, qui, du coup, leur semblait émaner de Dieu. Le discours de Mobutu accrut dans la population le sentiment d'une proximité excessive entre les deux homes.

Mais il fut aussi compris comme un essai de récupération politique du décès de Diangienda. Mobutu, dont le pouvoir était contesté, tentait ainsi, bien entendu, de réaffirmer sa légitimité en invoquant une référence religieuse prophétique.

III.3. Rôle politique du Kimbanguiste

III.3.1. Kimbangu : du religieux au politique

Pour cerner cette complexité, la vision théologico-politique qui accompagne l'apolitisme kimbanguiste, ainsi que sa portée seront analysées. Cette perspective subordonne le pouvoir politique au pouvoir théologique et s'appuie ultimement sur la loi divine. Le contenu doctrinal du kimbanguisme que révèle la t théologie kimbanguiste actuelle, présente des traits qui se resserrent autour du millénarisme et Shhscit dans un horizon théologico-politique. Ainsi, nous montrerons qu'une tension habite le kimbanguisme. Si les Kimbanguistes prennent activement part à la vie politique, s'ils se présentent aux élections et le font sur les listes de partis différents, il demeure en effet que leur doctrine reste dominée par la perspective persistante d'un ordre idéologico-politique sans mesure avec la réalité politique congolaise.

Dans un ouvrage récent, Maurice GODELIER a souligné l'Union, voire la fusion » du politique et du religieux qu'on pouvait observer dans certains contextes. Le caractère fondamental des religions consiste, selon lui, à offrir un fondement

cosmique à un ordre social ». Les croyances, les rites, les statuts sociaux conférés à certains individus ou à certains groupes par la religion font jouer à Celle-ci un rôle social qui trouve son expression culminante lorsque le politique et le religieux fusionnent en une seule personne, considérée un dieu vivant parmi les hommes. Or, chez les Kimbanguistes aujourd'hui, il est abondamment question d'un « Gouvernement de Dieu » à venir, dans lequel Kimbangu, divinisé, jouerait un rôle central.

D'un point de vue méthodologique, l'examen des rapports subtils de l'Eglise avec le pouvoir politique ne peut se limiter aux discours officiels des responsables de l'Eglise. Il importe en effet de faire aussi droit aux relations complexes entre les représentations culturelles et les pratiques politiques, les modes populaires d'action politique, l'imaginaire politique ", en somme à ce que Jean-François Bayart a désigné comme le politique par le bas ». L'Eglise kimbanguiste constitue l'un de ces « intermédiaires » permettant de mettre en lumière « les rapports de pouvoir « par le bas plutôt que « par le haut » » et de dégager de la sorte « la face cachée des situations politiques ». Dans ce texte, nous nous appuyons sur nos enquêtes parmi les Kimbanguistes depuis 19952, ainsi que sur une documentation spécifiquement kimbanguiste. Nous avons tenu à utiliser des « sources d'un autre type » que celles de la « science politique établie », particulièrement la prophétie, la révélation ou encore la parabole.

III.3.2. Kimbangu le politique

L'apolitisme constitue un caractère essentiel de la doctrine kimbanguiste. Il est cependant manifeste qu'il n'est pas exclusif de positions idéologiques et, en particulier, de rejets idéologiques. Il est frappant qu'il est admis sans difficulté qu'à titre individuel, les Kimbanguistes adhèrent à des partis politiques. C'est là une constante qui se traduira encore lors des élections de 2006.

C'est dès 1957 que l'apolitisme du kimbanguisme est déclaré, dans « Mise au point sur le kimbanguisme ». Le kimbanguisme vise à se dépouiller de l'apparence politique qui lui a valu d'être réprimé. Son apolitisme répond à une exigence de l'administration coloniale belge et conditionne la reconnaissance du mouvement par cette dernière. Dans le texte de la première Constitution de l'EJCSK, on peut lire : « L'E.J.C.S.K. se garde de toute tendance à caractère politique incompatible avec le rôle exclusivement spirituel qu'elle entend jouer au sein de l'humanité » ,

Un certain nombre des faits dénote dans la personne de Kimbangu, la dimension politique, il s'agit notamment des éléments du récit de ces prises de paroles et des positions. On peut partir de l'analyse de celui-ci : Car j'ai été envoyé pour libérer les Peuples du Kongo et la Race Noire Mondiale. L'Homme Noir deviendra Blanc et l'Homme Blanc deviendra Noir. Car les fondements spirituels et moraux, tels

que nous les connaissons aujourd'hui, seront profondément ébranlés.

Les guerres persisteront à travers le monde. « Le Kongo sera libre et l'Afrique aussi ». L'Afrique seront terribles et atroces. Car tous les premiers gouvernants de l'Afrique libre travailleront au bénéfice des Blancs. Mais les décennies qui suivront la libération de même le Représentant de ce Roi. Je liquiderai l'humiliation que, depuis les temps les plus reculés, l'on n'a cessé d'infliger aux Noirs. Car, de toutes les races de la Terre, aucune n'a été autant maltraitée et humiliée que la Race Noire.

III.3.3. Statut politique de la cité de Nkamba

Depuis les années 1990, les Kimbanguistes nourrissent le Projet que soit accordé à Nkamba, leur ville sainte située dans la Province du Kongo Central, un « statut international ».

En 2006, ils ont introduit auprès du parlement congolais Une demande de reconnaissance de souveraineté de Nkamba lui conférant un statut particulier. Le statut souhaité est celui d'un Etat autonome, forgé sur le modèle du Vatican. Un homme politique Congolais de la mouvance présidentielle, qui était présent au parlement quand la question y fut soulevée, explique son point de vue : prendre en compte une telle revendication équivaldrait à accepter un démembrement du territoire national par renonciation de 1Etat à la souveraineté sur une partie de celui-ci ».

Les parlementaires présents lors du débat auraient, dans leur ensemble, jugé qu'accorder à Nkamba quelque statut particulier que ce soit, risquait d'accentuer, dans la province du Kongo Central (ex-L Bas-Congo), les revendications autonomistes. La crainte que soit atteinte l'unité territoriale et politique du Congo atteste du caractère politico-religieux des revendications relatives à Nkamba.

III.4. Les déterminants des rapports Kimbanguisme - Etat en RDC

III.4.1. Contexte

Les miracles de Kimbangu vont amorcer ce que les historiens ont appelé le "semestre effervescent" (du 6 avril au 12 septembre 1921), une intense période de prédication et de miracles qui va secouer le Congo Belge, l'Angola et même le Congo brazza. Kimbangu prêchait et guérissait à peine depuis 36 jours lorsque, le 11 mai 1921, le Commissaire de district envoie Léon Morel, administrateur du Territoire des Cataractes enquêté sur "le cas de l'illuminé de Nkamba".

Les autorités coloniales pouvaient difficilement autrement. Dans un contexte colonial, un Noir qui pouvait se permettre agir de réunir autour de lui des milliers de personnes (il y aurait eu jusqu'à dix mille personnes par jour qui se déplaçaient pour l'écouter) ne pouvait que susciter des inquiétudes. L'administration soupçonnait

Simon.

Kimbangu de fomenter quelque chose en vue de renverser le pouvoir colonial. Bien que la prédication de Kimbangu n'ait pas eu de Contenu politique affirmé, il prédisait néanmoins l'indépendance du Congo et la reconstitution du royaume Kongo, prophétisait la « dipanda dianzole » (deuxième indépendance en kikongo).

III.4.2. Le changement des régimes

Sous Mobutu, le Kimbanguisme ne tarda pas à se compromettre avec la dictature, ce qui fit définitivement de lui une église comme les autres. Et la question qui se pose, et qui n'est absolument pas simple à démêler, est de savoir dans quelle mesure cette évolution respecte, ou, au contraire, trahit la pensée du fondateur ?

III.4.3. Les quêtes de la reconnaissance Etatique

Quant à l'attitude bienveillante dont témoigne, de son côté, le chef de l'Eglise kimbanguiste à l'égard de Kabila, elle semblerait dictée par le principe kimbanguiste du respect des autorités en place et de l'obéissance à leur égard. Sur ce point, un fidèle kimbanguiste candidat aux élections livre ses impressions : « Quand plusieurs d'entre nous qui sommes candidats, sommes allés à Nkamba demander l'autorisation au chef de nous présenter comme députés aux élections, le chef a dit d'accord. Mais il a donné l'ordre qu'aucun Kimbanguiste ne se présente comme candidat au poste de Président. Tout le monde a compris que c'est parce qu'un candidat président, il en soutient déjà un, c'est Kabila. Le chef de l'Eglise favorise le chef de l'Etat. Il ne le dit pas ouvertement mais ça se sait. Cela va certainement influencer le vote des Kimbanguistes pour Kabila » (C, Kinshasa, mai 2006).

Mais, à Côté de l'implication kimbanguiste dans le processus électoral, un discours peu favorable aux élections et à la démocratie en général se set également entendre, réactivant, en somme, le discours dominant durant les années 1990.

III.5. Le Kimbanguisme et le développement socio-politique en RD Congo

De tout temps, l'Eglise a eu particulièrement à cœur dans Son travail de développement de soutenir ses partenaires dans leur engagement pour une politique de développement axée sur la lutte contre la pauvreté, la justice, la paix et la préservation de la création. Aujourd'hui comme hier, objectif consiste à renforcer la capacité des personnes à s'auto promouvoir en développant des compétences et des structures adaptées. Il s'agit d'aider les personnes à être en mesure de défendre leurs droits et de mettre en œuvre leur conception du développement.

Nous les soutenons également en leur donnant accès à la participation politique. C'est pourquoi la promotion des processus d'autonomisation et le renforcement de la société civile figurent depuis le début au rang des priorités des programmes de l'EED

et des organisations qui l'ont précédé. Cette étude est consacrée au rôle et à l'importance actuelle de la société civile au sein de la politique de développement. Elle aborde les débats actuels, identifie les tendances et dynamiques à l'œuvre et met en évidence les potentiels et les défis que présente le travail de la société civile.

Cette étude fait également état des réflexions de la société civile sur son rôle et son identité propres, sur sa pratique de la démocratie, son rapport à l'Etat et à l'économie et sur la contribution qu'elle apporte à un modèle alternatif de développement. Enfin, cette étude décrit la manière dont les organisations de développement et de défense des droits de l'Homme parviennent, même dans des conditions générales difficiles, à faire entendre la voix et les préoccupations des groupes défavorisés au sein de la sphère politique et de la société, de la législation et de la jurisprudence. Cette étude offre un aperçu de la manière dont l'engagement de la société civile peut être renforcé en tant que composante essentielle d'une démocratie vivante et montre quelle peut être son impact en faveur d'un développement viable et porteur d'avenir.

À l'instar de Jésus-Christ, il choisit douze apôtres pour l'accompagner dans sa mission, et édicte trois règles morales : l'abolition des symboles religieux traditionnels; la suppression des danses érotiques et des tambours de danse; l'abolition de la polygamie. Il s'oppose également aux pratiques magiques et à la sorcellerie. Il exhorte ses fidèles à de rigoureuses règles morales : abandon d'alcool, de tabac, interdiction de développement. la consommation de viande de porc et de singe, de dormeur nu, du maquillage, etc... comme on le voit, sa prédication ne tourner pas le dos à son passé de catéchiste protestant, ni même à une certaine tradition d'austérité. La nouvelle se répand et des milliers de personnes anuit à ses prédications.

III.6. DES PERSPECTIVES

Devant la déception de la prestance de l'Eglise Kimbanguiste qui lui a valu des acerbes critiques. il y a besoins de formuler des propositions qui puisse l'amener à renouer avec sa vieille image datant, laquelle lui a permis d'incarner et de porter l'espoir des peuples de couleurs sous l'oppression coloniale. Pour rendre compte de cet état des choses, nous estimons une série de propositions :

L'Eglise Kimbanguiste se doit de revenir à sa vision originelle, celle d'enseignant de l'amour et de la vérité dans la liberté ;

Offrir aux pouvoirs politiques en présence la chance de repenser les plaies infligées aux peuples du Congo par l'établissement de la justice sociale ;

Activé le lobbying dans la lutte contre les pratiques dégradant dont est objet le Congolais lors des différents pèlerinages de la classe politique dans la cité de

Nkamba ;

Militer en faveur du respect de la volonté du peuple par la proclamation des véritables vainqueurs des Elections lors des échéances ;

S'abstenir d'observer le silence devant le rendez du peuple avec son destin par des prises des positions en faveur de l'intérêt supérieur des peuples de couleur dont les Congolais.

Conclusion

Connaissez-vous l'Eglise kimbanguiste ? Officiellement dénommée "Église de Jésus-Christ sur la terre par son envoyé Spécial Simon Kimbangu", ce mouvement Religieux reste un des acteurs avec qui l'Etat en République Démocratique du Congo, a écrit son histoire et C'est depuis la colonisation jusqu'à ces jours. Le problème aujourd'hui est celui de faire la part de chose entre l'Eglise comme acteur de la société politique et quand est-ce, il faut le lire, comme entreprise en vocation de préparer la création au salut.

Pour tous les hommes d'Eglise, la vocation principale de cette entreprise sociale reste uniquement confessionnelle et morale. Hypothèse qui du reste demeure peut convainquant. On peut tout de même souligner que la nature des relations entre l'Etat en République Démocratique du Congo et l'Eglise Kimbanguistes restent marquées par des inquiétudes au point qu'à certain temps, harmonieuses et en d'autres moments tendues.

Pour scruter cette relation, nous avons organisée l'analyse autour de certaines interrogations dont notamment: En quoi le Kimbanguisme constitue-t-il l'infrastructure socio-culturelle ayant contribué à la naissance de l'Etat et du pouvoir politique congolais issus de la décolonisation ? Le contexte historique dans lequel voit le jour le Kimbanguisme avec KIMBANGU, a-t-il eu un impact sur son épanouissement tant qu'Eglise et sur la vie politique Congolaise ? Et enfin, En termes de quoi, peut-on résumer la contribution de l'Eglise Kimbanguiste au développement socio-politique Congolais ?

Ces interrogations ont suscitées des hypothèses : Certains éléments peuvent rationaliser la thèse selon laquelle, l'Eglise Kimbanguiste comme organisation politico-mystique, telle que qualifiée par le Colon Belge, s'illustre en entreprise pionnière de la formation d'une conscience politique congolaise nationale. On peut retenir dans ce registre quelques faits dont: la démystification de la mission « civilisatrice » de l'entreprise coloniale occidentale soutenue par l'œuvre du christianisme catholique; sacerdotale l'obscurantisme caractéristique, interpellateur du procès Kimbangu de 1921 ayant entretenu et consolidé le mystère de l'artisan de la doctrine, ainsi que la croyance à la vertu inuit à la culture de l'homme de couleur sublimée par cette Eglise.

Il n'est pas moins vrai que le contexte politique marqué par le régime colonial présent dans la société congolaise a dû contribuer à l'épanouissement de l'Eglise en tant que structure d'encadrement spirituel du peuple noir ainsi que la politique du Congo belge. Afin, Il n'est plus à démontrer que l'Etat postcolonial en République Démocratique du Congo devait dans sa réalisation subir l'influence du courant imprimé par l'Eglise Kimbanguiste. Les premières vagues de protestation de

l'entreprise coloniale au Congo sont sans conteste, d'inspiration religieuse, Kimbanguiste.

Se faisant, on peut mettre au crédit de cette confession religieuse tout ce qu'on attribuerait aux structures d'encadrement spirituel des communautés humaines. Le mérite particulier de celui-ci repose sur le fait qu'en prenant le contrepied du catholicisme, le Kimbanguisme jette le jalon de la laïcité de l'Etat et celui de la liberté de culte et d'association à un monent de grasse de l'entreprise capitaliste.

Il ressort de tout ce qui précède que les relations entre l'Eglise Kimbanguiste et le pouvoir d'Etat en République Démocratique du Congo, ont subi l'impact de changement des régimes politique et la quête de la réaffirmation voire la sympathie et la reconnaissance par l'Etat. Dans un premier temps, l'Eglise Kimbanguiste s'est illustré à un mouvement de résistance politique, sa stigmatisation par le pouvoir colonial, les persécutions de son prophète et leaders en sont la démonstration. Elle se manifeste en protecteur des hommes de couleurs contre les persécutions de l'homme blanc.

Bibliographie

- 26 septembre 2005. « Le couple S.E. Simon Kimbangu Kiangani s'est enrôlé le dimanche 14 août à Nkamba », le Kimbanguisme Info, 68, p. 2.
- 31 Article 11 de la Constitution du 18 février 2006.
- André LALANDE, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, P.U.F., Paris, 1968,.
- ANON, Dictionnaire Larousse, Paris, 2010.
- ARISTOTE, Les politiques, Livre I, chapitres 2, Collection « 6F , 2ⁿ édition, 1993.
- Balandier, Georges, 1982 (1955). Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale. Paris : Quadrige/PUF.
- Banda-Mwaka, Justin, mars-juin 1971. « Le kimbanguisme en tant que mouvement prépolitique chez les Kongo », Problèmes sociaux Congolais, 92-93.
- Bayart, -F.. L'illusion identitaire. Paris: Fayard 1996b.
- Bayart, J-F. L'Etat en Afrique : La politique du ventre. Paris: Fayard. 2006.
- Cette version hebdomadaire du Times de Londres reproduisait un article parue 03.08.192 dans le quotidien: «Negro Convention in New York A Black Menace».
- Civilisations vol. LVII, no2 -Intimités et inimitiés du religieux et du politique en Afrique
- CMN, Bolobo, no 37, octobre 1921. po. 6-9. Egalement publié in South African Outlook Lovedale. 01.02.1922.
- DIANGENDA KUNTIMA, Histoire du Kimbanguisme, éd. Kimbanguistes, Kinshasa, 1984.
- DR MARIE LOUISE MARTIN, Simon Kimbangu : Un prophète et son Eglise, Ed. du Soc., Lausanne, 1981.
- DROOGERS, André, 1980 Kimbanguisme at the Grass Roots. Beliefs in a Local Kimbanguist Church B, Journal of Religion in Africa, vol X1, fasc.3.
- J. LACHELIER, in LALANDE, VOC. de la philosophie, art. Religion.
- Jean BAUDOUIN, Introduction à la science politique, Edition Dalloz, Paris, 1992.
- Jean-Marie DENQUIN, La science politique, PUF, Paris, 1985.
- Jourdan, François, 2006. « Le Jeune sage », Jeune Afrique du 26 février 2006, <[http ://www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)>.
- Julien FREUND, L'essence du politique, Edition Serey, Paris, 1968.
- La revue Congo Mission News [CMN] servait de lien entre les missions du Congo

- lettre publiée sans indication de source par C. Irvine, 1974.
- LOHATA TAMBWE P.R, Science politique du ier d'aujourd'hui et de demain, ed. SEP, 2010.
- Maurice Duverger, sociologie de la politique, Paris, PUF, 1973.
- MOLITOR, Trad. K. MAR, Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel.
- Patrick le COMPTE et Bernard DENNI, La sociologie du politique, Génob, Crinoble, 1992.
- Philippe BRAUD, La science politique, Paris, PUF, (collection II, que sais-je ?), 1986.
- Pour ces condamnations. voir le rapport du substitut N. Cornet, d. intra, Kegards coloniaux sur la mission BMS: 28.08.1921. Une correspondance du CdD Dupuis siennele oue les interventions de Jennings et Thomas au couTs meme des auaiences de ce procès irritèrent les autorités qui v virent iune indiscretion. Cf. infra, Regards coloniaux sur la mission BMS: 26.08.1921
- S.L.THYSVILLE, Drocks- verbal d'une audition de W. B. Frame par le cdd adj. H. Dupuis, Archives Mbanza Ngungu (dossier E. Libert).

Par

MATETE OLONGO WA MUNDALA Modeste, Chef de Travaux à l'UNILOD ; NGOLA WOKO André, Chef de Travaux à l'UNILOD ; FAMA OTETE OMASAMI Grégoire, Assistant à l'ISC/Lodja ; KUSEKI LIENGO Isaac, Assistant à l'ISC/Lodja.

Introduction

Aujourd'hui, l'orthopédagogue ou enseignant en adaptation scolaire travaille avec les enseignants réguliers, les intervenants psycho sociaux, les familles et tout autre professionnel du domaine médical ergothérapeute, pédiatre, neuropsychologue, etc., dans le but de créer des environnements des activités et des évaluations favorisant l'apprentissage des apprenants vivant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

L'équivalent français serait le psychopédagogue. Si le diagnostic les apprentissages et d'adaptation est réservé aux professions régies par un ordre. EUGENIE dit que le rôle de l'orthopédagogue est dans la médiation et son champ d'action est large : il évalue, organise et corrige les apprentissages. Il observe les élèves pour élaborer une démarche facilitant l'adaptation et l'apprentissage au quotidien en milieu scolaire. Il peut donc agir sur les champs de la métacognition de problème), de la motivation, de l'autorégulation, de stratégies de lecture et de l'acquisition des processus mathématiques.

Trois concepts sont centraux pour l'orthopédagogue : l'adaptation, la différenciation et la modification. L'adaptation est la modification d'une activité d'apprentissage pour rendre possible sa réalisation par l'élève. Son but est de favoriser l'autonomie de l'apprenant. L'éducation est considérée comme l'un des facteurs de développement de toute société M. FOURASTIE ajoute qu'un pays sous développé est toujours un pays sous éduqué. Ce qui prouve que l'éducation se trouve au centre de la préoccupation du monde tout entier, car l'éducation est le facteur qui permet à toute société de se construire et de se développer. C'est ainsi que tous les pays du monde organisent des systèmes d'enseignement pour assurer le développement harmonieux de leurs populations.

Outre, vue l'importance des orthopédagogues dans les écoles primaires de Québec, étudier en orthopédagogie le présent travail sans être exhaustif, présente brièvement, les principaux enjeux et défis auxquels le système éducatif de la République Démocratique du Congo est confronté en ce qui concerne notamment le sous-secteur de l'éducation de base. La recherche met une emphase particulière sur la question de l'existence des orthopédagogues dans les écoles primaires de la sous-

division provinciale de l'éducation nationale et nouvelle citoyenneté de Lodja 1.

Nous sommes partis d'un constat selon lequel les orthopédagogues qui accompagnent le développement intellectuel de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte sont quasi inexistants dans les écoles primaires de la sous-division provinciale en étude.

Or, les actions des orthopédagogues peuvent être préventives dans le cadre du « bien être » de l'école, où cibler les difficultés que rencontrent les élèves en besoins éducatifs particuliers ou décrocheurs.

L'absence des orthopédagogues dans les écoles primaires de la RD Congo en général et celles de la sous-division provinciale de l'éducation et nouvelle citoyenneté de Lodja 1 à retardement, un danger pour l'avenir de la jeunesse au vu du grand nombre d'enfants qui présentent des nombreuses difficultés en lecture, en écriture et en mathématiques. Cette situation est tellement inquiétante et nous conduit à des interrogations pour en savoir plus.

De ce qui précède, la préoccupation fondamentale est de mettre en évidence l'existence des orthopédagogues dans les écoles primaires de ladite sous-division, par un questionnaire suivant :

- Quel est l'impact de l'existence des orthopédagogues pour la formation des élèves ?
- Quelles sont les conséquences liées à l'absence des orthopédagogues dans les écoles primaires de cette sous-division ?
- Quelle politique doit-on mettre en place pour dissiper les difficultés d'apprentissage et améliorer la qualité de l'enseignement ?

En réponse aux préoccupations soulevées ci-haut, nos hypothèses sont les suivantes :

- L'existence des orthopédagogues serait une meilleure solution susceptible de répondre aux difficultés des élèves dans leurs cursus de formation ;
- Vivre dans un système éducatif sans orthopédagogues serait sans contredit la base des multiples conséquences dont la baisse de niveau intellectuel des difficultés récurrentes en écriture, en lecture et en mathématiques, voir l'abandon scolaire ;

Pour remédier à cette situation, la grande responsabilité incombe à l'Etat congolais qui devrait reconnaître l'opportunité pratique des orthopédagogues dans notre système éducatif en créant des conditions propices à l'apprentissage des enfants, en améliorant les conditions de travail et de rémunération des orthopédagogues afin de favoriser à tous les enfants, quel que soit l'origine sociale de leurs parents, l'accès à l'éducation.

La structure de cette étude porte autour de trois principaux points. Le premier aborde une brève clarification des concepts clés, le deuxième circonscrit la population cible, échantillon et approche méthodologique. Le troisième et dernier, est axé sur la présentation, l'interprétation et la discussion des résultats. Une brève conclusion met un terme à ce travail.

I. Classification Des Concepts Clés

I.1. Existence

Le Larousse définit le mot existence comme : le fait d'exister la vie humaine, sa durée, sa manière de vivre. Durée de quelque chose et exister signifie : être actuellement, vivre ; être en réalité, durer, être important, compter.

Dans le Dictionnaire universel, l'existence est le fait d'être, d'exister ; état de ce qui existe. Durée de ce qui existe ; vie et manière de vivre de l'homme.

En somme, le terme existence en soi est ambiguë, il recouvre de multiples sens. Dans le langage trivial, il désigne le fait d'être, d'être de manière réelle, se dresser, se manifester, se montrer.

I.2. Orthopédagogue

Un orthopédagogue est un pédagogue spécialisé dans le domaine des sciences de l'éducation qui évalue et qui intervient auprès des apprenants qui sont susceptibles de présenter ou présentent des difficultés ou des troubles d'apprentissage scolaire en lecture, en écriture et en mathématiques.

Selon le petit Larousse illustré, le mot orthopédagogue est tiré de deux mots grecs : « ortho » qui signifie droit, correct ; et « pédagogue » qui signifie la personne qui a le sens de l'enseignement.

Dans le cadre de cette recherche, nous percevons l'orthopédagogue en milieu scolaire, comme une personne qui apporte une aide aux élèves du primaire ou du secondaire, pris individuellement ou en petit groupe qui éprouvent les difficultés d'adaptation ou d'apprentissage scolaire en vue de faciliter leur interrogation dans une classe régulière. Elle identifie et évalue les difficultés des élèves (langage parlé ou écrit, raisonnement et développement psychomoteur) afin d'établir un programme d'étude adapté à leurs besoins.

I.2.1. Définition

Pour l'ADOQ, l'orthopédagogie est un ensemble des principes et de méthodes pédagogiques visant à remédier aux troubles d'apprentissage chez les élèves en difficultés ou handicapés.

L'orthopédagogie étudie l'éducation des enfants freinés dans leur évolution normale

notamment les aveugles, les sourds-muets, les enfants vivant avec déficience intellectuelle, cas de débile mentale ou arrières mentaux.

L'orthopédagogie est une discipline essentielle dans le domaine des sciences de l'éducation. Elle se consacre sur prévention, l'évolution et le remède des difficultés scolaires et des troubles d'apprentissage en travaillant de manière individualisée et adaptée. Les orthopédagogues accompagnent un large public comprenant : les enfants, les adolescents et adultes. Grâce à des méthodes spécifiques, ils soutiennent des personnes confrontées à des obstacles dans leurs apprentissages.

I.2.2. Objectif de l'orthopédagogie

L'objectif ultime de l'orthopédagogie est de promouvoir l'autonomie et la réussite scolaire des enfants en fournissant aux personnes concernées, les outils nécessaires pour surmonter leurs difficultés et atteindre leur plein potentiel.

I.2.3. Orthopédagogue

L'orthopédagogue prévient, évalue et remédie les difficultés scolaires et/ou les troubles d'apprentissage. Son intervention orthopédique est individualisée et adaptée à un large public : enfants adolescents et adultes. Composé des morphèmes orthopédagogie :

Ortho : du grec ancien orthos « droit », au sens figuré « correct » ;

Pédagogie : du grec paidagogie, « science de l'éducation des enfants » et par extension, la formation intellectuelle des adultes.

L'évaluation orthopédagogique, consiste à préciser les difficultés que présente l'apprenant sur le plan des connaissances des stratégies et des processus cognitifs principalement, en écriture, en lecture et en mathématiques. Elle inclut le dépistage des apprentissages.

Cette évaluation consiste également d'autres facteurs susceptibles d'influencer l'apprentissage, soit des facteurs susceptibles d'influencer l'apprentissage, soit des facteurs effectifs et des motivations socio-familiaux et scolaire, notamment les approches pédagogiques, s'appuyant sur les conclusions évolutives de l'intervention d'orthopédagogue à des visées préventives ou rééducative de nature corrective à la compensation afin de permettre à l'apprenant de progresser de façon optimale sur le plan des apprentissages scolaires. Elle s'adresse directement à l'apprenant et implique la collaboration avec les intervenants concernant (enseignants, parents, professionnels de l'éducation)

I.2.4. Les tâches reliées à son travail

Disputer, identifier et évaluer les difficultés et les troubles d'apprentissages scolaires

dans le domaine du langage parlé, de l'écrit et du raisonnement logico-mathématique et du développement psychomoteur ;

- Assister et conseiller l'enseignant dans ses interventions pédagogiques auprès des élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ;
- Apprend aux élèves, en groupe ou individuel à lire, à écrire et à raisonner au moyen et technique de l'orthopédagogie ;
- Etablie les programmes d'étude adaptée aux besoins individuels des élèves ;
- Interviens en milieu familial auprès des parents, en les cachant et en leur fournissant un support éducatif ;
- Conseille sur l'achat de l'équipement et du matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux ;
- Tien les dossiers détaillés des progrès de chacun des élèves ;
- Se tient au courant des recherches, changent et innovent dans le domaine de l'orthopédagogie ;
- Peut référer l'élève dans certains cas, à d'autres spécialités ;
- Travailler en partenariat avec la communauté éducative.

I.2.5. Les principales qualités pour devenir orthopédagogue

Pour mener à bien ses missions, l'Orthopédagogue doit réunir certaines qualités essentielles, notamment :

Le sens d'observation, de l'écoute et diplomatie, l'esprit d'analyse et de synthèse ;

La capacité d'adaptation et de patience.

I.2.6. Combien gagne un orthopédagogue

Le métier de l'orthopédagogue est encore en construction, la preuve en est qu'il n'est pas encore reconnu par l'éducation nationale de notre pays, contraire au Canada où ce métier est reconnu depuis 40 ans. Cette situation explique une vérité disparité de traitement chez les Professionnels de ce métier. Certains sont salariés dans des structures médico-sociales au sein d'associations. D'autres exercent en tant que libérale.

Certains orthopédoques exercent aussi en tant qu'enseignant. De plus, les horaires ne sont pas encadrés, la seule règle posée par la charte de déontologie des orthopédoques, membres de l'union des orthopédoques de France est que « l'orthopédoque doit proposer des horaires justifiés par les circonstances et les coûts de réalisation des services professionnels rendus ».

Il n'existe donc pas de salaire ou d'horaire référence dans ce métier tant que les cas peuvent être divers. Cependant ces chiffres fiables existent au Canada où ce métier

est bien établi, un Orthopédagogue peut aussi gagner annuellement jusqu'à plus de 60000 dollars canadiens, c'est-à-dire à quel point il s'agit d'un métier riche en opportunité.

Par ailleurs, un orthopédagogue avec quelques années d'expériences peut prétendre occuper un poste de direction dans un établissement scolaire. En tant que véritable maillon de processus d'éducation et de rédaction, l'Orthopédagogue est réservé aux personnes patientes et en crises à corriger les difficultés des élèves de différents âges.

I.2.7. Les objectifs de l'accompagnement de l'orthopédagogue

Retrouver le plaisir d'apprendre :

- Evaluer ses stratégies d'apprentissage efficace et s'approprier de nouvelles ;
- Montre en compétences ;
- Mieux se connaître en tant qu'apprenant ;
- Retrouver la motivation d'apprendre ;

Etre aidé pour faire face aux difficultés rencontrées à l'école ou au cours des études d'une formation professionnelle ou d'une nouvelle activité (nouveau travail, musique, langue étrangère, hobbies, ...).

I.3. Ecole

Selon EMIN, une école est une organisation qui, dans un environnement donné, et par un certain type de fonctionnement, mobilise des ressources pour que les élèves qu'elle accueille et qui sont dotés d'un certain nombre de caractéristiques en sorte avec des caractéristiques de niveau supérieur ».

D'après MERIEU, l'école est « un établissement où l'on dispense un enseignement collectif des connaissances générales ou des connaissances particulières à l'exercice d'un métier ».

Quant à REY et al, ils définissent l'école comme « un lieu où on instruit les élèves, un établissement où se donne un enseignement collectif dans des conditions particulières ».

Somme toute, une école est une institution où les élèves vont pour apprendre afin d'acquérir des savoirs, une institution où les élèves sont en interactions avec les enseignants, une institution où les élèves entrent et sortent en fin d'année scolaire avec un autre bagage de connaissances supérieurs à celui qu'ils avaient à leur entrée.

I.4. Ecole primaire

Dans le dictionnaire universel, il est expliqué que l'école primaire est : le degré d'enseignement au cours duquel on prend les notions de base à l'enfant. C'est un établissement où l'on dispense sur un enseignement collectif des connaissances

générales ou particulières nécessaires à l'exercice d'un métier, d'une profession à la pratique d'un art. primaire, c'est ce qui vient en premier, au commencement, à la base ; du premier degré.

Pour le Larousse Dictionnaire de Poche, l'école primaire a pour but de présenter l'enfant à la vie, de lui donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, orale, intellectuel et sociale. Elle doit notamment préparer l'enfant à :

- S'intégrer utilement dans la société ;
- Poursuivre les études ultérieures

Ainsi, à la fin du cycle primaire, l'enfant sera capable d'acquérir l'instruction fondamentale :

- Ecrire, lire et calculer ;
- Comprendre et s'exprimer en langue congolaise et française.

Somme toute, l'école primaire est le premier degré de base où les enfants acquièrent une éducation de base en vue de les préparer vers les études ultérieures.

li. Population Cible, Echantillon Et Approche Methodologique

II.1. Population cible et échantillon

D'après LUHAHI, une population d'étude est « un ensemble d'unités statistiques qui possèdent un même caractère, un même phénomène ».

Pour cette recherche, notre population d'étude est constituée de 101 écoles primaires de la sous-division provinciale de l'EDUC-NC de Lodja 1 fonctionnant dans le chef-lieu du territoire de Lodja, province du Sankuru en République Démocratique du Congo.

Un échantillon est un sous-ensemble d'une population sur lequel on effectue une étude statistique. Il importe de préciser ici que l'échantillon utilisé dans cette étude est échantillon occasionnelle. Ce sont les 10 écoles primaires de ladite sous-division.

Tableau n° 01 : Les écoles primaires prises comme échantillon

N°	Dénomination école	Régime de gestion
	Ecole primaire d'application	Non conventionnée
	Ecole primaire SEMBOLA I	Non conventionnée
	École primaire SHINGA	Conventionnée Catholique
	École primaire ELONDO	Conventionnée Catholique
	École primaire Abbé DJEMBA	Conventionnée Catholique
	École primaire Saint ERIC	28 ^{ième} CMUCC
	École primaire OTOKA	28 ^{ième} CMUCC

Complexe Scolaire Amour Divin	Privé agréé
Complexe scolaire des élites	Privé agréé
Institution OKUNDJI	Privé agréé (Catholique)

Source : Archives de la Sous-Division provinciale de l'EDUC-NC de Lodja 1.

Commentaire : Ce tableau montre que nous avons pris dix écoles primaires comme notre échantillon ; c'est-à-dire deux écoles du régime de gestion non conventionnée, trois écoles conventionnées catholiques, deux écoles conventionnées du 28^{ième} communauté méthodiste unie au Congo Central, et trois écoles privées agréées.

II.2. Approche méthodologique

Par approche méthodologique, il faut entendre ici la démarche méthodologique et les outils utilisés pour l'atteinte de l'objectif de cette recherche.

Selon TUKANDA et al, la méthode est « un ensemble de démarches raisonnées pour parvenir à un but et que l'esprit suit pour découvrir la vérité.

Dans cette recherche, nous avons recouru principalement à la méthode d'observation et à la méthode d'enquête. L'observation sous a servi ressayer les données de cette étude d'une manière objective. La méthode d'enquête nous a permis de trouver le pourcentage de nos résultats obtenus par la formule , d'où $n =$ fréquence observée, $N =$ effectif total, et $\% =$ pourcentage.

iii. Présentation Des Donnees, Analyse Et Interpretation Des Resultats

III.1. Présentation des données

Tableau n°02 : Présentation de nos enquêtés selon la variable sexe

N°	Sexe	Fréquence	%
	Masculin	35	58,3
	Féminin	25	41,7
Total		60	100

Source : Notre enquête sur le terrain.

Commentaire : Au regard des données de ce tableau, il se constate que 58,3% des sujets enquêtés sont du genre masculin où (, contre 25/60 de nos enquêtés qui sont du genre féminin, soit 41,7% (. En revanche, la majorité des sujets enquêtés sont des hommes (sexe masculin).

Tableau n°03 : Présentation de nos enquêtés selon la variable fonction

N°	Fonctions	Fréquence	%
	Directeur	10	16,7
	Inspecteur	3	5
	Enseignant	30	50
	Élève	17	28,3
Total		60	100

Source : Enquête sur le terrain.

Commentaire : Il se constate avec ce tableau que 16,7% des sujets enquêtés exercent la fonction de Directeur d'école, 5% des personnes enquêtées sont des Inspecteurs ; 30/60 sujets soit 50% des sujets interrogés exercent la fonction enseignante, et 28,3% de nos enquêtés sont des élèves.

III.2. Analyse et interprétation des résultats

Tableau n°04 : Résultats en rapport avec la question : existe-t-il des orthopédagogues dans nos écoles ?

N°	Sexe	Fréquence	%
	Oui	2	3,3
	Non	30	50
	Aucune	28	46,7
Total		60	100

Source : Notre enquête sur le terrain.

Commentaire : Dans ce tableau, il se dégage l'information selon laquelle, la majorité de nos enquêtés avaient répondu qu'il n'existe pas des Orthopédagogues dans leurs écoles primaires, 30/60 soit 50%, puis 28 d'entre eux soit 46,7% n'ont aucune idée sur cette appellation, et 2/60 sujets soit 3,3% seulement qui avaient affirmé qu'il existe des Orthopédagogues dans leurs écoles primaires.

Dans ce cas, nous confirmons notre hypothèse selon laquelle nous disons que l'existence des Orthopédagogues dans les écoles primaires serait une meilleure solution susceptible de répondre aux difficultés des élèves dans leurs cursus de

formation car, le pourcentage des sujets qui avaient dit non est supérieur, plus ceux qui n'en sont même pas au courant, pour mieux interpréter que cette même appellation n'est pas d'existence et méconnue.

Tableau n°05 : Résultats en rapport avec le fait que les parents et les orthopédagogues ont des yeux regardant sur les activités scolaires de vos enfants

N°	Occurrence	Fréquence	%
	Oui	20	33,3
	Non	30	50
	Pas du tout	10	16,7
Total		60	100

Source : Notre enquête sur le terrain.

Commentaire : Les résultats de ce tableau n°05 montrent que sur 60 sujets enquêtés, 20 soit 33,3% avaient répondu positivement, 30 autres soit 50% des sujets avaient répondu négativement, et 10 sujets soit 16,7% ont répondu pas du tout.

En gros, il est à constater que la plupart d'enquêtés n'ont pas des yeux ouverts ou regardant sur les activités scolaires de leurs enfants, par manque de temps, soit 50%.

Tableau n°06 : Résultats en rapport avec la gestion des difficultés d'apprentissage des élèves en lecture, en écriture et en mathématique.

La question posée était : Cher enquêtés, avez-vous certaines stratégies pour aider les élèves qui présentent les difficultés en lecture, écriture et mathématique ?

N°	Occurrence	Fréquence	%
	Oui	15	25
	Non	35	58,3
	Pas du tout	10	16,7
Total		60	100

Source : Notre enquête sur le terrain.

Commentaire : Les résultats de ce tableau nous montrent que sur 60 sujets

interrogés, 15 soit 25% avaient affirmés qu'ils ont des stratégies pour aider les élèves qui présentaient des difficultés en lecture, en écriture et en mathématiques, puis 35/60 sujet soit 58,3% n'ont pas de stratégies d'aider ces élèves, et 10 sujets avaient répondu pas du tout, soit 16,7%.

Tableau n° 07 : Résultats en rapport avec les conséquences dues à l'absence des orthopédagogues dans nos écoles

Question : chers enseignants, esquissez les conséquences dues à l'absence des orthopédagogues dans nos écoles primaires de la sous-division provinciale de l'EDU-NC Lodja 1.

N°	Occurrence	Fréquence	Pourcentage
01	Baisse de niveau intellectuel	25	41,66
02	Compréhension et assimilation tardive	10	16,66
03	Fausse appréciation (mauvaise prononciation)	09	15,66
04	Griffonnages et fautes d'orthographe	07	11,66
05	Incompréhension de mathématique	05	8,33
06	Echec scolaire	02	3,33
07	Redoublement de la classe	01	1,66
08	Perte de temps pour les enseignement	01	1,66
	Total	60	100

Source : enquêtes sur le terrain

Commentaire : les données du tableau ci-dessous montrent que :

- La baisse du niveau intellectuel des élèves occupe la première place avec 25 enquêtés, 41,66 % ;
- La compréhension et assimilation tardive occupe la deuxième place avec 10 enquêtés, 16,66 % ;
- La mauvaise prononciation des phrases, occupe la troisième position avec 9 sujets soit 15,66 % ;
- Les griffonnages et fautes d'orthographe, occupent la quatrième place avec 7 sujets, 11,66 % ;

- L'incompréhension des mathématiques occupe la cinquième position avec 5 sujets, soit 8,33 % ;
- L'échec scolaire occupe la sixième position avec 2 sujets, soit 3,33 % ;
- Le redoublement des classes et la perte de temps pour les enseignants, sont à la dernière position, avec 1,66 % chacun.

Tableau n°08 : Présentation effectifs des orthopédagogues par école avec la moyenne par classe

N°	Ecole	Régime de gestion	Structure	Effectif total	Moyenne par classe	Nombre d'orthopédagogue	Observation
	EP Lodja	N.C.	16 Classes	1283	80/Classe	00	Il faut les orthopédagogues
	EP Shinga	C. Cath.	14 Classes	995	71/Classe	00	Idem
	EP Elondo	C. Cath.	17 Classes	1055	62/Classe	00	Idem
	EP Abbé Djemba	C. Cath.	16 Classes	929	58/Classe	00	Idem
	EP Edingo	N.C.	6 Classes	506	84/Classe	00	Idem
	EP Ahamba Shele	EPKO	8 Classes	526	65/Classe	00	Idem
	EP St ERIC	ECP/28 ^e	8 Classes	1200	153/Classe	00	Idem
	EP Lohadi	ECP/42 ^e	12 Classes	801	66/Classe	00	Idem
	EP Otoka	ECP/28 ^e	18 Classes	1196	66/Classe	00	Idem
	EP EKO		9 Classes	827	91/Classe	00	Idem

Source : Archives de la sous-division provinciale de l'EDUC-NC Lodja 1, année scolaire 2023-2024.

Commentaire : Pour le calcul de la moyenne des élèves par classe, on a constaté que toutes les classes dépassent le maximum d'élèves fixés par la réglementation en vigueur et nous pouvons affirmer sans faille que toutes les écoles de notre échantillon présentant des effectifs pléthoriques, et dont l'impérieuse nécessité des

orthopédagogues s'avère indispensables parce qu'ils ont quasiment inexistant dans toutes nos écoles de la Sous-division provinciale de l'EDUC-NC Lodja

1. Pour trouver la moyenne de la classe, nous avons utilisés la formule suivante :

M ou X = avec M ou X : moyenne

III.3. Comparaison avec les travaux antérieurs

MAYSTON et SCHEERENS soulignent que : les recherches effectuées sur l'efficacité des différents systèmes éducatifs à travers le monde sont permises d'identifier un ensemble des facteurs de réussite qui constituent un cadre connecteur pour aborder la question de la performance scolaire des travaux abordant ce sujet sont peut abordant dans le pays en développement.

Les recherches qui ont permis de construire un corps théorique en matière de performance scolaire et surtout été menées dans le pays développé où la gestion de l'éducation est plus au moins décentralisée.

III.3.1. Etude de SHINDJE ONYUMBE

Son étude ayant porté sur : « De l'existence des orthopédagogues dans les écoles primaires de la Sous-Division provinciale de l'EDN-NC de Lodja 1, de 2022-2023 ». Au terme de sa recherche, il est arrivé aux résultats ci-après :

Sur 150 élèves interrogés pour la maîtrise des mathématiques, 5 seulement qui maîtrisent, soit 3,33% et 96,7% d'élèves qui ne maîtrisent pas ;

17 élèves écrivent bien et lus bien, soit 11,33% contre 88,7% d'élèves qui n'écrivent pas bien et ne lisent pas bien.

Donc, le chercheur a fait appel aux orthopédagogues dans notre pays et dans les écoles primaires de la Sous-Division en étude.

III.3.1. Étude d'Aaron Numbere

Il a travaillé sur « l'évaluation des acquis d'élèves en dictées et en compréhensions françaises ». Son objectif était d'évaluer les acquis à la compréhension des textes et en dicté dans les écoles primaires en 3^{ième}, 4^{ième} et 5^{ième} année.

A l'issue de ces analyses, il a obtenu les résultats suivants. En ce qui concerne l'épreuve de dictée, la majorité d'élèves de 3^{ième}, 4^{ième} n'ont atteint le seul minimal supérieur à 50% par contre, les écoliers de 5^{ième} ont atteint un seuil minimal de 70% quant aux résultats suivant la variable sexe, il n'y a de différence significative entre les garçons et les filles.

III.3.2. Étude de NYOLITHODE DEBHO

Son étude a porté sur : « la performance en lecture d'un texte inscrit des écoles en 5^{ème} année primaire de la Commune de Mangombo », il s'est fixé comme objectif, d'évaluer la capacité des élèves de 5^{ème} primaire à déchiffrer un texte en script pour l'atteinte de son objectif, il a travaillé avec 60 écoliers avec qui il administré un questionnaire de lecture.

Au terme de sa recherche, il a obtenu les résultats suivants :

Le rendement global était de 47% lequel est en dessous de seuil de réussite 50%, cela signifie que le groupe d'écoliers enquêtés de façon globale ont déchiffrés difficilement le texte écrit en script ;

Le faible renforcement couplé avec la dispersion très élevée des scores individuels autour de la moyenne (80%) supérieur à 15% montrait bien que la majorité d'écoles étaient constituées des piètres lecteurs.

De toutes les études considérées dans ce travail, nous constatons que les auteurs ont remarqués une baisse de performance chez les écoliers tant en dictées qu'en lectures. Ils cherchent des voies et moyens pour mettre en place des actions correctrices en terme de remédiation.

Notre étude d'apparente également à celle des auteurs cités ci-haut, dans ce sens que nous cherchons à évaluer les stratégies pour résoudre les difficultés qu'éprouvent les écoliers en dictées, en lecture, voire même en mathématiques.

Conclusion

L'objectif de nos enquêtes menées dans les 10 écoles primaires ciblées de la Sous-Division Provinciale de l'EDUC-NC de Lodja 1 a été de mettre en relief l'existence des orthopédagogues dans les écoles primaires.

Globalement, les résultats de cette investigation montrent la présence des orthopédagogues sont indispensables aujourd'hui dans les écoles primaires de notre pays en voie de développement pour répondre à certaines questions épineuses que rencontrent nos enseignants dans leurs professions en terme des difficultés d'apprentissage des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques.

Les résultats de cette recherche montrent dans le tableau n°4 précisant que 50% des personnes enquêtées confirment qu'il n'existe pas des orthopédagogues dans leurs établissements scolaires, contre 3,3% de ces sujets qui affirment l'existence des orthopédagogues dans leurs écoles et 46,7% qui n'ont aucune idée sur cette appellation.

Sur ce, nous suggérons ce qui suit :

Au gouvernement de la République Démocratique du Congo via le Ministre de l'éducation nationale et nouvelle citoyenneté, de reconnaître les orthopédagogues

avec leurs associations ainsi que leur prise en charge par le trésor public ; de créer des conditions favorables relatives à leur mission ;

Aux Orthopédagogues, une fois reconnus par le pouvoir central, travailler pour le bien-être de la lutte de demain avec dévouement en évitant toutes formes d'antivaleur ;

Aux autorités scolaires de travailler en étroite collaboration avec les orthopédagogues, parce que nous avons les mêmes objectifs ;

Aux parents, de consulter les orthopédagogues dans leurs cabinets, en cas de nécessité s'ils existent dans notre pays.

Ce travail n'est qu'une petite ouverture, loin de nous la prétention d'avoir produit un travail parfait, toutes vos remarques et suggestions sont les bienvenues.

Nous laissons l'ouverture aux autres chercheurs de mener d'autres investigations analogues à celles dans d'autres divisions provinciales de l'EDU-NC de notre pays.

Bibliographie

- Aaron MUMBERE, Evaluation des acquis d'élèves en dictées et en compréhensions françaises, Québec, 2018.
- ADOQ, L'association des orthopédagogues du Québec, 2018.
- ANON, Dictionnaire universel, Paris, 1996.
- ANON, Dictionnaire universel, Paris, 2006.
- ANON, Larousse Dictionnaire de poche, Paris, 2010.
- ANON, Petit Larousse illustré, Paris, 2014.
- Archives de la Sous-Division Provinciale de l'EDUC-NC Lodja 1, année scolaire 2023-2024.
- Daniel TUKANDA et al., Méthodes de recherche en sciences sociale et pédagogique, Unilod, 2012, cours inédit.
- EMIN, J.-C., « La mise en place d'indicateurs pour le pilotage des établissements scolaires français », in OCDE, mesurer la qualité des établissements scolaires, Paris, 1995.
- EUGENIE, Orthopédagogie, Québec, 2021.
- LAROUSSE, Dictionnaire de français, Paris, 2014.
- LUHAHI-A-NYAMA, Statistique, Kinshasa, 2015.
- M. FOURASTIE, cité par EUGENIE, Orthopédagogie, Québec, 2021.
- MAYSTON, Conseil supérieur de l'éducation, un nouveau soufflé pour la profession enseignante, Québec, 2004.
- MERIEU, Ph., Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris, éd. EFS, 1987.
- NYOLITHODE DEBHO, La performance en lecture d'un texte inscrit des écoles en 5^{ème} année primaire de la commune de Mangombo, Unikis, TFC, 2022, inédit.
- REY, B. et al., Faire la classe à l'école élémentaire, Paris, 2003.

- SCHEERENS, L'enseignant en adaptation scolaires et orthopédagogue : Ce qui distingue l'un de l'autre, vie pédagogique, 2012.
- SHINDJE ONYUMBE, De l'existence des orthopédagogues dans les écoles primaires de la sous-division provinciale de l'EDU-NC de Lodja 1, TFC à l'Unilod, SA, inédit.

Par

LUMUMBA WAHO Etienne, OKITOLEMBE LONGA Lambert, TUTA OMOMBO Marie,
POWA KALEME Pierre. Tous les assistants de l'Institut Supérieur des Techniques
Médicales de Wembo-Nyama

Introduction

La discipline constitue un pilier fondamental du fonctionnement organisationnel, en particulier dans les entreprises de santé où la qualité des soins, la sécurité des patients et l'efficacité des services dépendent largement du respect des normes professionnelles et institutionnelles.

Selon Fayol (1916, p. 32), la discipline représente « l'obéissance, l'assiduité, l'activité, la tenue et les signes extérieurs de respect réalisés conformément aux conventions établies entre l'entreprise et ses employés ». Cependant, malgré son importance stratégique, l'application d'un régime disciplinaire strict demeure un défi dans plusieurs institutions sanitaires, souvent caractérisées par des comportements déviants non sanctionnés, un laxisme administratif ou une inadéquation des mécanismes de contrôle.

Mintzberg (1979, p. 214) explique que les structures professionnelles, comme les hôpitaux, sont marquées par une autonomie élevée du personnel qualifié, ce qui peut rendre difficile l'application uniforme des sanctions disciplinaires.

La question principale à laquelle cette étude voudrait apporter quelques éléments de réponses est la suivante : Quelles sont les causes de non application d'un régime disciplinaire strict à l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama ?

Face à la question ci-dessus, nous formulons les hypothèses suivantes :

- H1 : L'absence de mécanismes formels de contrôle et de suivi administratif contribue significativement à la non-application d'un régime disciplinaire strict à l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama.
- H2 : Le manque de formation du personnel sur les normes de discipline hospitalière influence négativement la mise en œuvre d'un régime disciplinaire rigoureux.
- H3 : La tolérance institutionnelle face aux comportements non professionnels réduit l'efficacité de l'application des mesures disciplinaires à l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama.
- .
- H4 : Le déficit de leadership et de gouvernance interne constitue un frein à l'application stricte du régime disciplinaire au sein de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama.
- H5 : Le manque de moyens matériels et organisationnels pour appliquer les

sanctions disciplinaires favorise la persistance de l'indiscipline à l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama.

- H6 : L'influence des relations sociales, communautaires, hiérarchiques et religieuses au sein du personnel limite l'impartialité et la rigueur dans l'application des mesures disciplinaires.

Cet article s'articule autour de quatre points suivants : Le premier est le cadre conceptuel et théorique où sont clarifiés les concepts-clés et expose une revue de littérature en rapport au thème de ce travail. Le second est le cadre pratique où est présenté brièvement l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama. Le troisième est l'approche méthodologique et le quatrième la présentation des résultats de cette investigation. Une conclusion sommaire met un terme à cette étude.

I. Cadre conceptuel et théorique

1.1 Définition des concepts opérationnels

Les concepts qui suivent peuvent être entendus dans plusieurs sens. Ainsi, nous avons jugé nécessaire de circonscrire leurs significations afin d'éviter toute ambiguïté. Il s'agit des concepts : cause, application, régime disciplinaire et hôpital.

1.1.1 Cause

La cause est ce qui est à l'origine d'un phénomène, d'un fait, élément qui détermine un effet. Fayol(1916), dans ses principes de management, considère la cause comme « un facteur organisationnel, humain ou matériel qui engendre un dysfonctionnement ou influence le résultat d'une action administrative ».

Dans cette étude, une cause est donc perçue comme tout élément interne ou externe capable de provoquer un fonctionnement optimal.

1.2 Application

L'application désigne la mise en œuvre effective et rigoureuse des règles et mesures, notamment disciplinaires au sein d'une institution comme un hôpital afin de garantir l'ordre, la performance et la qualité des services.

1.3 Régime disciplinaire

La discipline est définie comme l'ensemble des règles de conduite commune qui s'imposent aux membres d'un groupe organisé. Une règle n'ayant de valeur sociale que par l'existence de sanctions appropriées.

1.4. Hôpital

L'hôpital est un établissement de santé destiné à assurer des soins, des diagnostics, des traitements et un suivi médical aux personnes malades, blessées ou nécessitant une prise en charge sanitaire. Il dispose un personnel qualifié, d'équipements médicaux et de services cliniques pour répondre aux besoins de santé de la population.

2. Revue de littérature relative aux causes de non application du régime disciplinaire strict.

L'application des régimes disciplinaires en milieu de santé met en évidence que l'inefficacité des procédures disciplinaires est un phénomène multicausal : il combine facteurs organisationnels, humains, juridiques et contextuels (ressources,

syndicalisme, culture). Les études disponibles portent à la fois sur les hôpitaux (structures cliniques) et sur le secteur sanitaire plus large (systèmes de santé, établissements publics), ce qui permet d'adapter les facteurs explicatifs aux deux niveaux analytiques.

Chaque entreprise définit toujours sa culture organisationnelle, son leadership et climat de responsabilité c'est-à-dire elle présente son style de gouvernance déterminant fortement l'application des sanctions : dans les organisations où règnent le favoritisme, l'opacité ou une culture du non-blâme mal interprétée (ou au contraire une culture punitive excessive), les procédures disciplinaires sont peu appliquées ou appliquées de façon inéquitable. Le leadership (managers de proximité et direction) influence la volonté d'engager des mesures disciplinaires et la capacité à les suivre jusqu'à leur terme.

En contexte, ressources humaines (pénurie, charge de travail, roulement), la pénurie de personnel, la surcharge de travail et le taux élevé de rotation réduisent la capacité administrative et opérationnelle à gérer des procédures disciplinaires formelles (temps pour enquêtes, personnel RH, tenue d'audits). Dans des contextes de manque chronique de personnel, la priorité est accordée au maintien du service plutôt qu'à des procédures longues pouvant retirer un agent du plateau.

II. Cadre pratique

2.1 Présentation du cadre de l'étude

2.1.1 Présentation de l'HGR/Wembo-Nyama

L'Hôpital général de référence de Wembo-Nyama est implanté dans la LUMUMBAVILLE, commune de Wembo-Nyama, Zone de santé de Wembo-Nyama, au quartier Mission Méthodiste dans la province du Sankuru, en République démocratique du Congo.

L'Hôpital général de référence de Wembo-Nyama est une œuvre philanthropique de la 28^{ième} Communauté Méthodiste-Unie au Congo Central (CMCC) datée depuis 1914. Il a été construit en matériaux durables briquet cuite, réaliser en mémorial du 1^{ier} Évêque Méthodiste qui a commencé avec l'œuvre Méthodiste au Congo Central, à savoir le Dr LOKANGA WALTERK Russel LAMBUTH connu sous l'appellation de KABENGLE.

Le 10 Septembre 1960, sous la présidence du Mgr l'Évêque et surintendant SHUNGU WEMBI auront lieu les cérémonies d'inauguration de l'hôpital de Wembo-Nyama qui portait le nom de LAMBUTH mémorial. Depuis 1978 cette formation médicale est devenue l'HGR.

2.1.2 Situation géographique

L'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama est dans l'enceinte de la Zone de santé de Wembo-Nyama à LUMUMBAVILLE, commune de Wembo-Nyama, Province du Sankuru en RDC. L'HGR/WN est borné à l'Est du par l'HGR de TUNDA à une distance de (125km, A l'Ouest par l'HGR de TSHUMBE à une distance de 25km. Au Nord par l'HGR de KATAKO-KOMBE à une distance de 102 km. et au Sud par l'HGR de MINGA à une distance de 125 km.

2.1.3 Organisation et fonctionnement de l'HGR

- Fonctionnement
- a) Le comité directeur
 - Le Médecin directeur ;
 - L'Administrateur Gestionnaire ;

- Le Médecin de staff ;
- La Direction de nursing ;

2.1.5. Personnel

2.1.5.1. Personnel Administratif

Il est constitué des agents administratifs suivants : Administrateur Gestionnaire chargé de la finance, Administrateur Gestionnaire chargé des matériels, Secrétaire comptable, ouvrières, sentinelles, caissière, cuisinière, réceptionniste, chef du personnel et huissières.

2.1.5.2. Personnel Technique

Le personnel technique est constitué des personnes ci-après : Médecin Généraliste traitant, Infirmiers Licenciés, Infirmiers de A1, Infirmiers A2, Infirmiers A3, Biologiste Médical, aides laboratoire Ophtalmologie, Radiologues, aide accoucheuses et dentistes.

2.1.6. Capacité d'accueil

L'Hôpital Général de référence de Wembo-Nyama a une capacité d'accueil de 200 lits réels dont 80 lits budgétaires.

III. Approches méthodologiques

3.1. Type d'étude

Il existe plusieurs types d'études utilisés dans le domaine de la recherche en santé. Chaque type d'étude est conçu pour répondre à des questions spécifiques et pour recueillir des données pertinentes sur un sujet donné. La présente étude est essentiellement monographique, c'est-à-dire descriptive et transversale. Ainsi, analyser les causes de la non-application d'un régime disciplinaire strict dans les entreprises de santé permet de comprendre les limites de la gouvernance hospitalière et d'identifier les leviers nécessaires pour renforcer la conformité organisationnelle, garantir la qualité des soins et promouvoir une culture institutionnelle fondée sur la responsabilité.

3.2. Population d'étude

La population-cible fait référence au groupe de personnes ou d'entités sur lequel une étude, une investigation ou une politique est principalement axée. Il est essentiel de définir clairement la population cible afin de concevoir des recherches pertinentes et de prendre des décisions éclairées en matière de la gestion de la santé publique.

Dans le cadre de cette étude, la population concernée est celle qui est constituée des agents et/ou fonctionnaires hospitaliers de toutes les catégories confondues œuvrant au sein de l'HGR/WN.

3.3. Echantillon

L'échantillon d'une étude est un sous ensemble d'une population ou un groupe de sujets faisant partie d'une même population. Il doit être représentatif de la population visée. Pour nous, nous avons recouru à un échantillonnage de type non probabiliste ou empirique, dont la taille de l'échantillon s'élève à 23 sujets.

Nous avons fait une descente sur terrain au cours de laquelle au fur et à mesure que nous rencontrions les sujets concernés par l'étude, nous les interrogeons

sans ignorer les critères de sélection que nous avons fixés.

3.4. Méthodes Utilisées

Les méthodes d'analyse des données sont les techniques et les approches utilisées pour interpréter, organiser, comprendre et titrer des conclusions à partir des données recueillies. Ces méthodes sont essentielles pour transformer les informations brutes en connaissances significatives et pour répondre aux questions de recherche. Dans le cadre de cette étude deux méthodes d'analyse ont été utilisées : Analyse qualitative et analyse mixte.

3.4.1 Analyse qualitative

L'analyse qualitative est utilisée pour explorer et comprendre les expériences, les perceptions, les attitudes et les comportements des individus. Les données qualitatives peuvent provenir d'entretiens, de groupes de discussion, d'observation ou des documents. Les méthodes d'analyse qualitative incluent le codage thématique, l'analyse de contenu, l'analyse narrative, l'analyse phénoménologique, etc.

3.4.2 Analyse mixte

L'analyse mixte combine à la fois des données quantitatives et qualitatives pour obtenir une compréhension plus approfondie d'un phénomène. Cette analyse permet de trianguler les résultats issus de différentes sources des données et de fournir une perspective plus complète.

Les méthodes d'analyse mixte incluent l'intégration des résultats, la séquence d'analyse c'est-à-dire l'analyse des données qualitatives suivie de l'analyse quantitative ou vice versa et l'utilisation de modèles théoriques pour relier les résultats.

3.5. Outils, techniques et modalités d'accès aux données

Les outils de collecte de données sont des instruments, des méthodes ou des dispositifs utilisés pour recueillir des informations pertinentes dans le cadre d'une recherche. Ces outils sont essentiels pour obtenir des données fiables et précises, qui peuvent ensuite être analysées pour tirer des conclusions significatives.

3.5.1 Questionnaire (fiche ou protocole d'enquête)

Les questionnaires d'enquête sont des listes de questions standardisées qui sont administrées aux participants afin de recueillir les données sur leurs attitudes, leurs opinions, leurs comportements ou leurs caractéristiques démographiques. Les questionnaires peuvent être administrés sous forme papier, en ligne ou par le biais d'entretiens structurés.

3.5.2. Entretien directs ou entrevues

Les entretiens sont des conversations en face à face entre un enquêteur et un participant. Les entretiens peuvent être structurés (avec un ensemble de questions prédéfinies) qui par oui ou non et non exploratoire (c'est-à-dire question fermée). Les entretiens permettent d'obtenir des informations en terme synthétique sur les expériences, les perceptions et les connaissances des participants.

3.5.3. Observation libre ou directe

Les observations impliquent la surveillance et l'enregistrement des

comportements, des interactions ou des événements dans un environnement donné. Les observations peuvent être directes (le chercheur est présent sur le terrain) ou indirecte (par biais de vidéos, de photos ou d'autres moyens)

3.5.4. Instrument de collecte des données

Pour recueillir les données de notre étude, nous nous sommes servis d'un questionnaire ou protocole d'enquête.

IV Résultats de la recherche et interprétation des résultats

4.1. Présentation des résultats

4.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Tableau 1 : Représentation des enquêtés par sexe

Sexe	Fréquence	%
M	8	35
F	15	65
Total	23	100

Commentaire : Au regard de ce tableau, il a été remarqué que le sexe féminin est plus majoritaire que le sexe masculin soit un taux de 65% contre un taux de 35% de ce qui précède. L'hôpital général de référence de Wembo-Nyama utilise plus les agents du sexe féminin que du sexe masculin.

Tableau 2 : Représentation des enquêtes par tranche d'âge.

Tranche d'âges	Fréquence	%
18-25	11	48
26-35	7	30
36-45	5	22
Total	23	100

Commentaire : Ce tableau montre que 48% des 'enquêtés sont de tranche d'âge de 18-25 ans suivi 30% d'âge de 26-35 ans et de 22% d'âge de 36-45 . Comme on le constate les plus jeunes de nos enquêtés son plus nombreux que les autres participants.

Tableau 3 : Représentation des enquêtes selon l'Etat civile.

Etat civile	Fréquence	%
Marié	12	52
Célibataire	6	26
Veufs(ves)	5	22

Total	23	100
-------	----	-----

Commentaire : Ce tableau montre que 52% des 'enquêtés sont des mariés suivi 30% des enquêtés célibataires et 22% des veufs(ves). Comme on le remarque les enquêtés mariés sont plus nombreux que les autres enquêtés.

Tableau 4 : Représentation des enquêtes par niveau d'étude.

Etude faite	Fréquence	%
L2/Dr	7	30
G3/A1	11	48
D6/A2. A3.	5	22
Total	23	100

Commentaire : Il ressort que ce tableau nous montre que les agents de G3 sont plus nombreux que d'autres cas soient un taux de 48% contre ceux de L2 avec un taux de 30% et puis les diplômés d'Etat remporte un taux de 22%. Ce tableau montre que 30% des 'enquêtés sont du niveau d'études de L2DR suivi 48% qui sont de niveau d'études de G3 A1 et 22% d'enquêtés qui sont de niveau d'études de D6/A2 et A3. Comme on l'observe les enquêtés gradués/A1 sont plus nombreux que les autres participants.

Tableau 5 ; Représentation des enquêtés selon la religion.

Religion	Fréquence	%
Méthodiste	14	61
Catholique	5	22
Kimbanguiste	3	13
Eglise de réveille	1	4
Total	23	100

Commentaire : Dans ce cinquième tableau marquant l'effectif des agents selon leurs religions, nous avons trouvé que 61% d'agents engagés à HGR/WN sont de l'Eglise Méthodiste, 22% d'agents sont de l'Eglise Catholique, 13% d'agents sont de l'Eglise Kimbanguiste et 4% d'agents de l'Eglise de réveil.

4. Résultats de la recherche

Tableau 6 : Résultats au regard de la question n° 11 : Les règles disciplinaires sont-elles clairement connues par l'ensemble du personnel de l'hôpital ? (Oui/Non)

Notation	Fréquence	%
----------	-----------	---

Oui	8	35
Non	15	65
Total	23	100

Commentaire : Les résultats que l'on observe dans ce tableau 6 montrent que seulement 35 % d'agents connaissent les règles disciplinaires de l'Hôpital alors que la majorité d'agents soit, 65%, ne connaissent pas les règles de cet hôpital.

Tableau 7 ; Résultats de la question n° 2 : Dans cet hôpital la direction applique-t-elle systématiquement les sanctions prévues en cas de manquement disciplinaire ?

Notation	Fréquence	%
Oui	6	26
Non	17	74
Total	23	100

Commentaire : Les résultats figurant dans ce tableau 7 montrent que les autorités n'appliquent pas le régime disciplinaire en cas de manquement, Il y a 74 % d'agents de cet hôpital qui affirment que la direction n'applique pas les sanctions disciplinaires prévues contre 26% d'agents qui reconnaissent que la direction applique les sanctions disciplinaires prévues.

Tableau 8 : Résultats à la question n° 3 : Existe-t-il un règlement intérieur écrit et accessible à tout le personnel ? (Oui/Non)

Notation	Fréquence	%
Oui	9	39
Non	14	61
Total	23	100

Commentaire : Les résultats de ce tableau 8 révèlent que la majorité des enquêtés, soit 61% des agents enquêtés de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama affirment l'existence du règlement intérieur écrit lequel n'est pas accessible à tout le personnel, soit de 39% de fréquences.

Tableau 9 : Résultats relatifs à la question n° 4 : Est-ce que les autorités de cette structure organisent-elles les sessions de formation ou de sensibilisation à l'intention du personnel sur la discipline au travail ? (Oui/Non)

Notation	Fréquence	%
Oui	8	35
Non	15	65
Total	23	100

Commentaire : A voir les résultats de ce tableau, les autorités n'organisent pas les séances de formation sur la discipline au travail soit le taux élevé d'agents de 65% confirment que les autorités n'organisent pas les séances contre 35% d'agents.

Tableau10 : Résultats relatifs à la question n° 5 : Le favoritisme ou les influences internes et externe constituent-ils un frein à l'application stricte des sanctions disciplinaires ? (Oui/Non).

Notation	Fréquence	%
Oui	14	61
Non	9	39
Total	23	100

Commentaire : Les résultats de ce tableau témoignent que le pouvoir politique et l'église ne permettent pas aux gestionnaires d'ouvrir l'action disciplinaire comme il faut car ils privilégient leurs avantages politique et religieux soit un taux de 61% contre 39%.

Tableau 11 : Résultats relatifs à la question n°6. : L'hôpital dispose-t-il un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application des mesures disciplinaires ? (Oui/Non)

Notation	Fréquence	%
Oui	15	65
Non	8	35
Total	23	100

Commentaire : Dans ce tableau, nous remarquons que 15 cas soit un taux élevé de 65% confirme que l'hôpital général de Wembo-Nyama ne dispose pas d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application des mesures disciplinaires contre 8 cas soit 35%.

Tableau 12 : Résultats à la question n°7 : L'HGR/WN a-t-il une gestion rationnelle en matière de la discipline comme le prévoit le statut ?

Notation	Fréquence	%
Oui	12	52
Non	11	48
Total	23	100

Commentaire : Les résultats du tableau 12 ci-dessus montrent que, l'HGR/WN ne dispose pas d'une gestion rationnelle en matière de la discipline comme le prévoit le statut soit 52% d'agents confirment qu'il n'y a pas une gestion rationnelle contre 48% d'agents qui ne le confirment pas.

Tableau13 : Résultats à la question n° 8 : Les responsables hiérarchiques (AG et Dr) montrent-ils un exemple positif en matière de discipline ? (Oui/Non)

Notation	Fréquence	%
Oui	6	26
Non	17	74
Total	23	100

Commentaire : Les résultats de ce tableau 13 montrent les différentes réponses données par nos enquêtés. Pour nos enquêtés les autorités de l'hôpital général de référence de Wembo-Nyama ne montrent pas aux agents la manière qu'ils doivent se comporter au travail selon les principes de l'éthiques et de la déontologie, soit un taux de 74% d'agents qui l'affirment contre 26% d'agents qui ne l'affirment pas.

3.3 Interprétation des résultats

Pour présenter les résultats de cette étude, nous avons collecté les données sur terrain de 23 agents et/ou fonctionnaires du secteur hospitalier, toutes catégories confondues, œuvrant au sein de l'HGR de Wembo-Nyama qui ont constitué notre échantillon. Les questions étaient réparties en deux Groupe ou catégorie : premièrement, il s'agissait des questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, lesquelles sont reprises dans les tableaux n°1 à 5 :

- Il a été remarqué et identifié que le sexe féminin est plus majoritaire que le sexe masculin, soit un taux de 65% contre un taux de 35%. Cela montre que l'hôpital général de référence de Wembo-Nyama utilise plus les agents du sexe féminin que le sexe masculin.
- C'est bien identifier selon notre enquête face aux résultants obtenu, soit un taux de 48% qui sont de tranche d'âge de 18-25 ans est plus que la tranche

d'âge de 26-35ans soit 30% et enfin 36-45 ans avec un taux de 22%.

- La majorité de nos enquêtés sont les mariés, soit un taux de 52% contre les célibataires avec un taux de 26% suivi d'un taux 22% pour les veuf(ves)s.
- Il ressort de la bouche de nos enquêtés que les agents de niveau d'études de G3 sont plus nombreux que d'autres agents, soit un taux de 48% contre celui de L2 avec un taux de 36% et puis les diplômés d'Etat rem avec un taux de 22 %.
- De bouche à l'oreille sur l'effectifs des agents selon leurs religions, nous avons trouvé un taux de 61% des agents engagés à l' HGR/WN sont de l'Eglise Méthodiste. L'Eglise Catholique avec 22% d'agents., L'Eglise Kimbanguiste avec un taux de 13% d'agents et Eglise de réveil avec un taux de 4%.

Par la suite, nous avons mis au point les questions relatives à l'objet d'étude qui sont 8 questions dont les résultats se présentent de la manière suivante : Sur 23 agents de notre échantillon, 15 agents soit un taux de 65 % précisent qu'ils n'ont pas de connaissances en matière du régime disciplinaire contre 8 agents soit 35% qui prétendent avoir des connaissances en matière du régime disciplinaire.

Conclusion

Nous voici au terme de la réflexion qui a porté sur l'étude de l'Impact du régime disciplinaire dans la gestion des agents des services publics hospitaliers. Cas de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama durant l'exercice 2024-2025. Notre réflexion a porté sur la question suivante : Quelles sont les causes de non application d'un régime disciplinaire strict à l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama ?

En entreprenant cette recherche, le but visé était celui d'analyser les causes de non-application d'un régime disciplinaire strict à l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama

Outre l'introduction et la conclusion générales, ce travail a été réparti en trois titres, à savoir :

- Le premier titre a abordé les considérations conceptuelles et revue de littérature sur régime disciplinaire dans les institutions ;
- Le deuxième titre a décrit le cadre méthodologique et a présenté l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama ;
- Et le troisième a présenté les résultats relatifs aux causes de non application du régime disciplinaire à l'HGR de Wembo-Nyama.

Après notre enquête et le traitement des données, les principales causes de non application du régime disciplinaire strict sont celles reprises ci-dessous :

- 35 % d'agents connaissent les règles disciplinaires de l'Hôpital alors que la majorité d'agents, soit 65% ne connaissent pas les règles de ce grand hôpital de Lumumbaville ;
- Les autorités de cet hôpital n'appliquent pas le régime disciplinaire strict en cas de manquement, 74 % d'agents de cet hôpital affirment que la direction n'applique pas les sanctions disciplinaires prévues contre 26% d'agents qui reconnaissent que la direction applique les sanctions

disciplinaires prévues ;

- 61% des agents enquêtés de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama affirment l'existence du règlement intérieur écrit mais lequel n'est pas accessible à tout le personnel ;
- Les autorités de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama n'organisent pas les séances de formation sur la discipline au travail, un taux élevé d'agents de 65% confirment cette réalité ;
- Le pouvoir politique et l'église ne permettent pas aux gestionnaires d'ouvrir des actions disciplinaires comme il faut car ils privilégient leurs avantages politiques et religieux : 61% d'agents de cet hôpital affirment cette évidence ;
- 65% d'agents hospitaliers confirment que l'Hôpital Général de de Référence de Wembo-Nyama ne dispose pas d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application des mesures disciplinaires ;
- L'HGR/WN ne dispose pas d'une gestion rationnelle en matière de la discipline comme le prévoit le statut : 52% d'agents confirment cette réalité ;
- Pour nos enquêtés, les autorités de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama ne montrent pas aux agents la manière qu'ils doivent se comporter au travail selon les principes de l'éthique et de la déontologie professionnelle : 74% d'agents affirment cette vérité.

De ce qui précède, les suggestions ci-dessous méritent d'être lancées :

1. Aux autorités de l'Hôpital Général de Référence de Wembo-Nyama de(d') :

- Renforcer la sensibilisation du personnel sur le contenu et l'importance du régime disciplinaire dans la gestion hospitalière.
- Assurer une application stricte et équitable des mesures disciplinaires conformément au statut des agents des services publics hospitaliers.
- Mettre en place un comité interne de discipline pour examiner les cas de manquement et proposer des sanctions ou mesures correctives.
- Promouvoir un style de leadership participatif et transparent, basé sur la communication et le respect des normes légales.
- Organiser des séances de formation continue pour les gestionnaires et cadres administratifs sur la déontologie, l'éthique professionnelle et la gestion du personnel.

2. Aux autorités ecclésiastiques de(d') :

- Clarifier les rôles et limites de l'autorité religieuse dans la gestion administrative de l'hôpital public.
- Favoriser une collaboration harmonieuse entre la hiérarchie ecclésiastique et l'administration publique afin de garantir la bonne application du régime disciplinaire.
- Encourager les responsables ecclésiastiques à respecter et à faire respecter les textes légaux et réglementaires relatifs à la gestion du personnel hospitalier.

3. Aux chercheurs de (d') :

- Approfondir les recherches sur la relation entre gestion confessionnelle et gestion administrative dans les institutions hospitalières publiques.
- Étudier l'impact du leadership ecclésiastique sur la performance organisationnelle dans les hôpitaux à gestion mixte (État–Église).
- Proposer des modèles de gestion intégrée qui concilient l'éthique religieuse et les exigences légales de l'administration publique.

Bibliographie

- BARTOLI A et BEATRIX C (2014), Management des organisations, 2^{ème} éd., De Boeck, Paris.
- Dictionnaire Larousse électronique (2010).
- FAYOL H (1916), La gestion et administration des entreprises.
- LUMUMBA E.(2022), Gestion du régime disciplinaire et son impact dans la structure sanitaire de la RDC, cas de l'HGR DE W°-NYAMA, Mémoire inédit, ISTM de Wembo-Nyama RDC.
- LUMUMBA W,(2024), Mémoire , inédit. L2/GIS, ISTM de Wembo-Nyama, RDC.
- MBOLONZO, B, C,(2015), Etude sur la motivation du personnel dans une institution de santé. Cas du centre hospitalier mère et enfant de NGABA, mémoire inédit, ISTM Kinshasa, RDC.
- MICHEL F(1975), Surveiller et punir, éd. De Boeck, Paris ;
- MINTZBERG (1979), Structures professionnelles.
- OMS(2011), Principes et Règlements pertinents de l'ONG.

